n° 3931 semaine du 5 au 11 novembre 2026

# L'EXPRESS

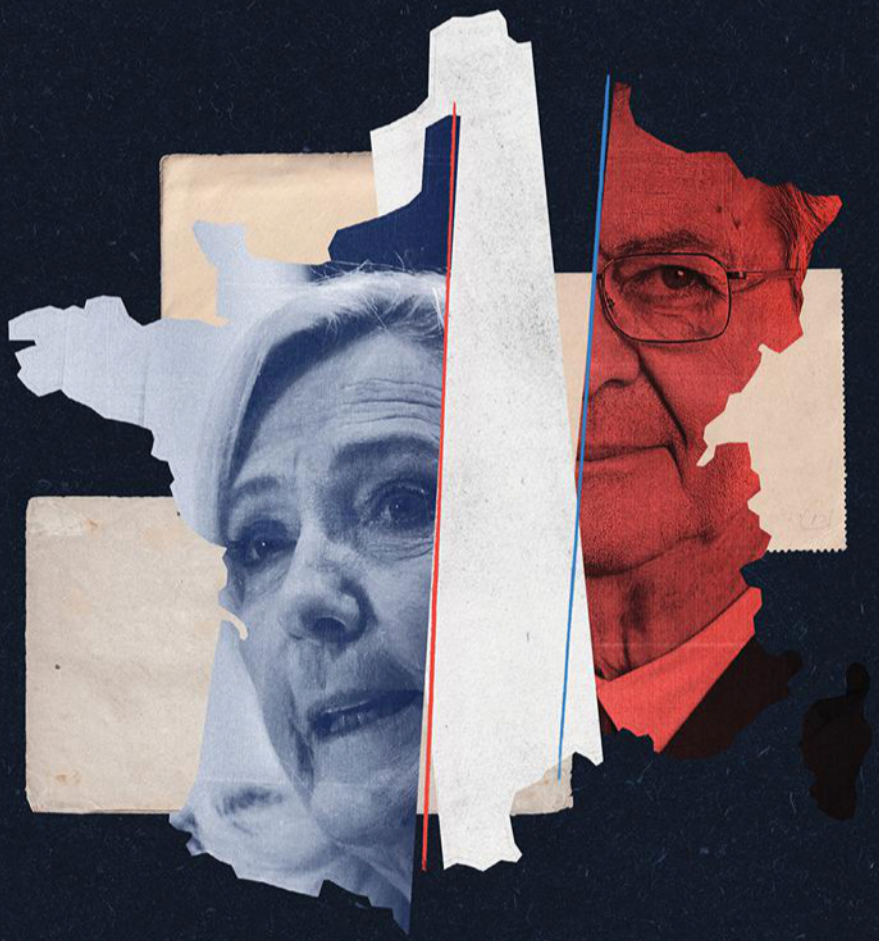
Manuel Valls : son plaidoyer pour les outre-mer

Entretien : Francis Halzen, Nobel de physique

Présidentielle

## COMMENT LES SERVICES SECRETS SE PRÉPARENT AU PIRE

Les révélations d'un livre choc



## « J'INVITE MARINE LE PEN À KIEV »

Exclusif : la grande interview de Volodymyr Zelensky



DOM : 7,90 € • ALLEMAGNE : 8,50 € • BELGIQUE, ESPAGNE, GRÈCE, ITALIE, PAYS-BAS, PORTUGAL CONT. : 7,90 € • LUXEMBOURG : 8,30 €
AFRIQUE CFA : 4 800 CFA • POLYN. : 1 200 XPF • N.-CAL. : 1 300 XPF
CANADA : 12,95 CAD • MAROC : 65 MAD • TUNISIE : 10 TND • SUISSE : 9,90 CHF

M 01722 - 3931 - F: 7,90 €

# Au rythme de votre vie.

Avec son Assistant IA intégré, son système de recharge bidirectionnelle et jusqu'à 568 km d'autonomie*, la Nouvelle Audi Q4 e-tron 100 % électrique labellisée éco-score est pensée pour votre vie, dans tous ses aspects.




Modifié par IA

*Autonomie maximale de 568 km, selon norme WLTP. **Gamme Audi Q4 e-tron : consommation électrique en cycle mixte WLTP (kWh/100 km) : 15,2 - 17,7. Rejets de $CO_2$ en cycle mixte WLTP (g/km) : 0.** Valeurs au 07/05/2026, susceptibles d'évolution. Volkswagen Group France, RCS Soissons n° 832 277 370.

PENSEZ À COVOITURER. #SeDéplacerMoinsPolluer


Nouvelle
Q4
e-tron
Nous
sommes
Audi.


« Ça creuse fort par ici. »
Enedis enterre les lignes électriques en zones boisées pour limiter les coupures en cas de tempête.
RCS n°444 608 442 – ROSA PARIS
ENEDIS
L'énergie est notre avenir, économisons-la !
On recrute, rejoignez-nous.

## L'ŒIL DE L'EXPRESS

8 **L'édito d'Eric Chol**
Europe : les leçons ukrainiennes

9 **L'œil de L'Express**
La dette française en roue libre
-
Et si le vrai problème des lycéens était la réforme du bac ?

10 **Chronique : Manuel Valls**
La haine divise,
la République unit

12 **Chronique : Gérald Bronner**
Cette inquiétante montée des groupes d'autodéfense

## EUROPE
DOSSIER SPÉCIAL UKRAINE

14 **Volodymyr Zelensky : « Si Marine Le Pen vient en Ukraine, je pense qu'elle changera de position »**

20 **Ce que l'Europe peut apprendre de l'Ukraine**

23 **L'édito Erasme de Luc de Barochez**
Aide militaire à l'Ukraine : les mensonges populistes

24 **Portfolio : le regard au-delà de Guillaume Herbaut**

## MONDE

28 **Israël : et si Netanyahou partait… Six scénarios pour demain**

## SECRET-DÉFENSE

30 **La logistique militaire, point faible de l'Otan**

32 **Chronique : Emmanuel Chiva**
L'avion spatial : la nouvelle course à l'action des grandes puissances

## EN COUVERTURE

34 **Présidentielle : comment les services secrets se préparent au pire**

38 **Jean-Luc Mélenchon : que faire d'une victoire de Marine Le Pen ?**

## FRANCE

40 **De Créteil à Trappes : le récit des 30 jours qui ont embrasé la France**

## IDÉES

46 **Manuel Valls : « Il faut que les outre-mer se développent et s'émancipent »**

50 **Dette, retraites, pouvoir d'achat… Comment répondre à vos amis de gauche**

53 **Chronique : Denys de Béchillon**
Programme des candidats : *no, we can't !*

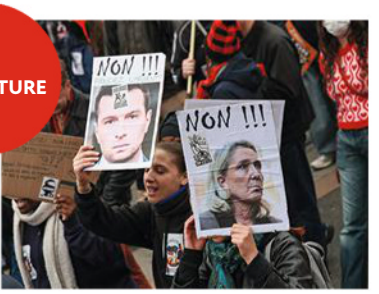

EN COUVERTURE



**Europe**
**P. 14**

**Volodymyr Zelensky : « J'invite Marine Le Pen à Kiev »**

EN COUVERTURE




**Secret-défense**
**P. 34**

**Présidentielle : comment les services secrets se préparent au pire**










Testez dès maintenant L'Express
à partir de 1 € seulement
et faites, avec nous, le pari de l'Europe.

ANDREI COJOCARU D'APRÈS S. LECOCQ - A. SABOOR/REUTERS - OSCAR GONZALES FUENTES/SHUTTERSTOCK - L'EXPRESS - PRÉSIDENCE UKRAINIENNE/PLANET PIX/ZUMA PRESS WIRE/MAXPPP - S. LECOCQ/REUTERS

## ÉCONOMIE

54 **Taxe sur les milliardaires : jusqu'où ira la surenchère ?**

56 **Les recettes du modèle danois pour réduire le chômage**

58 **Bruxelles, coupable idéal de nos aléas atomiques**

60 **Ils font bouger l'Europe…** Bull, la renaissance d'un champion du calcul

62 **Chronique : Augustin Landier et David Thesmar** « Piketty et Zucman sont des chercheurs sérieux… qui basculent dans le populisme »

## MANAGEMENT

64 **Et si l'injonction au bonheur était votre pire collègue ?**

## CAMPUS

66 **Katherine Fleming : « Le système universitaire américain n'est pas soutenable »**

## SCIENCES ET SANTÉ

68 **Francis Halzen, le Prix Nobel qui a vu l'Univers avec des neutrinos**

70 **Mélanome : un vaccin personnalisé, vraiment ?**

## CULTURE

72 **Alexandre de Vitry : le « culte du moi » résistera-t-il à l'IA ?**

74 **Guillaume Debré : la gloire de son arrière-grand-père**

76 **Palmarès livres**

77 **La réédition du mois** Jean Raspail, roi du polar ?

78 **Un week-end à…** Vienne

80 **Jeux** Mots croisés, sudoku, Tectonic

82 **In extremis de Christophe Donner** Un succès public n'est pas sans quelques inconvénients

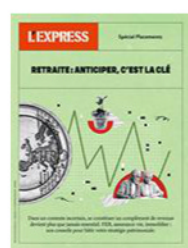




## À NE PAS MANQUER

### Le grand colloque de L'Express 2026 : « Les raisons d'espérer »

Le lundi 16 novembre, L'Express vous donne rendez-vous au théâtre Marigny, à Paris, pour la 4e édition de son grand colloque sur le thème « Les raisons d'espérer ». Un après-midi exceptionnel de rencontres avec des personnalités de premier plan, venues partager leurs idées et leurs analyses sur les grands enjeux à venir. Découvrez les premiers intervenants en scannant le QR code.




**SPÉCIAL PLACEMENTS**

### RETRAITE : ANTICIPER, C'EST LA CLÉ

Dans un contexte incertain, se constituer un complément de revenus devient plus que jamais essentiel. PER, assurance-vie, immobilier : nos conseils pour bâtir votre stratégie patrimoniale.

*Au centre du magazine, entre les pages 42 et 43*


L'EXPRESS

**Société éditrice :** L'Express Magazine 112, avenue Kléber 75116 Paris

**ISSN** n° 0014-5270

**Directeur de la publication :** Alain Weill
**Directeur de la rédaction :** Eric Chol
**Directrice générale :** Diane Lemoine

Imprimé en France : Maury imprimeur SA (45330 Malesherbes) CPPAP n° 0328 C 82839

Dépôt légal : novembre 2026 courrierlecteurs@lexpress.fr

SERVICE ABONNEMENTS
Vous pouvez nous joindre au **0969 325 723** de 9 à 19 heures du lundi au samedi ou par email à abonnements@lexpress.fr
Adresse postale : CS 90006 – 59718 Lille Cedex 9
**Tarifs abonnement France** 1 an, 52 numéros : 130 € (TVA 2,10 %).
**Services diffuseurs n° vert :** 0 805 01 4000

Ce numéro, toutes éditions confondues, a été tiré à 94 000 exemplaires.

L'Express : cahier n° 1 (édition générale : 84 pages).

Encart broché : cahier thématique « Placements retraite » 32 pages sur diffusion totale.

Encart abonnement jeté sur diffusion kiosque France métropole.

Magazine imprimé sur du papier PEFC (sauf encarts). Origine du papier : Italie et Allemagne ; taux de fibres recyclées : minimum 50 % ; eutrophisation, PToT : 0,004 kg/tonne.

Photos des journalistes : Charlotte Krebs et Matthieu Landry/L'Express

PEFC 10-31-1282 Certifié PEFC

ARPP autorité de régulation professionnelle de la publicité

IMPRIM'VERT

ACPM

LE TRI + FACILE

# VOUS AVEZ SU DONNER DU SENS À VOTRE ENTREPRISE, ENSEMBLE, NOUS EN DONNONS À VOTRE PATRIMOINE.

Parce que les dirigeants d'entreprise transmettent bien plus qu'un capital, CIC Banque Privée propose une mise en relation avec Audencia qui dispense une formation diplômante pour **ACCOMPAGNER** leurs enfants dans la reprise de l'entreprise familiale.

CIC
BANQUE PRIVÉE
BANQUE PRIVÉE DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE



CIC Banque Privée - RCS Paris 542 016 381.

# L'ÉDITO

PAR ERIC CHOL, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION



## Europe : les leçons ukrainiennes

En exclusivité pour L'Express, le président Volodymyr Zelensky alerte ses alliés européens sur la menace russe. Et surtout la France, conscient de l'enjeu de son scrutin présidentiel.

C'est un homme aux traits tirés et au visage marqué qui est apparu en visio, ce 27 octobre à 16 h 25, lorsque nous avons réalisé ce nouvel entretien avec Volodymyr Zelensky. Mais la discussion à peine entamée, lui en pull militaire noir, dans son bureau présidentiel à Kiev, nous depuis la même salle de rédaction où nous avions réalisé une première interview en août 2022, nous retrouvons chez le président ukrainien une détermination identique et toujours cette volonté farouche de défendre son pays, mais aussi d'alerter l'Europe sur la menace russe. Cette fois-ci, Volodymyr Zelensky s'est montré encore plus explicite : conscient de l'enjeu du prochain scrutin présidentiel français, et du risque, en cas de victoire de Marine Le Pen, de voir la France renoncer à aider son pays, il invite la cheffe de file du RN à se rendre à Kiev. « Qu'elle vienne, qu'elle voit notre population, qu'elle déambule, qu'elle interroge ceux qu'elle croise, comment les gens vivent, ce qu'ils pensent de Poutine. Je pense qu'elle changera sa position », espère l'ennemi n° 1 de Vladimir Poutine.

Invitation transmise. Si Marine Le Pen se rend en Ukraine, elle découvrira un pays en guerre, agressé depuis presque cinq ans. Un pays usé par les combats, mutilé dans ses villes, son sol, ses rues, ses centrales énergétiques. Dans sa chair. Un pays fatigué moralement et physiquement par les bombardements russes jour et nuit. Un pays asphyxié. Un pays où la mort rôde partout. Mais un pays encore debout, malgré tout. Malgré Poutine. Malgré Trump. Malgré tous les défaitistes. Non seulement l'Ukraine est toujours là, mais elle a désormais des choses à apprendre aux Européens, nous dit son premier représentant.

En proie au doute, minée par le populisme, l'Europe ferait bien d'écouter ces leçons ukrainiennes. Elles se racontent, se perçoivent aussi dans les formidables clichés exposés ces jours-ci à Paris de Guillaume Herbaut *(voir page 24)*, lauréat du Prix de photographie Marc Ladreit de Lacharrière de l'Académie des beaux-arts (2024). « C'est un peuple qui a appris à résister depuis toujours », reconnaît le Français qui se rend chaque année en Ukraine depuis 2001. Qu'elles montrent des clients d'un marché de Kharkiv se réfugiant dans le métro pour échapper à un bombardement, une voie rapide recouverte de filets antidrones, ou des enfants traumatisés par la guerre flottant dans une piscine, ses photos disent cette résistance au quotidien. « La force du peuple ukrainien vient de son sens de l'adaptation à toutes les situations, de sa solidarité incroyable, et de sa capacité à prendre des décisions très rapidement », résume le photographe. Alors oui, l'Ukraine agit comme un véritable laboratoire pour l'Europe. Gestion des drones, réparation des corps, mais aussi cette idée de ne jamais rien lâcher : les Européens ont encore beaucoup à apprendre de cette Ukraine, si proche de nous, si résistante. ✶

# La dette française en roue libre

**A l'approche du seuil critique du *spread*, évalué à 300 points de base, attention à la glissade !**



**Thibault Marotte**
Journaliste économie

Le 21 octobre, le taux à dix ans auquel emprunte la France franchissait la barre des 5 %, une première depuis 2002. A ce tarif, la crise de la dette est bien là, estiment certains économistes. Mais à partir de quel seuil bascule-t-on dans une situation inextricable ? « Il n'existe pas de niveau de taux d'intérêt qui marquerait le déclenchement d'une crise, assure Maxime Menuet, professeur d'économie à l'université Côte d'Azur. C'est plutôt une dynamique qui devient incontrôlable et qui explique pourquoi le marché se retourne et exige des taux insoutenables. » Les exemples passés le prouvent. Au plus fort de la crise des dettes souveraines en 2012, le taux à dix ans grec tutoyait les 30 %, quand celui du Portugal culminait à 12 %. « Le moment de vérité est arrivé début 2010 pour la Grèce : le gouvernement cherchait à emprunter mais les marchés le lui ont en grande partie refusé. A partir de là, tout le monde a parié sur le pire. Le cœur du problème n'était pas un niveau de taux mais l'incapacité de trouver des prêteurs », se souvient Nikos Christodoulakis, ministre des Finances du pays entre 2001 et 2004.



Dans un contexte de remontée généralisée des rendements obligataires, alimentée par la flambée des prix de l'énergie et les craintes d'inflation durable, c'est surtout l'écart (ou *spread*) entre les taux français et allemand qu'il faut avoir à l'œil. Il oscille ces temps-ci entre 150 et 170 points de base. Pour Stavros Zenios, professeur de finance à la DUBS de Durham, « il y a un seuil critique, documenté par des travaux de recherche, que les institutions internationales surveillent et qui se situe autour de 300 points de base ». Soit près du double du niveau actuel. « La France est encore loin de la situation grecque. Mais, si le marché ne vous fait plus confiance, le *spread* peut se creuser d'un coup. C'est comme descendre vers un ravin : plus on s'en approche, plus l'allure s'accélère », ajoute-t-il. D'autant que les crises de dettes souveraines sont autoréalisatrices. « Quand les marchés pensent qu'une tempête va survenir, elle survient, explique Maxime Menuet. Si j'anticipe que l'Etat va rencontrer des difficultés à me rembourser, j'exige une prime de risque, donc des taux plus élevés. L'Etat doit s'endetter plus cher et mener des politiques d'austérité, en taillant dans les dépenses et en augmentant les impôts. La croissance faiblit, l'endettement continue de coûter cher, et la crise arrive. » Un engrenage dont il est ensuite difficile de sortir. ✷

# Et si le vrai problème des lycéens était la réforme du bac ?

**Il est probable que le remplacement de Parcoursup ne comble pas un malaise ancré depuis 2018.**



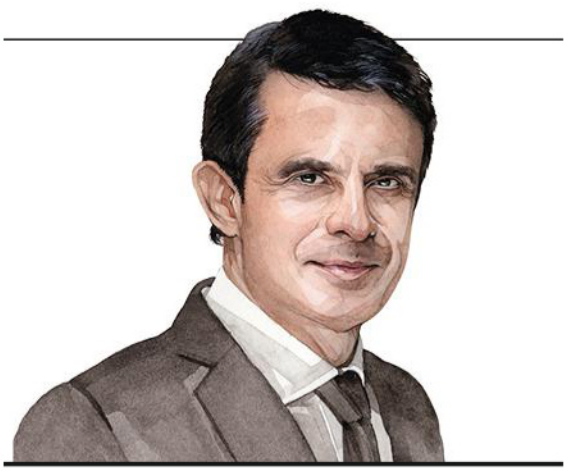
**Ambre Xerri**
Journaliste

Pour tenter d'endiguer le mouvement lycéen, l'exécutif s'est résolu à remplacer Parcoursup « d'ici à 2028 ». Au gouvernement, pourtant, certains estiment que l'essentiel des problèmes soulevés tient moins à la plateforme de sélection post-bac, qui n'est qu'un outil de mise en relation d'une offre et d'une demande, qu'aux effets pervers de la réforme du bac, dite « Blanquer ». La mise en place des spécialités, en 2018, a accentué l'aspect « gruyère » des emplois du temps et contribué à l'allongement des journées de cours. S'ajoute l'anxiété suscitée par le choix, dès la seconde, de ces spécialités, déterminantes pour la sélection post-bac, comme le démontre un récent rapport sénatorial. A 16 ans, est-on suffisamment mature pour décider une fois pour toutes vers quelle branche s'orienter ? Mais c'est probablement le contrôle continu qui porte le risque le plus préoccupant : celui d'un nivellement par le bas et de l'occultation du niveau réel des lycéens de terminale.

Les établissements qui avaient conservé un niveau d'exigence élevé ont été contraints d'assouplir leurs barèmes pour ne pas pénaliser leurs élèves. Certains professeurs interrogés par L'Express racontent notamment avoir renoncé à noter les élèves à leur juste niveau, chaque note étant désormais appréhendée comme un « mini-bac ». Pour le gouvernement, il est évidemment moins coûteux, de l'aveu même d'un proche du ministre de l'Education nationale, de remplacer Parcoursup que d'expliquer les véritables causes du malaise des élèves. Mais il n'y aura pas de miracle : les lycéens risquent d'attendre longtemps les bénéfices de cette concession. ✷

JONAS KALMBACH

# La haine divise, la République unit



## UNE CHRONIQUE DE MANUEL VALLS

L'attentat de Trappes ne doit interdire de parler ni de l'islamisme ni de l'influence grandissante des Frères musulmans. Mais il doit interdire les amalgames odieux.

Il s'appelait Pengo Bossio Wangi. Il avait 26 ans. Le 23 octobre, à Trappes, il a été abattu par un homme qui tirait en rafales sur des passants choisis. Sept autres personnes ont été blessées, dont une jeune fille de 12 ans. Le tireur, proche de l'ultradroite la plus violente, dit avoir visé des personnes africaines, nord-africaines ou de confession musulmane. Un exemplaire de *Mein Kampf* a été découvert à son domicile, qu'il avait piégé. C'est un acte ignoble, un attentat terroriste xénophobe, raciste, qui doit tous nous révolter.

Mes pensées vont aux victimes et aux habitants de Trappes et de La Verrière, qui ont aujourd'hui peur, comme de nombreux Français, de sortir de chez eux. Toute la nation doit être solidaire et se recueillir. Maire d'Evry pendant onze ans, je sais ce que vit une ville de banlieue qu'on caricature et stigmatise.

Mais la douleur n'autorise pas la confusion. Le président de la République a eu des mots malheureux en affirmant que, pour la première fois, des Français étaient visés pour leur couleur de peau ou leur religion, avant de devoir rectifier. Ilan Halimi, les enfants de l'école Ozar Hatorah, les clients de l'Hyper Cacher, le père Hamel, Aboubakar Cissé, poignardé dans une mosquée du Gard, Hichem Miraoui, abattu dans le Var, premier meurtre raciste potentiellement lié à l'extrême droite dont s'est saisi le parquet antiterroriste ; la liste de ceux qu'on a tués pour ce qu'ils étaient est longue. Entrer dans une guerre victimaire, c'est faire le jeu de ceux qui veulent fracturer la nation.

### UTILISER LES MOTS JUSTES

Trappes est aussi le reflet des crises sociales et des bouleversements de la France contemporaine. Cette ville a vu partir des dizaines de jeunes vers le djihad syrien et l'islamisme y a gagné du terrain. Mais y vivent aussi des milliers de Français qui travaillent, élèvent leurs enfants et aiment notre pays. Trappes n'est ni « Kaboul » ni une « République islamique en miniature », comme l'ont dit les dirigeants du RN. Cet attentat ne doit interdire de parler ni de l'islamisme et de l'influence grandissante des Frères musulmans, ni de la complaisance de certains élus avec eux, ni de maîtrise de l'immigration, ni d'insécurité, ni de ce que j'ai appelé l'apartheid territorial, social et ethnique qui frappe les quartiers populaires. Il doit cependant interdire les amalgames odieux et d'enfermer toute une population dans un adjectif. On ne réduit pas Trappes à ses islamistes, pas plus qu'on ne réduit nos compatriotes musulmans à une menace.

Je refuse d'utiliser le terme d'« islamophobie ». Il entretient une confusion délibérée entre la critique d'une religion, qui est une liberté, et la haine des personnes, qui est un délit. Un terme qui a cloué au pilori Salman Rushdie et décimé la rédaction de *Charlie Hebdo*. Il faut utiliser les mots justes pour rassembler. Ce qui s'est passé à Trappes est un crime raciste, nourri par la haine des musulmans, des Noirs et des Arabes.

### LA LOI DE 1905 COMME BOUSSOLE

Je n'accepterai pas non plus de leçons d'un parti complaisant avec la violence de l'ultragauche, LFI, qui a relativisé l'antisémitisme, refusé de qualifier le Hamas de terroriste au lendemain du 7 octobre 2023 et fait de la haine des juifs un instrument électoral. On ne combat pas un racisme en en tolérant un autre. Il n'y a en France qu'une seule communauté, la communauté nationale. La laïcité n'est pas une arme contre une religion ; elle garantit à chacun de croire ou de ne pas croire, et de vivre en paix avec son voisin. C'est la loi de 1905, c'est l'école publique, c'est l'égalité entre les femmes et les hommes. La République ne connaît ni Noirs, ni Arabes, ni juifs, ni musulmans, ni chrétiens. Elle ne connaît que des citoyens. Les différentes couleurs de peau sont une richesse, et elles se fondent toutes dans celles du drapeau tricolore.

Tout est décomplexé aujourd'hui dans notre société, notamment la haine sur les réseaux sociaux, dans les médias ou l'espace politique. Ces discours arment idéologiquement ceux qui veulent passer à l'acte. Les républicains, de gauche comme de droite, doivent s'unir pour combattre le racisme, la haine des juifs, les théories du « grand remplacement » et de la « remigration », mais aussi ce climat de violence et de passions rances qui abîme le pays.

Pengo Bossio Wangi est mort parce qu'un homme a décidé qu'il n'était pas d'ici. Il était d'ici, et des nôtres. Comme tous les habitants de Trappes et de La Verrière. Et la France ne laissera personne trier ses enfants. ✷

**Manuel Valls,** ex-Premier ministre de François Hollande, ex-ministre des Outre-mer sous Emmanuel Macron.

KATE COPELAND

# COCA-COLA EN FRANCE : UNE HISTOIRE PARTAGÉE DEPUIS PLUS DE 100 ANS

**Depuis plus d'un siècle, Coca-Cola s'inscrit dans la vie des Français.**

Dans les cafés de village comme sur les terrasses des grandes villes, dans les moments de pause, de retrouvailles ou de célébration, nos boissons accompagnent les instants de plaisir simples qui, mis bout à bout, racontent la vie en France.

Arrivé en France en 1919, Coca-Cola ouvre sa première usine à Paris en 1920. Son histoire industrielle se poursuit depuis au plus près des territoires où nos boissons sont produites et distribuées. Coca-Cola en France, c'est une présence locale et vivante.

**Cet ancrage se concrétise d'abord par notre engagement industriel.**

Aujourd'hui, au moins 95 % des boissons de marque Coca-Cola commercialisées par Coca-Cola en France sont produites dans nos sites français[1].

**Mais au-delà des chiffres, cet ancrage est avant tout humain.**

Du site de production de concentrés Coca-Cola Midi dans le Var aux sites de production de notre embouteilleur Coca-Cola Europacific Partners en Île-de-France, dans les Hauts-de-France, en Occitanie ou encore en Provence-Alpes-Côte d'Azur, des femmes et des hommes participent chaque jour à cette aventure. À travers Sima, siropier depuis 20 ans à Castanet-Tolosan, Mehny, chef d'équipe aux Pennes-Mirabeau, ou Fleurine, cariste à Socx, c'est l'engagement et la fierté de tous les collaborateurs en France qui s'expriment.

**Cette histoire se prolonge ensuite sur les tables et les terrasses** de 125 000 cafés, hôtels et restaurants[2]. Arnaud, Valérie et Lilian, trois véritables professionnels du secteur incarnent cette convivialité à la française dans leurs établissements. À Paris, Arnaud sert ses habitués à l'écart du tumulte des Champs-Élysées. À Lyon, Valérie accueille ses clients dans l'effervescence de la rue Mercière. À Marseille, Lilian fait vivre une institution où l'on vient autant pour l'assiette que pour l'ambiance.

**Coca-Cola accompagne les moments de partage, d'une génération à l'autre.**

En France, ces moments ont souvent un décor familier : le comptoir d'un café, une table que l'on rapproche, une terrasse qui s'anime, le bruit des conversations qui s'entremêlent. Les cafés, hôtels et restaurants font partie de cet art de vivre à la française, où l'on ne vient pas seulement consommer, mais aussi se retrouver, échanger, faire une pause, célébrer. Leur place dans le quotidien des Français est profonde : 9 Français sur 10 les jugent essentiels[3]. Et derrière ces lieux, il y a des femmes et des hommes dont le rôle est reconnu : 96 % des Français saluent leur contribution à la convivialité, tandis que 88 % reconnaissent leur influence directe sur l'envie de revenir[3].

**La bouteille consignée est un pilier de notre modèle en France.**

Conçues pour être réutilisées jusqu'à 25 fois[4] nos bouteilles en verre consignées voyagent ainsi de table en table, prolongeant les conversations et les moments de partage. Une bouteille posée aujourd'hui sur la table d'un café accompagnera peut-être demain un autre moment, ailleurs. Ainsi, à travers des gestes simples, se crée un lien fort entre Coca-Cola et les Français. Partout, la même histoire se vit : celle de moments d'échange, de partage et de retrouvailles.

**Une histoire, profondément française, que nous continuons d'écrire chaque jour.**




1 - Par notre partenaire embouteilleur Coca-Cola Europacific Partners France, sur l'année 2025. 2 - Source interne Coca-Cola Europacific Partners France. 3 - Étude IPSOS pour Coca-Cola France. Avril 2026. 1 000 répondants. 4 - Source interne – le nombre de rotations d'une bouteille varie en fonction des conditions d'utilisation (transport, lavage, casse et nombre de retours)

**À propos de Coca-Cola en France :** Coca-Cola en France est représentée par plusieurs sociétés, non liées entre elles et appartenant à des groupes distincts et indépendants. En France métropolitaine, Coca-Cola Services France fournit des services de marketing en lien avec la promotion des marques appartenant à The Coca-Cola Company et à ses sociétés affiliées, tandis que Coca-Cola Europacific Partners France produit, conditionne, vend et distribue les boissons de marques appartenant à The Coca-Cola Company et à ses sociétés affiliées.

©2026, The Coca-Cola Company. Coca-Cola et la Bouteille Contour sont des marques déposées de The Coca-Cola Company. Coca-Cola Services France, SAS au capital de 50 000 Euros - 404 421 083 RCS Nanterre.

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

# Cette inquiétante montée des groupes d'autodéfense



**UNE CHRONIQUE DE GÉRALD BRONNER**

A l'aune des pillages du 17 octobre, relisons l'Histoire : elle nous enseigne que l'Etat ne se renforce jamais lorsqu'il cède à la tentation de déléguer à des groupes armés le maintien de l'ordre.

Les pillages du 17 octobre constituent un traumatisme politique de bien des façons. Ils interrogent en particulier la capacité de l'Etat à assurer la sécurité des citoyens. Les témoignages de commerçants appelant en vain les forces de l'ordre tandis que leur magasin était dévasté, ou même de ceux qui ont courageusement essayé de défendre leur bien, laisseront des traces dans notre imaginaire collectif. Une immense partie de l'opinion publique reste abasourdie et les justifications politiques de ces pillages données par les idéologues aggravent le problème.

Elles nous font collectivement prendre le risque de rendre sympathiques des initiatives qu'en temps ordinaire nous devrions tous trouver inquiétantes. Mais nous avons quitté les rivages des temps ordinaires.

Un peu partout en France, des groupes – sans s'être toujours concertés – se sont organisés avec le prétexte de défendre les commerçants contre les pilleurs. Même si le terme « milice » est à ce stade excessif, ou au moins prématuré, on ne peut qu'être frappé du fait que certains sont suffisamment convaincus de la fragilité de l'Etat pour ressentir le devoir de s'y substituer. Cette prétention est inquiétante, donc, parce qu'elle est la négation même de ce que constitue l'essence de l'Etat moderne, si l'on suit les célèbres remarques du sociologue Max Weber : le monopole de la violence légitime. Si l'Etat tolère d'être concurrencé dans ce domaine, c'est le diagnostic de sa déliquescence qu'il confirme. Or, le phénomène prend une ampleur nationale. Le 24 octobre, des groupes assimilés à l'ultradroite ont été signalés à Lyon, Toulouse, Tours, Dijon ou Caen, prétendant aider les forces de l'ordre à protéger les biens et les personnes.

A Lyon, l'AFP a signalé une douzaine d'individus cagoulés qui ont scandé des slogans nationalistes et ont tenu à déclarer aux policiers : « On est avec vous ! » A Nice, une centaine de militants masqués ont convergé vers le centre-ville, selon la préfecture ; 11 individus soupçonnés d'appartenir à l'ultradroite ont été placés en garde à vue, certains porteurs de matraques ou d'aérosols lacrymogènes. A Nancy, des hommes masqués et munis de brassards blancs se présentaient comme des « anticasseurs ».

## LA DROITE EXTRÊME À LA MANŒUVRE

On aurait raison de soupçonner la droite extrême d'être à la manœuvre mais certains cas sont presque plus inquiétants parce qu'ils permettent à des cryptofascistes de se mêler à des citoyens aux sentiments politiques plus mitigés mais qui ont ressenti une profonde injustice et désirent aider. A Montpellier, par exemple, à l'initiative de l'influenceur fitness Alpharise, a été créé un « groupe d'entraide citoyenne » pour protéger les commerces estimant que l'Etat et la police sont défaillants. Il se trouve que cette initiative prend de l'ampleur puisqu'on dénombre 66 groupes Telegram dans autant de villes françaises. Des liens avec la radicalité politique sont clairement établis et l'on y observe nombre de messages racistes et violents mais il reste que des consignes officielles de non-discrimination et de modération ont été données par les administrateurs des groupes sans qu'il soit simple de démêler le bon grain de l'ivraie.

## RESPECTER L'ORDRE SOCIAL

L'Histoire ne se répète jamais, c'est entendu, mais elle nous force à la vigilance. Dans l'Italie du début des années 1920, les escouades fascistes prétendaient répondre au désordre social et à l'impuissance des autorités, elles aussi. D'une autre façon, dans l'Allemagne turbulente de l'après-Première Guerre mondiale, le recours aux corps francs montra que l'Etat ne se renforce jamais lorsqu'il cède à la tentation de déléguer à des groupes armés le maintien de l'ordre. Dans ces périodes troubles, il est fondamental que la force publique montre qu'elle n'appartient à aucun autre corps que celui de l'universalisme du bien commun.

C'est fondamental parce que l'ordre social repose sur une croyance : celle que les autres vont respecter cet ordre social. C'est celle-ci qui nous permet de coexister pacifiquement conscients que la loi et son exercice enchaînent une partie de la liberté des autres pour que la nôtre soit conservée. Elle entraîne un système d'anticipations réciproques qui sont ordinairement confirmées parce que chacun croit qu'elles le seront effectivement. L'ordre social se fonde donc sur une prophétie autoréalisatrice. Il est solide parce que son ciment est une croyance collectivement partagée, il est fragile pour la même raison. ✶

**Gérald Bronner** est sociologue et professeur à la Sorbonne Université.

KATE COPELAND



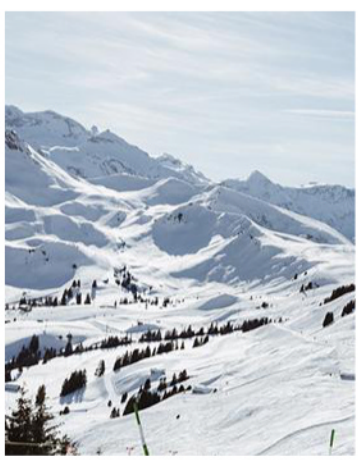
© Tourismus Adelboden-Lenk-Kandersteg

# ADELBODEN-LENK-KANDERSTEG : EN MARS, LE SKI SE SAVOURE AU SOLEIL

En mars, il n'est pas facile de trouver une destination où l'on peut encore vraiment skier. Adelboden-Lenk-Kandersteg, en Suisse, permet ce séjour hors du temps.



Une expérience unique, qui restera longtemps gravée dans votre mémoire. Adelboden-Lenk-Kandersteg offre aux fondus de ski une option rare en Suisse au mois de mars : un vrai domaine encore skiable, mais aussi plusieurs vallées pour varier les plaisirs. Adelboden déroule son décor de chalets autour de 1 350 mètres, Lenk mise sur les paysages et le bien-être, tandis que Kandersteg ouvre sur un univers plus nordique. Frutigen et Kiental-Reichenbach complètent l'ensemble. Et lorsque les journées s'allongent, le plaisir passe aussi par une terrasse au soleil, un refuge chaleureux ou une balade dans les villages traditionnels d'Adelboden et de Lenk.



## Plus de 200 kilomètres de pistes

Le domaine compte plus de 200 kilomètres de pistes préparées. Le domaine skiable principal d'Adelboden-Lenk relie les deux localités d'Adelboden et de Lenk. Du côté d'Adelboden, les amateurs de sports d'hiver peuvent également profiter des sous-domaines d'Elsigen-Metsch, de Tschentenalp et d'Engstligenalp, tandis que du côté de Lenk, le sous-domaine de Betelberg leur est accessible. Pistes larges, carving, funslopes, skicross et snowparks permettent de varier les plaisirs. Adelboden reste liée au Chuenisbärgli, piste majeure de la Coupe du monde.

## Pourquoi choisir Adelboden-Lenk-Kandersteg en mars ?

Le matin, les skieurs peuvent s'élancer sur la célèbre piste de Coupe du monde du Chuenisbärgli, empruntée chaque année en janvier par les plus grands champions. Plus tard, place à une glisse plus tranquille du côté du col du Hahnenmoos et du Bühlberg, avec une pause sur la terrasse ensoleillée d'un restaurant de montagne face aux sommets. Une partie importante des pistes principales bénéficie d'un enneigement technique. Engstligenalp, plateau d'altitude au-dessus d'Adelboden, prolonge l'ambiance hivernale. À Kandersteg, le décor devient plus nordique, avec ses pistes de fond et le lac d'Oeschinen.

## Des offres uniques pour toute la famille

Le samedi, KidsFree permet à jusqu'à deux enfants de 6 à 15 ans de skier gratuitement avec un adulte détenteur d'un forfait journée. Les moins de 6 ans skient gratuitement toute la saison. Les écoles couvrent alpin, snowboard et fond. Côté hébergement, le Ferien- und Familienhotel Alpina et le Hotel Hari ciblent les familles à Adelboden ; à Lenk, le Hotel Waldrand et le Lenkerhof gourmet spa resort combinent ski et détente.

## Des pauses authentiques

Sur l'Engstligenalp, un restaurant igloo propose fondue, sculptures de glace et même des nuitées sous des dômes de neige. À Adelboden, le Bellevue Parkhotel & Spa ou le Hotel Adler servent de points de chute. À Lenk, le Lenkerhof, ancien établissement de cure devenu 5 étoiles supérieur, prolonge la journée côté spa. Mais l'après-ski se savoure aussi plus simplement : une chaise longue au soleil, un café dans une ambiance de coucher de soleil ou une promenade entre les chalets d'Adelboden et de Lenk. Ces moments de détente font pleinement partie de l'identité de la destination.

## Ski de fond, raquettes et randonnées d'hiver

Au-delà du ski alpin, Adelboden-Lenk-Kandersteg offre de nombreuses possibilités. Kandersteg, réputée pour le ski de fond, compte 52 kilomètres de pistes. En mars, les fondeurs peuvent aussi prendre de l'altitude à Sunnbüel, au-dessus de Kandersteg, et sur l'Engstligenalp, au-dessus d'Adelboden : deux secteurs où l'enneigement reste généralement plus favorable à cette période. Rien n'empêche non plus de partir en randonnée hivernale. À Kiental-Reichenbach, vallée latérale préservée, sentiers enneigés et itinéraires en raquettes permettent de s'éloigner des pistes et de retrouver une montagne plus paisible.

## Un accès simple dans l'Oberland bernois

Depuis la France, l'accès se fait facilement en train comme en voiture. Depuis Paris, comptez environ 6 h 30 en train via Bâle, Spiez et Frutigen, puis un bus jusqu'à Adelboden ; en voiture, environ 590 kilomètres et un peu plus de 7 heures de route. Pour rejoindre Lenk, une autre option consiste à passer par Genève et Lausanne puis, depuis Montreux, à gagner Zweisimmen via Gstaad avec le Golden Pass, un superbe trajet panoramique. De Zweisimmen, Lenk se rejoint rapidement. Depuis Lyon, Genève ou l'est de la France, les grands axes suisses et les correspondances ferroviaires facilitent aussi l'arrivée. Sur place, les trains et les bus régionaux permettent de se déplacer – et ce, gratuitement grâce à la carte d'hôte.

ADELBODEN LENK
KANDERSTEG

Volodymyr Zelensky

# « Si Marine Le Pen vient en Ukraine, je pense qu'elle changera de position »

Dans une interview exclusive, le président ukrainien s'inquiète des concessions de Trump à Poutine, ainsi que du projet du RN d'arrêter l'aide financière à Kiev. Et compte plus que jamais sur le soutien de l'Europe ●



PRÉSIDENCE UKRAINIENNE/PLANET PIX/ZUMA PRESS WIRE/MAXPPP

Dans sa première interview à l'Express, en août 2022, Volodymyr Zelensky tirait les leçons de six mois de guerre, assurant vouloir « restaurer les frontières de l'Ukraine ». Qui pouvait imaginer que c'est un président ukrainien encore en guerre qui s'exprimerait à nouveau dans nos colonnes, plus de quatre ans après ? Un chef de l'Etat empli de gravité, alors que les Etats-Unis de Donald Trump prennent une nouvelle fois le parti de l'agresseur, Vladimir Poutine, en autorisant l'importation de millions de tonnes de diesel russe, tout en demandant à Kiev de stopper ses frappes sur les raffineries ennemies. « La guerre pourrait s'arrêter si l'attitude des Etats-Unis à l'égard de Poutine cessait d'être accommodante », martèle-t-il, implorant son homologue américain de « changer de tactique » s'il compte mettre fin à l'offensive russe de cette manière. Outre un éventuel lâchage de la part de l'Amérique, un autre nuage noir se forme à l'horizon : la possible élection en mai prochain de Marine Le Pen qui a promis d'arrêter l'aide financière à l'Ukraine six mois après son arrivée à l'Elysée. Face à ce qui représenterait un immense danger pour la sécurité de notre continent, Volodymyr Zelensky explique pourquoi « l'Europe a besoin de l'Ukraine », qui aide notamment l'industrie de défense française à se perfectionner.

**Le 19 octobre, Donald Trump a déclaré : « La Russie s'est bien comportée vis-à-vis de l'Ukraine. Ils n'ont pas fait grand-chose. » Une semaine plus tard, on apprenait que les premiers tankers de diesel russes étaient en route vers les Etats-Unis. Comment réagissez-vous à cette séquence ?**

**Volodymyr Zelensky** Si les frappes massives visant nos concitoyens, les morts des civils et les frappes sur les structures énergétiques constituent, dans la conception des Etats-Unis, « un bon comportement », alors soit… Mais avant tout, la Russie est



**Propos recueillis par Eric Chol**
Directeur de la rédaction



**Charles Haquet**
Rédacteur en chef monde



**et Cyrille Pluyette**
Rédacteur en chef adjoint monde

un occupant. Elle essaie de nous envahir depuis 2014, d'abord par une occupation rampante, puis par une guerre à grande échelle. Par conséquent, vous comprendrez que j'ai trouvé très étrange ce message au sujet d'un « bon comportement ».

En ce qui concerne le diesel [NDLR : Donald Trump a suspendu les sanctions sur le diesel russe, permettant son importation aux Etats-Unis], je dirai deux choses : ce diesel ne navigue pas dans les airs, il passe par les eaux territoriales d'autres pays. Si tout le monde accepte que le diesel circule de la Russie vers les Etats-Unis, si cela convient aux autres partenaires, que pouvons-nous dire, que pouvons-nous faire ? Notre réponse est très simple : les Russes frappent nos structures énergétiques, nous répondons car nous estimons que c'est juste. Nous ne pouvons pas soutenir cet accord sur le diesel qui permettra à la Russie de gagner de l'argent qui sera utilisé pour se renforcer et fabriquer des armes. Nous sommes reconnaissants aux Etats-Unis pour son soutien bipartisan, des deux chambres et des deux partis. J'ai rencontré à plusieurs reprises le président Trump et cela a été constructif. Mais cet accord russo-américain nous affaiblit, il affaiblit l'Ukraine et donc toute l'Europe et, à coup sûr, cela ne renforcera pas les Etats-Unis.

**Les Ukrainiens et les Européens pourront-ils une nouvelle fois raisonner Trump ou celui-ci a-t-il franchi une étape irréversible en direction de Poutine ?**

Plus de quatre ans après notre premier entretien, nous sommes toujours en train de parler de cette guerre et de la façon d'y mettre fin. Cette guerre à grande échelle est une tragédie. Incontestablement, la guerre pourrait s'arrêter si l'attitude des Etats-Unis à l'égard de Poutine cessait d'être accommodante. Du reste, d'autres pays entretiennent des rapports étroits avec la Russie, ce qui n'aide pas à stopper Moscou.

**« L'ACCORD RUSSO-AMÉRICAIN SUR LE DIESEL NOUS AFFAIBLIT AINSI QUE TOUTE L'EUROPE ET, À COUP SÛR, CELA NE RENFORCERA PAS LES ÉTATS-UNIS »**

Ce qui peut arrêter l'agression du Kremlin, c'est la force, et quand je dis « force », je ne pense pas seulement à des actions militaires. La force peut avoir des formes différentes : la fourniture d'armes, des sanctions financières, des lois visant à empêcher le contournement des sanctions ou encore des actions diplomatiques visant à isoler politiquement la Russie, en ne l'invitant pas aux sommets prestigieux, par exemple. Cela, afin de lui signifier sa place de pays agresseur. Si la Russie arrête sa guerre, je suis persuadé que le monde entier voudra trouver des moyens de restaurer les relations avec elle.

Mais établir aujourd'hui des liens économiques avec la Russie alors qu'elle occupe illégalement le territoire ukrainien me semble très étrange. Cela équivaut à soutenir cette occupation. Dès lors, nous aimerions beaucoup que le président des Etats-Unis comprenne que de simples bonnes paroles ne suffiront pas à convaincre Poutine de venir à la table des négociations, ni de mettre fin à son agression.

**Comment expliquez-vous que Trump fasse si souvent des concessions à Poutine ?**

Il me semble parfois que c'est une tactique : le président américain essaie d'arrêter l'agression de Poutine par des relations amicales. Dès le départ, le président Trump a fait preuve d'une certaine complaisance à l'égard de Poutine. Mais après un an et demi de son second mandat, force est de constater que cette attitude conciliante n'a pas arrêté la guerre. Je ne veux pas porter de jugement sur cette tactique du président Trump. Cela dit, si cette attitude chaleureuse n'est pas la manifestation d'un sentiment, mais une tactique, j'aimerais beaucoup que le président en change. En revanche, si Donald Trump a des relations particulières, véritablement personnelles et historiques avec Poutine, alors j'aimerais qu'il en use pour pousser celui-ci à arrêter l'escalade dans son agression. Que Poutine cesse les frappes sur les infrastructures énergétiques ; qu'il arrête de bloquer la mer Noire ; et qu'il donne aux pays africains et asiatiques l'accès au blé ukrainien, qui est actuellement bloqué.

**Pourquoi, selon vous, Poutine est-il obsédé par l'idée de conquérir et de détruire l'Ukraine ?**

L'objectif de Poutine est de restaurer l'influence de l'URSS. Or, sans l'Ukraine, il ne le pourra pas. Sans l'Ukraine, il lui est impossible de restaurer l'empire et d'exercer son influence sur le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan. Sa priorité, c'est l'Ukraine, puis la Biélorussie et le Kazakhstan. Ce sont les pays clés. Quelles étaient les républiques les plus influentes à l'époque soviétique ? Où se trouvaient la production et les ingénieurs, qui représentaient le vivier des cadres dirigeants de l'Union soviétique ? D'où venaient les futurs diplomates ? [NDLR : cœur technologique et scientifique de l'URSS, l'Ukraine a également « produit » de nombreux cadres politiques].

Voilà pourquoi Poutine est si menaçant avec l'Otan. Certaines anciennes républiques socialistes font aujourd'hui partie de l'UE et de l'Otan. Pour les faire revenir dans son giron, Poutine veut rétablir la configuration de sécurité qui existait jadis et restaurer l'influence de ce qui serait une URSS moderne.

**Son obsession pour l'Ukraine a-t-elle changé depuis le début de la guerre ?**

Non. Son objectif est toujours le retour de l'empire, même si ➤➤

**« L'objectif de Poutine est de restaurer l'influence de l'URSS. Or, sans l'Ukraine, il ne le pourra pas. »**

ces mots peuvent paraître grandiloquents. Prêtez attention à ce qu'il dit : la plus grande catastrophe du XXe siècle n'est pas, pour lui, la Seconde Guerre mondiale, ce n'est pas non plus le nazisme comme la personnification du mal, mais l'effondrement de l'Union soviétique. Autrement dit, cette obsession l'anime depuis longtemps. Mais il ne pouvait pas le dire publiquement [NDLR : au début des années 2000 lorsqu'il devient président], car il n'avait, à l'époque, pas assez d'influence et qu'il tentait de faire passer la Russie pour une pseudo-démocratie. Mais après vingt-cinq ans de mandat et d'expérience ; après vingt-cinq ans de contrôle total de l'information, de la population, de la production et des organes de protection de l'ordre ; et après avoir construit cette verticale du pouvoir, il tente maintenant de réaliser son objectif, à savoir l'occupation totale de l'Ukraine, la destruction de notre identité et la domination de la Russie sur tout notre territoire, tout en envisageant l'occupation d'autres anciennes républiques de l'URSS, qui sont aujourd'hui des pays indépendants.

**A quel point la volonté de faire du business avec la Russie entre-t-elle en ligne de compte pour Trump ?**

La Russie ne mène pas la guerre seulement contre nous. Elle a démarré une guerre hybride contre l'Europe depuis longtemps : influence sur les électeurs, sur l'expression de la volonté populaire, attaques informationnelles, cyberattaques, désinformation… La Russie est aussi active dans les pays d'Amérique latine et en Afrique. Partout, elle exerce son influence par les armes et par l'information.

Mais le business est également un levier important pour la guerre. Car plus il y a de business, plus il y a d'influence. Peut-on accepter de mener des affaires avec un Etat agresseur ? Non. Il faut n'en faire aucune, parce que c'est dangereux. L'agresseur gagne de l'argent et dépense cet argent pour la guerre. Guerre contre l'Ukraine et, je le répète, guerre informationnelle contre l'Europe.

**Continuez-vous à recevoir des armes américaines achetées par les Européens ? Que se passerait-il si les Etats-Unis arrêtaient leurs livraisons ?**

Merci pour cette question. Aujourd'hui, nous bénéficions du programme Purl [NDLR : mécanisme en place depuis l'été 2025 entre les Etats-Unis et l'Otan pour accélérer les livraisons d'armes], qui nous permet de financer l'armement en provenance d'Europe et d'autres pays. Pour la défense antiaérienne, il s'agit de missiles antibalistiques PatriotPac 2 et Pac 3, achetés essentiellement aux Etats-Unis – car ils n'existent pas en quantités suffisantes en Europe. Le programme Purl nous permet d'acheter aux Etats-Unis ce qui manque en Europe, mais avec un financement européen. Et nous sommes reconnaissants à l'Europe de son aide financière. Mais nous ne recevons rien gratuitement des Etats-Unis. Nous nous appuyons aussi sur notre propre production d'armes. Notre production technologique militaire – Miltech – a connu un développement très important.

**Qu'attendez-vous des Européens ? Craignez-vous qu'ils vous abandonnent ?**

Nous sommes en guerre et nous comptons sur toute aide. Mais en temps de guerre, il doit y avoir un îlot de stabilité. Pour nous, c'est l'Europe qui, dans sa majorité, soutient l'Ukraine. Nous comptons beaucoup sur elle. Mais je pense aussi que l'Europe a besoin de l'Ukraine. Nous partageons notre expérience de la guerre. Si, au début du conflit, nos militaires étaient entraînés en Europe, c'est aujourd'hui nous qui menons les entraînements, nous qui partageons et diffusons notre expérience dans les domaines de la lutte radio-électronique, des systèmes robotisés terrestres, des drones, des missiles et de la lutte contre les missiles balistiques. Nous partageons aussi notre expérience de la décentralisation énergétique avec l'Europe, qui bénéficie de notre savoir-faire sans être engagée dans cette guerre. Cela aussi, c'est exceptionnel.

**Une guerre qui dure depuis presque cinq ans**




LÉGENDES CATOGRAPHIE



STRINGER/REUTERS

**Que peuvent apprendre les Ukrainiens aux Européens, et plus particulièrement aux Français ?**
Nous pouvons leur apprendre comment mieux utiliser les Mirage français, avec notre expérience du champ de bataille ; comment utiliser les systèmes de défense antiaériens français (SAMP/T) ; comment, dans différentes conditions de guerre moderne, vos chars légers fonctionnent contre les drones et d'autres armements russes ; ou encore, comment fonctionnent les canons Caesar et les systèmes d'artillerie de calibre 155. Tous ces armements étaient présents, au début de la guerre, sur le champ de bataille et ils ont été améliorés grâce à nos retours d'expérience.

Soulignons que ces équipements ont bénéficié d'une grande visibilité dans le monde entier, à l'image des Caesar ou des Mirage, dont nous vantons ouvertement les performances. Résultat, ces armements sont aujourd'hui très demandés, les carnets de commandes sont pleins. Et c'est normal : vous nous avez aidés. Et nous, nous avons fait de la publicité aux produits français ! Aujourd'hui, nous parlons des Rafale [NDLR : Kiev a prévu d'acheter 16 chasseurs Rafale], ce qui incite de nombreux pays à en vouloir aussi. A ma connaissance, il y a vingt ans d'attente pour acquérir des Rafale. C'est formidable pour l'industrie française, ce sont des emplois et des impôts payés en France. Et c'est parfaitement juste.

**Comment cette guerre peut-elle finir ? Est-ce possible tant que Poutine est au pouvoir ?**
L'Ukraine souhaite aujourd'hui une désescalade, quelle qu'elle soit. Les deux parties doivent faire preuve de leur volonté de mettre fin à la guerre. La guerre peut s'arrêter demain, et je le dis sérieusement : demain, si les parties décident d'un cessez-le-feu. La fin de la guerre ne tient qu'à ça : un ordre militaire concret, que le commandant en chef de chaque armée donne à son armée. Cet ordre ne laisse aucune place à l'interprétation : il s'agit de cesser le feu, de cesser les combats.

Certes, ce ne serait pas la fin définitive de la guerre, mais en comparaison avec les années précédentes, ce serait pour le monde entier un signal que l'on s'approche de la paix. Un cessez-le-feu signifierait que l'on passe à l'étape suivante, à savoir la diplomatie. S'il est assorti de garanties de sécurité, ce sera également un signal pour les milieux d'affaires : ils pourront revenir en Ukraine pour investir dans sa reconstruction. Mais ce sera dans un second temps.

**↑ « L'Europe a aussi besoin de l'Ukraine car nous partageons notre expérience du champ de bataille. »**

**« UN CESSEZ-LE-FEU SIGNIFIERAIT QUE L'ON PASSE À L'ÉTAPE SUIVANTE, À SAVOIR LA DIPLOMATIE »**

**Marine Le Pen a déclaré qu'elle cesserait d'aider financièrement l'Ukraine si elle devenait présidente. Si vous étiez face à elle, que lui diriez-vous ?**
Sans aide, l'Ukraine aura moins de chances de tenir. Si l'Ukraine tombe, la Russie se rapprochera de l'UE, et donc de la France. C'est un risque. Vous voyez la distance que peut parcourir un drone russe ? Et un missile russe ? Regardez : ils sont déjà à Leipzig, ils tombent en Allemagne, franchissent l'espace aérien de la Pologne, de la Roumanie, etc. Je pense qu'il n'y a pas d'exception pour la Russie. Moscou fait exprès d'effrayer les pays européens, c'est une pression psychologique pour que l'Europe diminue son aide à l'Ukraine.

Et si la Russie se met à exiger que l'Europe aide moins l'Ukraine, cela aura comme conséquence qu'elle sera plus forte. Et l'Europe sera encore plus en danger. J'ai eu toutes sortes de discussions avec les Etats-Unis. Au début de son mandat, le président Trump et son vice-président J. D. Vance répétaient qu'il fallait trouver le moyen de mettre fin à la guerre – et de moins aider l'Ukraine. Mais cela ne fonctionne pas comme ça avec les Russes. Regardez vous-même : les Etats-Unis – qui sont nos partenaires et nous leur en sommes reconnaissants – ont réduit leur aide à l'Ukraine. Est-ce que cela a arrêté Poutine ? ➤➤

Non, bien au contraire. J'avais déjà dit à l'époque à nos partenaires américains que l'on ne peut pas savoir comment arrêter les Russes si l'on n'a jamais mis les pieds en Ukraine. A l'époque, j'avais invité les Américains. Et récemment, j'ai entendu Mme Le Pen dire qu'elle serait prête à venir. Alors oui, qu'elle vienne, qu'elle voit notre population, qu'elle déambule, qu'elle interroge ceux qu'elle croise, comment les gens vivent, ce qu'ils pensent de Poutine. Je pense qu'elle changera sa position.

**Vous avez invité Marine Le Pen en Ukraine ?**
Je crois que je viens de le faire.

**Plus globalement, la montée de l'extrême droite en France et en Europe vous inquiète-t-elle ?**
Le choix de tel ou tel dirigeant appartient exclusivement à votre peuple. A titre personnel, je peux dire que j'ai de bonnes relations avec les leaders du monde entier, de gauche comme de droite. Sur la question de l'Ukraine, tout le monde s'efforce d'être pro-ukrainien. Dans un même pays, les différentes forces politiques, qu'elles soient au pouvoir ou dans l'opposition, se rejoignent toutes sur le sujet ukrainien, car c'est une question de sécurité.

Peu importe que l'on soit de gauche ou de droite, que l'on soit conservateur ou libéral : la Russie est une menace pour tout le monde. Ses missiles ne choisissent pas qui frapper. Ils tuent des gens de gauche comme de droite. C'est pourquoi j'aimerais bien que la question ukrainienne ne divise pas en fonction des partis ou des opinions politiques, mais que tout le monde se concentre sur le fait que la vie humaine est unique.

**Et à Jean-Luc Mélenchon, que lui diriez-vous ?**
Je ne sais pas. Je ne l'ai jamais rencontré, je n'ai jamais échangé avec lui. Je ne connais pas ses opinions réelles. Sa rhétorique à notre égard n'est, à l'évidence, pas positive, mais c'est une rhétorique politique et publique. Mais regardez : la Russie menace toute l'Europe. Si un homme politique ne le comprend pas, c'est dommage.

Pourquoi ? Parce que des élections ne durent pas, alors qu'une menace peut durer toute une vie. Tout le monde pensait que la guerre serait courte. Certains nous donnaient trois jours avant d'être occupés. Et nous, nous pensions tous que le monde entier allait nous aider à arrêter Poutine ! Et voilà que la guerre dure depuis cinq ans. Je pense que tout homme politique français doit comprendre cela.

**« Il faut veiller à ce que la Russie n'intervienne pas dans l'élection présidentielle en France. »**



PRÉSIDENCE UKRAINIENNE

**Avez-vous un message à transmettre aux Européens, et aux Français en particulier, à quelques mois d'une élection cruciale ?**
Nous vous souhaitons la paix, nous voulons surtout que le choix des Français soit véritablement leur choix. Je pense qu'il faut veiller à ce que la Russie n'intervienne pas dans votre élection, que la Russie ne puisse pas influencer vos leaders politiques et que les Français sachent distinguer les représentants politiques indépendants de ceux qui sont dépendants de quelqu'un ou de quelque chose. Il est très important de garder à l'esprit que l'influence de la Russie n'est pas seulement politique, mais aussi technologique, par ses bots, son espace informationnel et ses narratifs. L'essentiel est que la France choisisse en toute indépendance de la Russie.

**Quelles sont les raisons d'espérer pour l'Ukraine, après presque cinq ans de guerre ?**
Qu'est-ce qui permet de garder l'optimisme ? Le fait que nous ne sommes pas seuls. Que nous avons à nos côtés l'Europe, les Américains et d'autres pays du monde qui nous soutiennent vraiment. L'optimisme est maintenu par la foi en la vérité. Celui qui est dans le vrai finira toujours par gagner. Nous sommes absolument certains de notre vérité, nous sommes certains que la Russie est un pays agresseur et j'espère que l'Ukraine, avec l'aide du monde, apportera de la stabilité au continent européen pour de longues années. Je souhaite à la France la stabilité, le calme et la paix. Que Dieu vous garde. ✶



# CONFÉRENCE

## À quelques mois de la présidentielle : comment anticiper les conséquences économiques et fiscales sur votre patrimoine ?

L'Express et Le Conservateur vous invitent à une conférence exclusive animée par Eric Chol, en présence de Thibaut Cossenet et Corinne Caraux.

Dette, taux d'intérêt, fiscalité, transmission : dans un environnement économique en pleine évolution, de nouveaux équilibres se dessinent. Cette rencontre permettra de décrypter les changements à venir et d'identifier les leviers concrets pour protéger, diversifier et faire évoluer son patrimoine.

Un cocktail suivra afin de prolonger les échanges dans le cadre prestigieux du Peninsula Paris, le jeudi 19 novembre à 19h30.



**Eric Chol**
Directeur de la Rédaction
L'Express



**Thibaut Cossenet**
Directeur de l'Offre Épargne
et Patrimoniale
Groupe Le Conservateur



**Corinne Caraux**
Déléguée Nationale
Membre de l'IACF
Groupe Le Conservateur

**Le jeudi 19 novembre à 19h30**

**Le Peninsula**
19 Avenue Kléber - Paris, France, 75116

*19h30 :* accueil des invités
*20h00 :* début de la conférence
*21h00 :* cocktail dînatoire et échanges avec les intervenants

*Pour vous inscrire à la conférence, veuillez scanner ce QR code*

En vous inscrivant, vous acceptez que vos données à caractère personnel soient traitées par L'Express, en tant que responsable de traitement, dans le cadre de l'organisation de la conférence. Si vous y avez consenti, vos données pourront également être transmises au Groupe Le Conservateur à des fins de prospection commerciale par courrier électronique. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, ainsi que d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de vos données personnelles. Pour en savoir plus sur les traitements mis en œuvre par L'Express, vous pouvez consulter : https://www.lexpress.fr/pratique/politique-protection-donnees-personnelles.html Pour en savoir plus sur les traitements mis en œuvre par le Groupe Le Conservateur et exercer vos droits, vous pouvez consulter : https://www.conservateur.fr/protection-des-donnees/
Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités mentionnées ci-dessus. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

LE CONSERVATEUR
EXPERT EN GESTION D'AVENIR DEPUIS 1844

En partenariat avec
L'EXPRESS



Réciprocité

# Ce que l'Europe peut apprendre de l'Ukraine

La résistance des Ukrainiens face à l'agresseur russe est riche d'enseignements pour les capitales européennes. Et pas seulement sur le plan militaire.

A l'heure où les chancelleries européennes s'inquiètent d'une montée de la menace russe, l'expérience de l'Ukraine a acquis une valeur unique. « Si, au début du conflit, nos militaires étaient entraînés en Europe, c'est aujourd'hui nous qui menons les entraînements, affirme Volodymyr Zelensky dans son entretien exclusif à L'Express. Nous partageons aussi notre expérience de la décentralisation énergétique avec l'Europe, qui bénéficie de notre savoir-faire sans être engagée dans cette guerre. » Plus de quatre ans et demi après le lancement de l'invasion russe, les échanges entre Kiev et les capitales européennes ne sont effectivement plus à sens unique. Et les leçons de l'Ukraine sont nombreuses : dans l'art de la guerre certes, mais aussi dans la capacité à maintenir son réseau énergétique, à lutter contre les ingérences, ou à faire perdurer les services de l'Etat… parfois grâce à un simple smartphone.

### 1 L'ARMÉE LA PLUS EXPÉRIMENTÉE D'EUROPE

Ancien membre des forces spéciales ukrainiennes, Andriy n'est pas du genre à prendre des pincettes. « En plus de quatre ans, la guerre a profondément changé. Et l'Europe n'est aujourd'hui pas prête à faire face à une guerre moderne », tranche ce quinquagénaire aujourd'hui reconverti dans l'industrie de l'armement. Sur le Vieux Continent, seule l'armée ukrainienne est confrontée quotidiennement à cette nouvelle donne. « Dans le domaine terrestre, elle est de loin la plus expérimentée, confirme une source militaire. Il y a énormément à apprendre de leur utilisation des drones : dans un rôle offensif ou défensif, pour le renseignement ou la logistique… »

Quasiment absents des forces ukrainiennes avant l'invasion, ces engins volants sont désormais au cœur de leur doctrine militaire. En 2024, l'appareil de défense leur a même consacré une branche dédiée, au même titre que l'armée de l'air ou de terre, avec la création de la première force de systèmes sans pilote. Une initiative copiée l'année suivante par les Russes. « Ce dont l'Europe a le plus besoin, c'est de notre expérience, jauge, à Kiev, Viktor Androussiv, analyste militaire et capitaine au sein des forces armées ukrainiennes. Nos technologies peuvent être facilement dupliquées, mais ce n'est pas le cas de notre savoir-faire : nos tactiques d'utilisation des drones sont plus importantes que les appareils eux-mêmes. »

Aujourd'hui, plus de 3 Russes sur 4 blessés ou tués sur le front le sont par ces engins. « Le drone est quasiment devenu aussi central que le fusil, résume Yohann Michel, responsable du pôle puissance aérienne à l'Institut d'études de stratégie et de défense. On le retrouve à tous les niveaux tactiques. » Et son rôle n'est pas qu'offensif. A la mi-octobre, la société ukrainienne SkyFall a présenté un nouveau modèle de drone « ambulance », le StarGate, doté d'une civière et de six larges hélices pour évacuer rapidement des blessés dans des endroits difficiles d'accès.

L'expertise ukrainienne se décline aussi dans la défense du ciel. « Ils font face à des attaques aériennes d'une ampleur inédite depuis la Seconde Guerre mondiale, résume une source militaire. Aujourd'hui, aucun pays européen

↑ Le StarGate, nouveau modèle de drone de la société ukrainienne SkyFall, doté d'une civière, permet d'évacuer rapidement les blessés.

SKYFALL

ne serait en mesure de s'en protéger aussi efficacement. » Cette défense antiaérienne compte désormais parmi les plus performantes au monde grâce à des moyens adaptés à chaque type de menace. Dès 2024, les industriels ukrainiens ont commencé à développer des drones intercepteurs, chargés de détruire à peu de frais les salves de Shahed lancées par Moscou. Cette innovation n'a cessé depuis de se perfectionner. En septembre dernier, le 1020e régiment antiaérien a ainsi dévoilé les premières images de la destruction d'un drone à réaction russe – bien plus rapide et compliqué à contrer que les précédents modèles – grâce à un nouvel intercepteur plus véloce de la société ukrainienne Wild Hornet. Quelques jours plus tard, l'armée de l'air annonçait l'élimination d'autres drones à réaction à l'aide de tourelles robotisées dopées à l'intelligence artificielle.

« Tous les trois mois, la technologie change sur le champ de bataille. Pour y répondre, il faut aller très vite », explique Iouri, un commandant d'unité. Cet officier, rencontré à Kramatorsk en juillet, connaît personnellement les fabricants des systèmes de brouillage qu'il utilise et les contacte régulièrement. « Ils nous envoient des produits à tester. Dès que quelque chose ne fonctionne plus parce que les Russes ont trouvé la parade, nous pouvons leur suggérer des améliorations. » Cette coopération entre fabricants et militaires permet d'améliorer armes et drones suffisamment vite pour conserver l'avantage sur le champ de bataille.

### 2 UNE SOCIÉTÉ « TOUT NUMÉRIQUE »

Février 2022. Tandis que les chars russes se ruent sur Kiev, Kharkiv ou Marioupol, le tiers de la population ukrainienne se retrouve sur les routes. Dans leur fuite, beaucoup n'ont pas le temps d'emporter leurs papiers d'identité. Heureusement, il y a Diia. Lancée en 2019 avec l'ambition de « mettre l'Etat dans un smartphone », cette application très performante permet aux Ukrainiens d'avoir, sur la même interface, passeport, permis de conduire et acte de naissance. On peut également régler ses impôts ou ses amendes en quelques minutes, déclarer la naissance d'un enfant ou signaler la présence de drones ennemis à proximité. Et quinze à quarante minutes suffisent pour créer une microentreprise depuis un téléphone.

En 2024, l'Etat a même ouvert le mariage en ligne. Dans Diia, l'un des futurs époux appuie sur « Demander en mariage », l'autre reçoit le message « Veux-tu m'épouser ? » et dispose de quatorze jours pour répondre. En cas d'accord, les deux personnes peuvent se dire oui lors d'un appel vidéo avec un officier d'état-civil. On peut regretter le manque de romantisme, mais cette procédure permet à des millions de couples séparés par la guerre, réfugiés à l'étranger ou mobilisés dans l'armée, de s'unir sans se déplacer… ou de se séparer. Car depuis cette année, Diia propose le divorce en ligne. En tout, 23 millions d'Ukrainiens utilisent Diia, soit 3 détenteurs de smartphone sur 4, selon le ministère de la Transformation numérique. Héritière d'une administration soviétique lourde et propice aux abus, l'Ukraine avait fait de la digitalisation, après la révolution de Maïdan en 2014, un levier contre la corruption. Le vaste vivier national d'ingénieurs et de développeurs qualifiés a accéléré cette transformation, qui commence à inspirer l'Union européenne. L'Estonie propose ainsi depuis 2023 une application proche de Diia. A quand la France ?

### 3 LA RÉSILIENCE ÉNERGÉTIQUE

Pour Viktor, qui, avant de conseiller l'armée, a fait carrière dans le secteur de l'énergie, la robustesse du système électrique ukrainien s'explique d'abord par l'histoire. « A l'époque soviétique, les capacités de production étaient excédentaires parce que l'on se préparait à la troisième guerre mondiale : c'est pourquoi il est très difficile de détruire ce réseau. Mais si le système énergétique français était visé par les mêmes attaques, ce serait fini en trois jours. » Cet héritage, pourtant, s'érode. A l'heure où l'Ukraine s'apprête à affronter son cinquième hiver sous les bombes, les frappes russes ont réduit de plus de moitié les capacités de production du pays. Résultat, les Ukrainiens n'ont eu d'autre choix que de repenser leur modèle énergétique.

**10 MILLIONS**

**Le nombre de drones que l'Ukraine prévoit de produire au total en 2026**

« La principale leçon, c'est qu'une protection physique est indispensable pour préserver les infrastructures clés du réseau, note Mykhailo Gonchar, président de l'institut ukrainien Centre for Global Studies Strategy XXI. » Kiev a en parallèle investi dans sa capacité à réparer dans l'urgence. En prévision d'une nouvelle campagne de frappes hivernales, le ministère de l'Energie a, début octobre, chargé Ukrenergo, le gestionnaire du réseau d'électricité, de constituer des réserves supplémentaires d'équipements critiques, afin de remettre rapidement en service les installations endommagées.

L'Ukraine mise aussi sur la décentralisation de ses capacités de production d'énergie en investissant dans de petites unités locales produisant simultanément de l'électricité et du chauffage. « En cas de destruction des grandes infrastructures urbaines, elles sont essentielles pour prendre le relais », observe Mykhailo Gonchar. En janvier, Kiev avait annoncé avoir acquis près de 600 unités de ce type pour une capacité de 500 MW supplémentaires. « Notre mission consiste à mettre en place un système plus difficile à détruire et plus facile à remettre sur pied », avait résumé le ministre de l'Energie, Denys Chmyhal. Avec l'espoir de le faire tenir un hiver de plus.

### 4 LA CAPACITÉ À RESTER UNIE MALGRÉ LES ÉPREUVES

Les sociologues parlent de « l'effet drapeau ». Malgré les épreuves, les bombardements et les trahisons américaines, la société ➤➤




ukrainienne est parvenue à préserver un large consensus sur l'essentiel : à savoir l'indépendance, la démocratie et la résistance face à la Russie. Sans oublier la perspective d'une adhésion à l'Union européenne et à l'Otan. Avant 2022, l'entrée dans l'Alliance était contestée dans une partie de l'est et du sud du pays. Ce n'est plus le cas, sous la pression d'un ennemi commun.

« Depuis 2022, l'unité de la société s'est nettement renforcée, notamment sur les grandes questions géopolitiques. Ce niveau d'unité s'est maintenu à un niveau élevé, malgré les années de guerre », analyse Anton Hrouchevsky, directeur de l'Institut international de sociologie de Kyiv. Mais la cohésion ne signifie pas l'absence de désaccord. « Les Ukrainiens débattent de la politique, de la corruption, de la mobilisation et de la conduite de la guerre », précise Anton Hrouchevsky, qui note également que les frappes russes sur tout le territoire ont réduit la distance perçue entre le front et l'arrière.

A Lviv, Kyiv, Kharkiv, Odessa ou Kherson, chacun connaît quelqu'un qui a été blessé, tué, déplacé ou vit sous les bombardements. La souffrance partagée resserre les liens sociaux. Toutefois, si les divisions régionales et linguistiques se sont estompées, un autre clivage, entre les citoyens et les élites, est apparu. Alimenté par la corruption, les inégalités et le sentiment que certains profitent pendant que d'autres souffrent, « ce rejet des élites rappelle les dynamiques "anti-establishment" observées en France, en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis, ajoute Anton Hrouchevsky. Il ne fragilise pas encore l'unité nationale, mais pourrait toutefois devenir politiquement explosif après la guerre. »

**↑ Si la guerre a renforcé la cohésion nationale, certains désaccords persistent *(ici, en 2025, une manifestation contre la corruption).***

## SOUMIS DEPUIS 2014 AUX INGÉRENCES DE MOSCOU, LES UKRAINIENS MISENT DÉSORMAIS SUR LA PRÉVENTION

### 5 RÉSISTER AUX INGÉRENCES RUSSES

Voilà encore un sujet sur lequel les Ukrainiens ont beaucoup de choses à nous apprendre, surtout avec l'année électorale qui s'annonce. Soumise, depuis 2014, aux ingérences de Moscou, la société civile s'est organisée. Journalistes, fact-checkers bénévoles et chercheurs jouent un rôle central. Ils documentent les affirmations russes, remontent à leurs sources, analysent les réseaux Telegram puis expliquent au public les techniques de manipulation employées par l'ennemi. Mais ce n'est que depuis l'invasion à grande échelle que le gouvernement de Kiev reconnaît la propagande comme arme de guerre. En 2021, un mécanisme commun associant l'Etat et la société civile a été créé pour lutter contre la désinformation : le Centre de communication stratégique et de sécurité de l'information (Spravdi). Ses missions comprennent le suivi des récits hostiles, l'étude des publics vulnérables, la production d'informations publiques vérifiées et la coordination de la communication en période de crise.

En parallèle, le Centre de lutte contre la désinformation, créé en 2021 auprès du Conseil de sécurité nationale et de défense, identifie les opérations d'information russes et coordonne les réponses avec les services de sécurité, les institutions publiques, les ONG et les partenaires internationaux. Il collabore également avec les plateformes numériques pour supprimer ou restreindre les canaux de propagande. Durant ce seul mois d'octobre, 39 chaînes diffusant de la propagande russe ont été bloquées ou retirées de YouTube.

Les Ukrainiens misent aussi beaucoup sur la prévention, avant que des récits hostiles ne prennent de l'ampleur, et les réponses coordonnées entre médias, ONG, agences gouvernementales et services de sécurité. Le maître-mot ? Communiquer. Un domaine dans lequel l'Ukraine excelle. Le 14 octobre, une équipe ukrainienne composée de représentants du ministère des Affaires étrangères, du Centre de lutte contre la désinformation, du ministère de la Défense, des forces armées et du Service national des communications spéciales a d'ailleurs remporté le premier exercice de communication stratégique organisé par l'Otan, Synesis.

Mais les ingérences du Kremlin ne se limitent pas aux opérations de propagande. Les services russes recrutent aussi, en Ukraine, des « locaux » pour effectuer des opérations de sabotage. Les fameux « agents jetables », que les services russes utilisent également dans d'autres pays – pour la tentative d'attentat au drone explosif dans l'aéroport de Leipzig, par exemple. Le phénomène a pris une telle ampleur que les autorités ukrainiennes ont lancé une campagne nationale de sensibilisation, avec des interventions dans les écoles et même un chatbot pour recueillir les signalements. Grâce à cette campagne, les agents jetables ukrainiens contactés sur Telegram pour commettre un attentat savent désormais qu'ils encourent de grosses sanctions (prison, amende) et qu'un pays ennemi se cache derrière leur recruteur. ✷

**CHARLES HAQUET, CLARA MARCHAUD ET PAUL VÉRONIQUE**

STRINGER/REUTERS

**L'ÉDITO ÉRASME**

**par Luc de Barochez**
éditorialiste
Europe



# Aide militaire à l'Ukraine : les mensonges populistes

Ceux qui exploitent la lassitude de la guerre pour dénoncer la nécessité de l'aide à Kiev ont doublement tort.

La plupart des partis populistes européens veulent stopper l'aide militaire à l'Ukraine, qu'ils jugent aussi ruineuse que dangereuse. Elle coûterait une fortune aux contribuables ; elle ne ferait que prolonger le conflit, en retardant l'échéance d'une défaite inéluctable de Kiev. Les deux arguments prospèrent grâce à la lassitude de la guerre qui se répand dans les opinions publiques européennes. Pourtant, ils sont faux.

En réalité, l'aide pèse peu. Pour la France, elle s'élève depuis l'invasion russe de 2022 à quelque 2 milliards d'euros par an pour l'assistance militaire bilatérale, 6 milliards en ajoutant la part française de l'aide fournie à Kiev par l'Union européenne. La supprimer ne comblerait qu'une infime partie du déficit budgétaire de l'Etat (130 milliards d'euros cette année). Même pour l'Allemagne, dont l'aide bilatérale à l'Ukraine est quatre fois plus élevée que celle de la France, la somme plafonne à 1,3 % des dépenses de l'Etat fédéral.

Surtout, loin d'empêcher la paix, l'aide européenne favorise son avènement. En conséquence, il serait opportun de l'accélérer. Le Kremlin ne négociera pas sérieusement tant qu'il n'a pas compris que ses objectifs sont inatteignables par les armes. A contrario, l'arrêt de l'aide américaine décidé par Donald Trump en 2025 n'a pas fait progresser d'un pouce la cause de la paix.

Les populistes avancent un autre argument : abandonner l'Ukraine à son sort soulagerait le portefeuille des Européens en leur permettant d'importer de nouveau du gaz russe bon marché. C'est ignorer que le prix du gaz flambe à cause de la guerre dans le Golfe et non du conflit en Ukraine. C'est ignorer aussi que le gaz russe « pas cher » a eu un coût prohibitif : la dépendance géopolitique, dont l'UE paye encore les conséquences.

Poutine compte sur le déclin du soutien occidental à Kiev avec le temps. Il pense que l'Ukraine finira par tomber comme un fruit mûr. Les faits semblent lui donner raison. Plus la guerre dure, plus elle est cruelle pour les civils et plus l'Europe détourne les yeux. La victoire de la candidate pro russe à la présidentielle bulgare, le 1er novembre, en témoigne. En Allemagne, la patronne de l'AfD Alice Weidel prétend que « 90 % des Allemands s'opposent à ce qu'on continue à dilapider en Ukraine le produit de leurs impôts ». En Italie, la politique pro ukrainienne de la présidente du Conseil Giorgia Meloni est de plus en plus contestée. Mais le véritable maillon faible est la France, où Marine Le Pen, en tête des intentions de vote à la présidentielle de 2027, prône l'arrêt de l'aide militaire à l'Ukraine « dans les six mois » après sa potentielle installation à l'Elysée.

Là où les populistes ont raison, c'est que l'UE paye mais ne décide pas. Poutine et Trump, qui la méprisent, s'entendent pour l'écarter des pourparlers en vue d'un règlement. Les amorces de discussion directes des Européens avec le Kremlin n'ont rien donné. Ce fut encore le cas le 27 octobre avec le coup de téléphone passé à Poutine par les présidents finlandais et norvégien. Pourtant, l'Europe a des cartes à jouer. Elle est la principale pourvoyeuse d'aide à l'Ukraine ; elle détient plus de 200 milliards d'euros d'avoirs russes gelés qu'avec un peu d'audace, elle pourrait utiliser ; elle est prête à offrir des garanties de sécurité à l'Ukraine pour consolider un cessez-le-feu ; elle sera indispensable le jour où il faudra reconstruire le pays.

Les populistes ignorent que l'aide à l'Ukraine n'est plus seulement une question de solidarité avec un pays européen agressé. Sa défaite saperait la sécurité continentale, en consacrant à la fois l'impuissance de l'Otan et l'insignifiance stratégique de l'UE. Le réalisme impose que la Russie perde, car c'est la seule chance de mettre un terme à ses ambitions impériales et de la contraindre à un changement de régime. La capacité de l'Europe à exercer sa souveraineté de manière indépendante est en jeu dans les steppes du Donbass. S'ils étaient vraiment des patriotes, les populistes le comprendraient. ✷



Marine Le Pen annonce, en cas de victoire en 2027, l'arrêt de l'aide militaire.

O. LE JEUNE/PHOTOPQR/*LE PARISIEN*/MAXPPP

## Blessures invisibles



# Le regard au-delà de Guillaume Herbaut

Derrière les lignes de front, la guerre imprime ses marques dans les corps des Ukrainiens, les paysages et les mémoires.

Depuis l'invasion russe, le photojournaliste Guillaume Herbaut arpente l'Ukraine de l'arrière. Dans les espaces où l'on se réfugie pendant les bombardements, auprès des soldats revenus des prisons russes, le long des routes traversées de corridors de filets antidrones ou dans les lieux de répit pour enfants traumatisés, il saisit une guerre qui déborde du champ de bataille. Photographier la guerre, mais aussi ce qu'elle fait à ceux qui devront vivre avec ses traces. Les corps éprouvés, l'enfance meurtrie, les gestes de survie et les paysages dévastés racontent une autre histoire du conflit : celle qui se poursuit bien après les explosions. Lauréat du prix Marc Ladreit de Lacharrière-Académie des beaux-arts 2024, Guillaume Herbaut présente *Ukraine, le mal qui reste,* au pavillon Comtesse de Caen de l'Institut de France, à Paris (VI[e]), jusqu'au 29 novembre. ✶ **D. B.**



G. HERBAUT/PRIX DE PHOTOGRAPHIE MARC LADREIT DE LACHARRIÈRE-ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

→ **Izium, 10 décembre 2025. Un corridor de filets antidrones s'étend au-dessus de la route entre Izium et Sloviansk.**



↓ **Oblast de Lvic, dans la région des Carpates, juin 2025. Une enfant se baigne durant la colonie Gen camp, qui organise des vacances thérapeutiques pour les enfants ukrainiens traumatisés par la guerre.**





↑ **Kharkiv, Ukraine, septembre 2024. Des clients du marché Barabachovo se réfugient dans le métro lors d'un bombardement russe.**



← **Pavlohrad, oblast de Dnipropetrovsk, 21 juillet 2026. Des enfants cherchent des câbles en cuivre dans le moteur d'une voiture carbonisée, au pied d'un immeuble résidentiel, après une frappe russe au moyen d'une bombe guidée, la veille, qui a tué au moins deux civils et en a blessé 13 autres.**

G. HERBAUT/PRIX DE PHOTOGRAPHIE MARC LADREIT DE LACHARRIÈRE-ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'EXPRESS

# le grand COLLOQUE 26

LES RAISONS D'ESPÉRER

**Et si le monde allait mieux qu'on ne le pense ?**

## Science Economie IA
## Défense Europe Education

**Lundi 16 novembre 2026**
à partir de 14 h 30

**Théâtre Marigny, Paris**

**Réservez vos places**

AVEC **STEVEN PINKER** Professeur de psychologie à l'Université Harvard, titulaire de la chaire Johnstone Family **JENS JUUL HOLST** Docteur en médecine et en sciences médicales, Université de Copenhague et chercheur au Centre Novo Nordisk **ANDREJ PLENKOVIĆ** Premier ministre de Croatie **LUDOVIC CHAKER** Directeur, adjoint en charge de l'anticipation stratégique du délégué général pour l'armement, ministère des Armées **FLORENCE GAUB** Directrice de recherche, collège de défense de l'Otan **CLAUDIA MONTERO** Présidente d'Eurogroup Consulting **OMAR DHIAB** Chef étoilé Michelin **ARANCHA GONZÁLEZ** Doyenne de la Paris School of International Affairs (PSIA) à Sciences Po **THIERRY BRETON** Dirigeant de grandes entreprises, ancien ministre et commissaire européen **EL MOUHOUB MOUHOUD** Président de l'Université PSL **THOMAS JEANJEAN** Directeur, ESCP **FRANÇOISE GILLES** Directrice des risques du Groupe et membre du comité de direction d'AXA

AVEC LE SOUTIEN DE

AXA ESCP ReedSmith Taboola

# Et si Netanyahou partait… Six scénarios pour demain

Dans le cas où le leader de l'opposition, Gadi Eisenkot, devenait Premier ministre d'Israël, la doctrine militaire du pays ne serait pas chamboulée. Mais le centriste a déjà esquissé des évolutions politiques pour la région ●



**Charles Carrasco**
Grand reporter monde

Lorsqu'on a été le chef d'état-major de Tsahal, observateur au cabinet de guerre de Benyamin Netanyahou, que l'on a perdu son fils de 25 ans et deux neveux au combat dans la bande de Gaza, peut-on vraiment opérer un virage à 180 degrés de la politique étrangère israélienne ? De l'avis des experts interrogés par L'Express, il ne faut pas s'attendre à un bouleversement complet au Moyen-Orient si Gadi Eisenkot, le chef du parti de centre droit Yashar, devient Premier ministre d'Israël. Après le traumatisme du 7 octobre 2023, l'Etat hébreu ne compte pas faiblir face à ses ennemis dans la région. Mais là où l'opposition israélienne cherche des sorties politiques, Benyamin Netanyahou reste animé par une vision messianique de la guerre. Voici nos six scénarios pour la région.

### 1 FRAPPER L'IRAN APRÈS LES *MIDTERMS*

Deux jours avant l'élection du 27 octobre en Israël, Netanyahou publie sur X une photo apocalyptique d'un champignon nucléaire au-dessus de Tel-Aviv avec la mention : « Si les Iraniens obtiennent l'arme nucléaire, plus rien ne sera jamais comme avant. » Depuis plusieurs semaines, le Premier ministre israélien pèse de tout son poids sur Donald Trump pour le convaincre de lancer une nouvelle opération sur l'Iran. A Washington, un plan américain est déjà sur le bureau du président si celui-ci se décidait à passer à l'action. Le feu vert n'interviendrait qu'après les *midterms*. Netanyahou pourrait aussi profiter de cette période de flottement, sans majorité en Israël, pour lancer une attaque afin de pousser ses adversaires à installer un gouvernement d'union nationale en temps de guerre. Si Eisenkot devenait Premier ministre, il maintiendrait une pression maximale à l'égard du régime des mollahs, proposant notamment d'établir des *« kill zones »* autour des sites où subsiste le fameux uranium enrichi à 60 %. « Sur l'Iran, sa doctrine reste similaire. C'est un faucon qui veut poursuivre le bras de fer avec Téhéran », précise Paul Salem, chercheur au Center for Strategic and International Studies. Toutefois, Eisenkot pourrait décider de temporiser, laissant la politique d'asphyxie financière lancée par Trump produire ses effets déjà dévastateurs pour l'économie iranienne.

### 2 ENCLENCHER UNE DÉSESCALADE À GAZA

C'est l'une des critiques les plus virulentes d'Eisenkot à l'égard de Netanyahou : « Trois ans après le massacre du 7 Octobre, le Hamas reste l'autorité souveraine dans la bande de Gaza. » Si le chef de l'opposition se retrouve aux commandes du pays, il s'est donné comme objectif ambitieux de mettre fin à l'emprise du mouvement terroriste en seulement dix-huit mois dans le territoire palestinien. Avec, à la différence de Netanyahou, une stratégie diplomatique plus affirmée : mettre en œuvre rapidement le « plan Trump » en 20 points de septembre 2025 ; permettre l'entrée dans l'enclave du Comité national pour l'administration de Gaza, bloqué depuis des mois en Egypte ; et relancer des discussions avec l'Autorité palestinienne. Dans le camp Netanyahou, pas question d'entamer un processus politique tant que le Hamas n'est pas totalement désarmé. « Eisenkot s'est construit politiquement sur le fait que Netanyahou n'avait pas de stratégie pour le jour d'après. A Gaza, il veut enclencher un processus de désescalade, de désarmement au moins partiel du Hamas et de retrait progressif de l'armée israélienne de la bande de Gaza », note David Khalfa, cofondateur de l'Atlantic Middle East Forum.

### 3 SUSPENDRE LE PROJET DE COLONISATION « E1 »

La Cisjordanie occupée est le sujet qui cristallise les tensions entre Eisenkot et Netanyahou. Si le chef de Yashar devient Premier ministre, il a

**IL S'EST DONNÉ COMME OBJECTIF AMBITIEUX DE METTRE FIN À L'EMPRISE DU HAMAS EN SEULEMENT DIX-HUIT MOIS DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN**



S. TOREM/REUTERS

↑ L'ex-chef d'état-major de Tsahal a promis plus de fermeté à l'égard des colons violents en Cisjordanie.

promis de se montrer beaucoup plus ferme avec les colons violents et d'encourager les détentions administratives. Selon lui, il ne fait aucun doute qu'en s'alliant avec l'extrême droite d'Itamar Ben Gvir et de Bezalel Smotrich et en nommant l'ultranationaliste religieux David Zini à la tête du Shin Bet, Netanyahou a transformé les territoires occupés en un foyer de violence extrémiste juive contre les Palestiniens. S'ils soutiennent tous les deux la colonisation, Gadi Eisenkot pourrait notamment revenir sur l'un des projets phares de l'actuelle coalition qui consiste à scinder la Cisjordanie en deux. « Eisenkot suspendrait, voire stopperait la construction dans une zone de colonisation appelée "E1" [NDLR : visant à construire près de 3 400 logements à l'est de Jérusalem], laquelle compromet les perspectives d'établissement d'un Etat palestinien », affirme Dov Waxman, politologue à l'université de Californie à Los Angeles (Ucla). Eisenkot a donc bien conscience que la Cisjordanie est devenue l'une des sources de crispation avec ses alliés et d'isolement croissant d'Israël.

### 4 RESTAURER LE POIDS DE LA FRANCE AU LIBAN

Sur la question du Hezbollah, il y a consensus sécuritaire entre les deux prétendants au poste de Premier ministre. Mais là ou Netanyahou souhaite conserver la zone de sécurité de 10 kilomètres contrôlée par Tsahal au sud du Liban, Eisenkot serait favorable à la réduire à 8 kilomètres, estimant qu'il s'agit d'une distance suffisante pour que les villes à la frontière israélienne soient protégées des missiles antichars. Sur le volet diplomatique, la différence est plus nette : Eisenkot envisagerait, selon le quotidien conservateur *Jerusalem Post*, de réintégrer la France dans le dispositif, avec les Etats-Unis. Objectif : aider l'armée libanaise à désarmer le Hezbollah et restaurer le monopole militaire de l'Etat libanais. Selon Yaakov Amidror, ex-conseiller à la sécurité de Benyamin Netanyahou, tout dépendra de l'attitude de la milice chiite libanaise dans les prochaines semaines : « A la minute où elle tirera des missiles et des roquettes, Israël utilisera toute la puissance de son aviation et élargira la zone de contrôle de Tsahal sur le sud du Liban. »

### 5 MAINTENIR LE STATU QUO EN SYRIE

Alors qu'à Washington, Trump a normalisé ses relations avec le président Ahmed al-Charaa, Eisenkot le voit toujours comme « un djihadiste » de Daech, dont il dit avoir « éliminé de nombreux membres de son organisation » lorsqu'il dirigeait Tsahal. Le leader de l'opposition n'envisage donc pas pour le moment de retrait israélien du mont Hermon et des positions stratégiques clés en Syrie tant que les Russes et les Turcs y conservent une empreinte militaire (depuis la chute de Bachar el-Assad). Sans pour autant exclure de signer dans le futur un accord stratégique avec Damas. « Al-Charaa n'est pas prêt car il sait que certains djihadistes l'accuseraient de traîtrise », pointe Fabrice Balanche, géographe et spécialiste de la Syrie.

### 6 CRÉER UN « OTAN DES ÉTATS SUNNITES »

Dans leur guerre face aux rebelles houthistes, l'Arabie saoudite, qui n'a pas de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu, aurait discrètement bénéficié du renseignement israélien par l'intermédiaire des Américains. Eisenkot aimerait aller plus loin. Dans une interview au *Times of Israel,* il défend l'idée de créer « l'Otan des Etats sunnites ». En revanche, la perspective d'une éventuelle intégration de Riyad au sein des accords d'Abraham n'est pas d'actualité. « Si Netanyahou laisse Ben Gvir au gouvernement, c'est impossible. Et pour Eisenkot, il faudra un geste fort à l'égard des Palestiniens pour contenter l'opinion publique saoudienne », fait remarquer David Des Roches, ex-directeur des politiques du Pentagone pour la péninsule arabique. Un horizon encore lointain. ✶

# La logistique militaire, point faible de l'Otan

Entre cinq jours et un mois pour un trajet entre la France et la Roumanie : il faut souvent compter en semaines pour envoyer des armes à l'est de l'Europe. Heureusement que les Russes n'attaquent pas… ●

Dans les états-majors, « le renseignement dit ce qu'il faut faire, les opérations ce qu'on peut faire, et la logistique ce qu'on va faire ». Ce vieux dicton militaire n'a rien perdu de son actualité. La guerre d'Ukraine contraint en effet les armées occidentales à revoir leurs plans, en augmentant leur « masse » : plus d'hommes, plus de matériel, plus de munitions. Une « masse » qu'il faut être capable de transporter – « projeter » disent les militaires. C'est le rôle des logisticiens, connus sous le sobriquet de « tringlots » dans l'armée de terre. Tringlot parce qu'appartenant à l'arme du train, l'ancien « train des équipages » de Napoléon (1807), antérieur donc à l'invention des chemins de fer.

Il faut l'avouer, le train n'est pas l'arme la plus sexy de l'armée de terre : à Saint-Cyr, les mieux classés choisissent en priorité l'infanterie (paras, légion, troupes de marine, chasseurs alpins…) ou la cavalerie. Quant aux officiers du train, ils n'arrivent jamais au sommet de la hiérarchie militaire. De même, cette « arme de soutien » est peu demandée d'emblée dans les bureaux de recrutement des futurs engagés.

La « log » n'est pas le monopole de l'armée de terre avec ses huit régiments du train et sa brigade logistique ; l'armée de l'air et de l'espace comme la marine nationale y contribuent également. De fait, les armées françaises sont une véritable entreprise de transport. Les chiffres en témoignent. Selon le général Pierre-Ludovic Augereau, commandant du Centre du soutien des opérations et des acheminements (CSOA) à l'état-major des armées « 320 000 tonnes de fret et 81 000 passagers ont été transportés en 2025 ». Cela a notamment nécessité « 150 trains militaires internationaux et l'affrètement de 12 navires ». Car l'armée française sous-traite à des entreprises une partie importante de sa logistique, que ce soit sur les rails, dans le maritime ou l'aérien.

En 2025, l'exercice de l'Otan Dacian Fall 25, avait permis de tester les capacités françaises de projection. Il s'agissait de démontrer que la France pouvait, en un mois, fournir une « brigade bonne de guerre » pour la défense de l'Alliance en Roumanie. C'est un enjeu essentiel pour la « réassurance » des pays du flanc Est : montrer que les alliés peuvent venir rapidement à leur secours en cas d'agression russe.

La partie logistique de l'opération était baptisée brigade Expansion. En pratique, il a fallu transporter 1 400 passagers, 500 véhicules et 6 500 tonnes de fret, dont des munitions, entre les camps de Mourmelon (Marne) et de Cincu dans le centre de la Roumanie. Des éléments de la 7e brigade blindée venaient en renforts de ceux présents de manière permanente (mission Aigle) dans ce pays depuis 2022. Cette manœuvre logistique a pris trente-cinq jours au total, du 8 septembre au 13 octobre, mobilisant une dizaine de trains, une quinzaine de vols d'avions-cargos et un navire roulier entre Toulon et le port grec d'Alexandroupolis. Et bien sûr des camions des régiments du train.



**Jean-Dominique Merchet**
Journaliste à L'Express, spécialiste des questions militaires

### BUREAUCRATIE TENTACULAIRE

Au printemps 2027, rebelote mais en plus grand. L'exercice de l'Otan Steadfast Defender 27 devrait être d'une ampleur « cinq à six fois plus grande » sur trois théâtres différents, assure le général Augereau. Un sacré défi. Car si tout semble simple sur le papier, la réalité de la logistique vire souvent au vrai casse-tête. Selon le colonel Nicolas, impliqué dans brigade Expansion, il faut d'abord « s'inscrire dans un mouvement global avec les Alliés en passant sous les fourches caudines de l'Otan » et de sa bureaucratie tentaculaire avec ses sigles souvent obscurs, NFIU, JLSG et autres DET-ROU…

Les convois doivent ensuite franchir les frontières et, à chaque fois, se soumettre aux contrôles douaniers. En effet, l'Europe n'est pas un espace de libre circulation pour les armées… C'est tout l'enjeu de la « mobilité militaire » – une priorité pour l'UE et l'Otan, qui se heurte aux différentes administrations nationales. Un officier estime ainsi à quarante jours le délai préalable pour fournir à celles-ci la « documentation douanière de bénédictins, dans des formats informatiques différents d'un pays à l'autre ». Bref, pour envoyer à la mi-septembre du matériel militaire de France en Roumanie par voie terrestre, il faut s'y prendre début août. Heureusement que les Russes n'attaquent pas !

O.R.



→ Quatre véhicules de combat d'infanterie roumains marquent une pause, leurs équipages procédant à des inspections lors de l'exercice Dacian Fall 25, en automne 2025.

**En 2025, les armées françaises ont transporté**

**320 000 tonnes de fret**

**81 000 personnes**

mobilisant **150 trains militaires internationaux, 12 navires**

Les trains mettent cinq jours pour aller de l'est de la France au centre de la Roumanie, traversant l'Allemagne, la Tchéquie, la Slovaquie et la Hongrie. Ils doivent contourner l'Autriche, pays neutre qui n'est pas membre de l'Otan. Une fois en Roumanie, d'autres difficultés surgissent avec la vétusté du réseau de transport et une administration disons… balkanique.

### ITINÉRAIRES SPÉCIFIQUES

Sur la route, les ponts peuvent poser problème. Un char Leclerc sur son camion porte-chars TRM 700-100 pèse plus de 90 tonnes – ce qui en fait un « convoi exceptionnel de troisième catégorie », le niveau le plus élevé, qui nécessite des itinéraires spécifiques. L'amélioration de la mobilité militaire passe par des investissements dans les infrastructures financées en partie par l'UE.

La nécessité de projeter des forces sur le continent européen a remis le rail au goût du jour. Durant les trente dernières années, celles des opérations extérieures, le chemin de fer était en effet très peu utilisé. Il redevient stratégique. Les armées ont commandé 250 nouveaux « wagons polyvalents militaires » (WPI), surbaissés par rapport aux wagons civils à cause de la hauteur des nouveaux véhicules de combat. Les armées entretiennent leur propre réseau ferré, 86 kilomètres dans les camps d'entraînement et les dépôts, mais veillent, en accord avec la SNCF, au « réseau stratégique de défense » – environ 21 000 kilomètres sur les 28 000 du réseau général.

Parmi les « points d'attention » décrits par le général Augereau figurent également les contrats avec les entreprises privées de transports. Sur mer, les armées affrètent deux navires rouliers (Ro-Ro) à la Compagnie maritime nantaise, le Calao et le Tangara. Le contrat doit être renégocié l'an prochain.

Faute d'avions très gros porteurs, comme les C-17 américains, la France utilise, en cas de besoin et dans le cadre du contrat Salis de l'Otan, des Antonov An-124. Ces appareils appartiennent à une société… ukrainienne ! Basés sur l'aéroport allemand de Leipzig, ce sont ces avions qui ont été visés lors de l'attentat raté en août dernier.

Cette attaque, attribuée à la Russie par les autorités allemandes, illustre les risques qui pèsent sur la logistique. Le général Augereau décrit une situation nouvelle : « Auparavant, le risque était au niveau tactique, sur le théâtre d'opérations. Il concerne désormais le segment stratégique ». En Afghanistan comme au Mali, les convois logistiques étaient des cibles permanentes – ce qui avait déjà fait disparaître les notions d'arrière et d'avant du champ de bataille.

Désormais la menace est présente dès l'acheminement de la métropole vers le théâtre. Les rouliers de la Maritime nantaise doivent être escortés par des frégates en mer Rouge ou dans la mer Baltique. Les voies ferrées pourraient être sabotées, de même que les avions gros-porteurs. Le « confort opérationnel » de l'arrière n'existe plus. Désormais, les « tringlots » se retrouvent eux aussi en première ligne de la menace ennemie. ✶

OTAN

# L'avion spatial : la nouvelle course à l'action des grandes puissances



## UNE CHRONIQUE D'EMMANUEL CHIVA

L'espace étant devenu un enjeu de conflictualité majeur, les Etats-Unis ou la Chine ont investi dans un programme ambitieux de navettes. La France, aussi, via le projet Vortex.

La semaine dernière se tenait, à Nantes, le festival « les Utopiales », dédié à la science-fiction. Un festival que je connais bien, d'abord parce que ma femme en est accro, et car, outre son intérêt artistique, on y trouve de la « science-fiction avec de la science dedans ».

C'est d'ailleurs ce festival qui m'avait inspiré, alors que j'étais directeur de l'Agence de l'innovation de défense, puis délégué général pour l'armement, pour organiser la « Red Team », une confrontation entre des auteurs, scénaristes, dessinateurs et designers de science-fiction et les équipes du ministère des Armées, afin d'imaginer les menaces futures à l'horizon 2050 et au-delà. Et parmi les thèmes récurrents de ce festival : l'action en orbite, l'avion qui nous permettrait de décoller de la Terre, d'aller effectuer des tâches en orbite, puis de revenir en toute discrétion.

Sauf que ce n'est pas, mais alors pas du tout, de la science-fiction. Tout le monde se souvient de la navette spatiale, aujourd'hui abandonnée, mais dont une capacité essentielle était de pouvoir convoyer des équipements, de les placer en orbite, de les reprendre, ou de les maintenir, puis de revenir sur Terre. Cet engin fantastique, baptisé STS pour « space transportation system » fut arrêté en 2011, après trente ans d'exploitation, à la suite des accidents des navettes Columbia et Challenger.

Pour autant, ce ne fut pas l'arrêt des navettes (ou « avions ») dans l'espace. Car ce dernier est désormais devenu un espace de conflictualité majeur où la capacité d'agir représente en soi un signalement stratégique.

Les grandes puissances ne s'y sont pas trompées. Pendant des années, les Etats-Unis d'Amérique ont, en toute discrétion, opéré un engin baptisé X37-B. Celui, ci, à la différence de la navette, ne comporte pas de pilote. C'est un appareil dronisé, autonome, capable de passer plusieurs mois dans l'espace afin de remplir ses missions.

### PLUSIEURS ANNÉES AUTOUR DE LA TERRE EN ORBITE BASSE

Cet avion robotisé construit par Boeing est exploité pas la force spatiale des Etats-Unis et est lancé depuis une fusée comme la Falcon Heavy de la société Space X. Sans équipage à bord, il peut rester plusieurs mois ou années, en orbitant autour de la Terre en orbite basse à une vitesse avoisinant les 30 000 kilomètres-heure.

Pour quoi faire ? Après plus de huit missions, le mystère reste partiellement entier, même si l'on sait aujourd'hui que cette navette est capable d'emporter et de tester des technologies nouvelles dans l'espace, par exemple un capteur quantique, comme cela a été révélé par un communiqué de l'United States Space Force l'an dernier. Au-delà, le signal est clair : être capable d'opérer en orbite, de placer, tester et expérimenter. Reprendre des engins ou dispositif est non seulement en soi intéressant, mais c'est un signal clair envoyé aux puissances qui sont en compétition pour la maîtrise de cet espace.

Mais les Etats-Unis ne sont pas seuls : le 26 octobre, les services américains ont déclassifié un rapport dévoilant qu'un concurrent direct chinois, une navette expérimentale relativement proche, au moins visuellement, du X37-B, aurait effectué un certain nombre de missions.

### UNE PLATE-FORME DUALE, D'INTÉRÊT CIVIL ET MILITAIRE

Doit-on penser alors que la France est en reste ? La réponse est non. En premier lieu, notre pays dispose d'un accès autonome à l'espace. Dans les premiers mois de l'agression russe en Ukraine, cet accès fut menacé, mais aujourd'hui, la France, et au-delà, notre continent, est capable d'envoyer des systèmes en orbite sans nécessairement avoir à dépendre de capacités extra-européennes.

Et depuis le Salon du Bourget 2025, cette ambition française a un nom : Vortex, pour « Véhicule orbital réutilisable de transport et d'exploration ». Ce projet, donc j'ai pu témoigner directement qu'il a fait l'objet d'une signature de convention entre la société française Dassault Aviation et le ministère des Armées, vise à développer une plate-forme duale, donc d'intérêt civil et militaire, réutilisable et capable d'assurer des missions de souveraineté en orbite.

Comme on le dit dans la tradition anglo-saxonne des vols spatiaux : GodSpeed Vortex ! ✷

**Emmanuel Chiva,**
président-directeur général de l'Onera, ancien délégué général pour l'armement.

KATE COPELAND

L'EXPRESS

*NOUVEAU*

# UN ABONNEMENT 100 % DÉFENSE ET RENSEIGNEMENT

L'EXPRESS
SECRET-DÉFENSE

**1 € LE 1ER MOIS**

PUIS 5,99 €/MOIS · SANS ENGAGEMENT

## LE RENSEIGNEMENT RACONTÉ PAR CEUX QUI MÈNENT L'ENQUÊTE

**Guerres, services secrets, industrie de l'armement : la rédaction défense de L'Express ouvre un abonnement dédié.**

- Toutes les **enquêtes** défense et renseignement
- Le **podcast hebdo** Nid d'espions
- L'essentiel chaque matin sur **WhatsApp**
- Des **tables-rondes** exclusives avec nos journalistes



**S'ABONNER À SECRET-DÉFENSE**

DÉJÀ ABONNÉ À L'EXPRESS ? SECRET-DÉFENSE EST INCLUS DANS VOTRE OFFRE.

# Présidentielle : comment les services secrets se préparent au pire

Le livre *La Nouvelle Armée des ombres* relate les scénarios de contestation du résultat de la prochaine élection présidentielle. Dans l'un d'entre eux, un régiment serait appelé à intervenir face à la rue •

On se pince : tout, dans ce livre, annonçait l'embrasement du 17 octobre. Ainsi de cet échange avec un responsable du renseignement, en avril 2026. Face à la montée du prix des carburants, aux déserts médicaux, le haut fonctionnaire s'étonne que les Français ne descendent pas massivement dans la rue. « L'élément fédérateur fait probablement défaut », note-t-il, cinq mois avant le début du mouvement lycéen. Mais il se veut formel, en concluant que les remontées du terrain annoncent… une « révolte » prochaine. Un autre hiérarque livre sa hantise, prémonitoire : « Une conjonction des luttes entre les campagnes et les banlieues. »

Dans *La Nouvelle Armée des ombres* (Albin Michel), Pierre Gastineau, Antoine Izambard et Franck Renaud, journalistes à Intelligence Online, média spécialisé dans le renseignement, s'attaquent au scénario sécuritaire le plus tabou : ce que préparent les services secrets français en cas de péril sur la République. Attaque étrangère, émeutes, putsch… Les hypothèses les plus sombres sont auscultées par les auteurs, déjà remarqués l'an passé, concernant les deux premiers d'entre eux, pour *Les Espions du président* (Albin Michel, 2025) une enquête inédite sur l'obsession d'Emmanuel Macron envers ce monde de l'ombre. Les anecdotes sidérantes fourmillent. Saviez-vous que l'ancêtre de la DGSE, le Sdece, avait mis en place des réseaux occultes de subversion en cas de prise de pouvoir communiste en France ? Que ces réseaux ont subsisté jusqu'en 1981 ? Que Guy Marchand (oui, l'acteur), a participé à des opérations ultrasecrètes ? On apprend encore qu'un QG de secours de la DGSE, accessible, par exemple, en cas d'invasion étrangère, a été édifié… sur la charmante île de Saint-Barthélemy, plus connue pour la villa de Johnny Hallyday.

## SCÉNARIO DE L'ÉLYSÉE ENVAHI

L'histoire du magot secret de la DGSE, racontée pour la première fois dans son entièreté, vaut le détour : pendant des décennies, le service secret français a placé des dizaines de millions d'euros dans le circuit privé, des investissements dans des immeubles mais aussi des marques de prêt-à-porter, comme Jean-Louis Scherrer ou Harel. La caisse noire devait servir à financer des opérations aussi urgentes que discrètes. Une mécanique bien huilée jusqu'au grain de sable Alain Duménil. En 2002, ce businessman rusé accepte de renflouer des sociétés en déroute détenues par la DGSE – un détail qu'il affirme avoir toujours ignoré –, mais procède immédiatement à une augmentation de capital de 60 millions d'euros, pour devenir le seul maître à bord. Le service secret français s'estime spolié. Le contentieux se tend jusqu'à un coup de pression sur l'homme d'affaires à l'aéroport de Roissy, le 12 mars 2016. Des photos privées lui sont montrées, on lui intime de payer. Des faits reconnus par la justice comme une tentative d'extorsion, pour lesquels le directeur de la DGSE d'alors, Bernard Bajolet, a été condamné à un an de prison avec sursis. Il a fait appel.

Les passages les plus remuants d'actualité concernent l'élection présidentielle de 2027. Les services de renseignement s'entraînent déjà à parer une éventuelle attaque russe pendant la campagne. Début 2025, la DGSE a conçu un exercice top secret autour d'une manipulation caractérisée de l'élection. Les scénarios d'une cyberattaque coordonnée, voire de troubles dans les DOM-TOM afin de dégarnir la police en métropole, sont expertisés. On découvre encore que dans le plus grand secret, un « nouveau bunker en banlieue parisienne » a été récemment construit, au cas où le président de la République devrait quitter le palais de l'Elysée, assiégé ou envahi. Dans cette dernière hypothèse, le désordre pourrait découler d'émeutes à Paris. Une perspective sur laquelle travaillent réellement plusieurs services de l'Etat.

EN COUVERTURE



**Etienne Girard**
Directeur adjoint de la rédaction




S. LECOCQ/REUTERS

## Extrait

« 7 janvier 2026, 17 heures. Dans un café cossu du VII[e] arrondissement de Paris, un ponte du renseignement français, ayant longtemps exercé ses talents dans les forces spéciales, nous fait part d'un scénario travaillé au sein du COS [NDLR : le commandement des opérations spéciales] : quelle place pour les commandos si un leader âgé d'extrême gauche, perdant une nouvelle fois l'élection présidentielle, appelait à l'insurrection en cas de victoire de l'extrême droite, voire contestait le résultat ? A ce moment précis de l'Histoire, l'hypothèse paraît encore très faible à ceux qui planchent sur le sujet.

17 avril 2026, 18 h 30, dans l'un des temples de la République. Autour d'un whisky breton des plus exquis, l'occupant du lieu nous fait part d'une de ses craintes montantes : il va falloir sérieusement muscler le dispositif de sécurité publique si jamais le RN remporte la présidentielle. D'après lui, les signaux faibles se multiplient pour imaginer qu'un mouvement contestataire pourrait à l'appel de l'extrême gauche descendre sur Paris et provoquer des émeutes insurrectionnelles. On regarde notre verre, en se disant qu'il est décidément fort, ce Single Malt du Trégor.

9 mai 2026, 16 h 16, alerte du *Figaro*. Le nouveau maire de Saint-Denis Bally Bagayoko déclare au média communautaire musulman Oumma : « Soit c'est nous, soit c'est eux [...], c'est-à-dire l'extrême droite. » Une dizaine de minutes plus tard, il assure avoir « l'intime conviction que le peuple se lèvera » en cas de victoire du RN. Il confirme sur LCI, le 11 mai, que selon lui, « si le Rassemblement national est élu en 2027, le candidat aura une légitimité institutionnelle, mais jamais la légitimité populaire ». L'extrait fait le tour des boucles WhatsApp des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur.

**↑ La victoire du RN à la présidentielle pourrait provoquer un appel à l'insurrection de la part de l'extrême gauche.**

Un tel scénario relevait jusqu'à il y a quelques mois de la fiction. À la Préfecture de police de Paris, tour de contrôle de la sécurité de la capitale, cette éventualité ne paraît plus si improbable. Peu après les déclarations du maire de Saint-Denis, nous avons rendez-vous avec un haut cadre de la maison, à qui l'on dévoile l'idée du présent livre, à savoir comment se préparer au choc qui vient. Il écarquille ses yeux ➤➤

félins avant de partir d'un grand rire : « C'est très drôle, c'est ce sur quoi je travaille nuit et jour en ce moment ! » La Préfecture, nous révèle-t-il, sous la férule de son nouveau patron, l'ancien directeur de cabinet d'Emmanuel Macron et ex de la DGSE, Patrice Faure, multiplie les réunions de préparation en ce sens afin d'adapter ses doctrines depuis le début de l'année. Il s'agit d'assurer la continuité de l'État, « quoi qu'il en coûte », selon l'expression consacrée.

Quid d'une émeute post-élections ? « Il va nous falloir tous les gars disponibles, monter à l'assaut le plus vite possible, avec toutes nos forces en présence : forces mobiles certes, mais aussi tous les personnels de toutes les directions. Si jamais le truc s'installe, là le risque serait grave pour l'Etat. » Ce sont désormais les consignes passées par le préfet à ses troupes de la direction de l'ordre public et de la circulation, les premiers qui iront au front si nécessaire. Avec un codicille : si jamais un événement tragique survenait pendant ces interventions, cela ne ferait que jeter encore plus d'huile sur le feu.

**La hantise des autorités en cas d'émeute après les élections : qu'un événement tragique vienne jeter encore plus d'huile sur le feu.**

Cette tension se conjugue avec la crainte que sur certains segments de l'action publique plutôt perçus comme de gauche, dans la justice, dans certains opérateurs d'importance vitale (télécoms), une victoire du RN pourrait entraîner une grève du zèle, en cas de forte tension sociale, à savoir que des opérateurs publics refuseraient d'embrayer derrière le maintien de l'ordre.

La victoire de LFI, pour certains stratèges de la police, pourrait, elle, poser le problème inverse : à force de slogans comme « La police tue », « *All cops are bastards* » et autres joyeusetés, certains pans des forces de sécurité intérieure pourraient être tentés par un *shutdown* volontaire, une grève du zèle massive, préjudiciable pour contenir les échauffourées qui ne manqueraient pas d'éclater sur le territoire.

Ces scénarios ne manqueraient évidemment pas de susciter l'intérêt des puissances hostiles. Une vague de propulsion par les algorithmes des réseaux chinois et russes, polarisant et accélérant d'autant la tension post-électorale, apparaît fort probable, quand on connaît l'opportunisme de ces acteurs à la moindre crise, souligne l'un des fonctionnaires chargés de l'anticipation stratégique.

Pour un ponte sécuritaire en poste, un des signaux faibles d'une




J. TAYLOR/REUTERS

**« UNE CYBERATTAQUE ET L'ENTIÈRETÉ DE LA POLICE NATIONALE SE RETROUVE AVEUGLE »**

telle stratégie pourrait se voir dans les DOM-TOM en amont, à quelques semaines des élections. Si une poussée indépendantiste se voyait favorisée par les réseaux sociaux en Nouvelle-Calédonie ou dans les Antilles, attribuable à la Russie ou un de ses supplétifs, débouchant sur des émeutes, cela pourrait montrer que le but est de fixer à des milliers de kilomètres du territoire métropolitain des effectifs des forces de l'ordre. Autant de troupes qui feraient défaut dans l'Hexagone le jour de l'élection…

Mais c'est bien une cyberattaque ciblant les systèmes des forces de sécurité en pleine opération de maintien de l'ordre qui serait probablement le plus dommageable. Au ministère de l'Intérieur, à la Préfecture de police et à la DGSI, on multiplie les tests de pénétration (*pen-tests*) pour s'en prémunir. Difficile, cependant, de se reposer là-dessus les yeux fermés, eu égard au *track record* du ministère. Après déjà plusieurs intrusions en 2025, un adolescent de quinze ans a encore pu accéder, en avril 2026, à l'essentiel de la base de données de la censément ultrasécurisée Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), qui gère tous les titres d'identité des Français. Il s'est introduit dans le système par une faille bête, identifiée depuis 2007, connue de tous les directeurs de la sécurité informatique et des agences de cybersécurité depuis lors. Nul doute que d'autres Etats ont vu avant l'adolescent français le potentiel de ce trou béant dans le système des identités françaises…

Face à ce risque de cyberattaque le jour J, le préfet de Paris Patrice Faure a enjoint à ses équipes, en juin 2026, de mener un exercice d'ampleur : se passer de téléphone Neo pendant une journée. Le Neo, pour Nouvel équipement opérationnel, est cette sorte de smartphone qui accompagne chaque policier au jour le jour, qui lui sert à rédiger des PV, à communiquer avec ses collègues, à accéder aux fichiers de police (traitement des antécédents judiciaires, vérifications, etc.). « Aujourd'hui, vous n'avez plus un flic qui peut bosser sans son Neo. Une cyberattaque sur le système et vous avez l'entièreté de la police nationale qui se retrouve aveugle », conclut un pandore… Réapprendre à « fonctionner sans » fait partie des grands enjeux de la « résilience » de la police.




***La Nouvelle Armée des ombres,*** par Pierre Gastineau, Antoine Izambard et Franck Renaud. Albin Michel, 224 p., 19,90 €.

Nous sommes bien en 2026 après Jésus-Christ et toute la police est connectée et vulnérable aux cyberattaques. Toute, vraiment ? Non, un petit service peuplé de policiers réfractaires résiste encore et toujours à la numérisation… Longtemps moquée par ses cousins de la DGSI pour son retard technologique, la Direction du renseignement de la Préfecture de police pourrait éventuellement faire de son retard une force. Ayant résisté à absolument toutes les réformes du renseignement qui voulaient la faire disparaître ou l'absorber dans d'autres services, cette direction opère encore aujourd'hui majoritairement… sur papier. Tant ses fiches sur les personnes que ses notes blanches sont transmises de la main à la main, parfois écrites sur des ordinateurs antédiluviens. Ce qui fait figure d'archaïsme en temps normal pourrait devenir un atout précieux en cas de crise majeure.

Notre homme de la Préfecture de police n'en parle pas, tant le sujet est sensible politiquement, mais d'autres forces se tiennent prêtes si jamais cela venait à dégénérer. « Au COS, au 13e RDP [Régiment de dragons parachutistes], nous avons effectivement mené des études pour savoir comment on pourrait se déployer en soutien en cas d'insurrection armée. » Une des craintes porte notamment sur le fait que des stocks d'armes détenues par des personnes liées au narcotrafic soient finalement utilisés dans un but « politique ».

On l'a oublié, mais des régiments de forces spéciales faisaient, pendant la guerre froide, partie des plans de secours en cas d'invasion ou d'insurrection. Un grand ancien du 13e RDP se rappelle : « Notre régiment devait, en de pareils cas, prendre place autour de l'Assemblée nationale pour la protéger des menaces. Ce qui ne manque pas de sel, quand on y pense : un ancien régiment de putschistes protégeant le palais de la République… » Si l'on excepte le soutien des hommes de l'opération Sentinelle lors des gilets jaunes, la dernière fois que l'armée s'est déployée sur le territoire national en position de combat, c'était lors de la guerre d'Algérie.

Aujourd'hui, la question qui se poserait serait plutôt comment mener une intervention rapide à Paris ou dans sa proche banlieue. « Les textes sont prêts, et il s'agirait de ne pas faire n'importe quoi », tempère un haut fonctionnaire. Les hommes des forces spéciales se verraient en fait réquisitionnés par le préfet, soit le préfet de police de Paris ou celui d'un département limitrophe, pour venir appuyer le feu des forces de police ou de gendarmerie.

Déployer des troupes sur le territoire national pour mater les « factieux » reste un vieux fantasme de la droite dure. Un homme de l'art, qui a commandé des forces spéciales et des unités de la DGSE, peu suspect de gauchisme latent, philosophe néanmoins sur l'effet qu'un tel déploiement aurait sur le politique lui-même : « Ce qui m'effraie si l'on ouvre cette boîte de Pandore, ce n'est pas tant l'effet sur l'opinion – je suis convaincu qu'elle suivrait –, mais sur l'exécutif lui-même. Le président ou le gouvernement verrait que cela serait efficace, d'envoyer des militaires ayant le droit de neutraliser [euphémisme tout militaire pour dire tuer] des Français sur le territoire. Pour moi, il est là, le plus grand risque d'un tel déploiement : que le Prince y prenne goût… » ✷

En mode combat

# Jean-Luc Mélenchon : que faire d'une victoire de Marine Le Pen ?

La stratégie du lendemain d'une présidentielle gagnée par le RN se dessine entre les lignes à gauche, notamment chez certains élus de La France insoumise.

Pouria Amirshahi n'est pas un prophète de malheur. C'est un député inquiet et prévoyant. Ces derniers temps, le parlementaire du groupe écologiste et ses camarades ont voyagé, des Etats-Unis à la Hongrie, en passant par le Brésil et la Turquie. Dans ces pays où la démocratie a vacillé, les acteurs locaux racontent le choc, l'impréparation d'une opposition parfois en ruine et le relais salutaire de la société civile. Des excursions pédagogiques dans le cadre de La Digue, l'association qu'il a fondée il y a deux ans. Elle réunit des élus de tout bord, surtout issus des nuances de gauche et des syndicats, et lève un tabou : celui de l'organisation dans l'éventualité d'une victoire de Marine Le Pen. « Tu te mets dans l'idée qu'on a perdu d'avance », lui a-t-on rétorqué ; il répond qu'il faut « préparer l'hypothèse que ça se passe très mal pour le pays ». Il en a brièvement discuté l'an dernier avec un vieux camarade. Jean-Luc Mélenchon a approuvé la démarche sans en être : les élus insoumis se veulent concentrés sur l'objectif d'une victoire. En cas de malheur, « ils savent leur organisation assez puissante, ils auront une capacité de repli », dit-il sans jugement.

**QUELQUES DATES**

**2 mai 2027**
Second tour de l'élection présidentielle

**14 mai**
Fin du deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron

**Juin**
Elections législatives, si dissolution par le nouveau chef de l'Etat

### « LA RUE, C'EST LA DÉMOCRATIE »

Il n'existe pas de discussions officielles pour anticiper un lendemain douloureux. Mais dans le huis clos des conversations, quelques figures à bâbord tentent de saisir, avec leurs compères insoumis, la stratégie. « Avec la gauche, ils occuperont d'abord le terrain des législatives sur le thème de la démocratie, avec la promesse de passage à la VIe République pour déprésidentialiser le régime et débrancher Le Pen », prédit un élu. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le mouvement compte sur les mobilisations. Bally Bagayoko a créé la polémique il y a quelques mois, disant avoir « l'intime conviction que la population est capable de se lever », dans une « forme d'insurrection populaire ». Manuel Bompard a corrigé : envisager la victoire du RN relevait « peut-être » d'une « maladresse » de l'édile dyonisien.

Mais sur le fond, lui aussi « souhaite absolument qu'il y ait des mobilisations populaires, absolument pas violentes », insiste-t-il sur Europe 1. Les manifestations massives et les avancées obtenues par les lycéens ces dernières semaines ont conforté Mathilde Panot dans une conviction : « La rue, c'est aussi la démocratie », affirme la présidente du groupe parlementaire LFI à *La Tribune dimanche*. La démocratie, c'est aussi la rue. Les insoumis ont multiplié les accusations à l'encontre des institutions répressives, de la police, cette « troupe [qui] n'est plus tenue », gangrenée « d'idées racistes », à la justice accusée de participer au *lawfare* (instrumentalisation du droit).

Quid, donc, d'un appareil d'Etat dirigé par l'extrême droite ? Philippe de Villiers, l'ancien sous-préfet de Vendôme, a longtemps raconté avoir démissionné de la haute fonction publique au soir de l'élection de François Mitterrand – il s'est en réalité mis en disponibilité. « Non, si le RN est au pouvoir, ça n'est pas aux hauts fonctionnaires de s'opposer », tempère un cadre insoumis.

Jean-Luc Mélenchon pourrait-il reconnaître une victoire de Marine Le Pen ? La question taraude à gauche. Surtout depuis que certains ont semblé contester par anticipation la légitimité politique de la frontiste. « Si le RN est élu, le candidat aura une légitimité institutionnelle, mais jamais la légitimité populaire », évacue déjà Bally Bagayoko dans une drôle de dichotomie. « Nous n'accepterons jamais dans notre pays que le fascisme prenne le pouvoir légalement par les urnes, ce que veut faire Marine Le Pen », dit franchement Mathilde Panot en février sur sa chaîne YouTube. Etait-ce une maladresse oratoire ? « Pour LFI, on ne négocie pas avec Le Pen, on ne la reconnaît pas, on la combat », traduit un élu unitaire. ✶ **MATTIAS CORRASCO**




→ **Le leader insoumis *(ici, à la manifestation parisienne du 24 octobre)* reste concentré sur l'objectif d'une victoire.**

A. SABOOR/REUTERS

L'EXPRESS

96€

au lieu de ~~199 €~~

1 AN D'ABONNEMENT
DIGITAL + PAPIER

S'ABONNER



# De Créteil à Trappes : le récit des 30 jours qui ont embrasé la France

De la genèse du mouvement lycéen aux dernières manifestations, L'Express revient sur un mois de violentes tensions ●

Le beffroi de l'hôtel de ville de Limoges, rongé par les flammes, ne s'est pas encore effondré, mais Emmanuel Macron, un œil vissé sur la télévision et l'autre sur son téléphone, sait déjà que l'édifice de 43 mètres, vieux de plus de 150 ans, n'en réchappera pas. Le président en a été informé. « Pour nous, voilà des heures que plus rien d'autre n'existe », se souvient un proche conseiller du président. Depuis que la mairie de Marseille a été forcée à la mi-journée et qu'il a échangé avec le maire Benoît Payan, il est de toutes les boucles, suit les événements minute par minute, multiplie les appels aux Premier ministre, membres du gouvernement et préfets. Il comprend que les modes d'action de l'ultragauche n'ont, ce jour-là, rien de classique. Pire, le chef de l'Etat anticipe déjà que le « 17 octobre » n'aura bientôt plus besoin de son année pour entrer dans le langage commun et devenir,



A. SABOOR/REUTERS



**Erwan Bruckert**
Rédacteur en chef adjoint politique



**Céline Delbecque**
Journaliste société



**et Béatrice Mathieu**
Grand reporter économie


dans la mémoire de tous, une journée noire dans l'histoire de son décennat. Peut-être même de la Ve République.

### 17 SEPTEMBRE
### LA GENÈSE DU MOUVEMENT

En ce mois de septembre 2026, au lycée Saint-Exupéry de Créteil (Val-de-Marne), la rentrée scolaire se fait sans proviseur adjoint, sans infirmière, sans directeur délégué à la formation professionnelle et technologique ni responsable du bureau des entreprises, postes pourtant indispensables à l'organisation des « bacs pro ». Trois professeurs et de nombreux contractuels manquent également à l'appel. Révoltés, enseignants et parents d'élèves appellent à une première journée de grève le jeudi 17 septembre. Dans la soirée, les lycéens de « Saint-Ex » décident, eux aussi, de se mobiliser. Un groupe Snapchat est créé, dans lequel se réunissent une centaine d'élèves prêts à bloquer l'établissement.

Le lendemain, dès 6 h 30, un petit groupe d'une quinzaine de lycéens érige des barricades devant la grille. « Il fallait faire bouger les choses : l'année dernière, je n'ai pas eu de prof de français pendant trois mois… l'année du bac ! », déplore Kayiss Said, étudiant de terminale. De premières vidéos de l'événement sont diffusées sur TikTok, où elles deviennent aussitôt virales : partout en France, des milliers de lycéens se reconnaissent dans le mouvement.

Deux jours plus tard, alors que le blocus est reconduit devant l'établissement et que la mobilisation enfle – « 80 % des élèves sont restés dehors, même si ceux qui voulaient rentrer le pouvaient », précise Kayiss Said –, le député La France insoumise (LFI) du Val-de-Marne Louis Boyard se rend sur place pour afficher son soutien. A son tour, l'ancien président de l'Union nationale lycéenne (UNL) diffuse une vidéo sur TikTok. La colère lycéenne fait tache d'huile sur tout le territoire, se propageant via les réseaux sociaux et des assemblées générales inter-lycées.

Et la réponse du gouvernement tarde. Un haut fonctionnaire, ancien membre du cabinet de plusieurs ministres de l'Education nationale, peine ainsi à cacher sa stupéfaction : « A Créteil notamment, le ministère a mis dix jours à réagir quand le recteur avait besoin de pistes. En temps normal, quand il fait remonter à Grenelle un manque de trois personnes, c'est censé être réglé en vingt-quatre heures ! »

### MARDI 29 SEPTEMBRE
### « LA VIOLENCE PEUT ÊTRE LÉGITIME »

Alors qu'il est entouré d'adolescents devant le lycée Paul Eluard de Saint-Denis, le maire insoumis Bally Bagayoko l'affirme : « La violence, à un moment donné, elle peut être légitime aussi. Elle peut être légitime. C'est quoi cette affaire ? Bien sûr qu'elle peut-être légitime. Mais chaque fois qu'on peut l'éviter, c'est mieux. » Un élu devrait-il dire ça ? Devant des enfants ? La sortie provoque la colère du gouvernement, du président de la République… ainsi que celle du préfet de Seine-Saint-Denis, qui fera un signalement auprès du procureur de la République au titre de l'article 40 pour « des faits présumés de provocation à commettre un délit ».

L'élu francilien, à quelques mètres des forces de l'ordre, justifie ses propos par les « provocations policières » qui seraient à l'origine des réponses des étudiants. « Les élus LFI sur les barrages qui se mettent entre les manifestants et les forces de l'ordre, ça a aussi attisé le mouvement, fait valoir Grégory Joron, secrétaire général du syndicat de police Un1té. C'est malheureusement ça depuis les gilets jaunes : on a une guerre de communication, de raccourcis, qui nous oppose en deux camps. »

Au gouvernement, les langues se délient : ils sont quelques-uns à questionner la stratégie du ministre de l'Education nationale Edouard Geffray. « Il y a des ministres de tutelle qui ne pigent rien, s'emporte l'un d'eux. Edouard est le meilleur d'entre nous sur le plan technique, mais à quoi ça a servi ? Voilà l'erreur originelle : un problème EducNat' qui devient un problème intérieur trop tôt ! Son premier réflexe est d'avoir demandé à Nuñez des cars de CRS pour débloquer les lycées ! »

### JEUDI 1ER OCTOBRE
### LE BRASIER D'UN LYCÉE SUR FOND DE RIGUEUR BUDGÉTAIRE

Comme tous les jours depuis le début de la contestation, Edouard Geffray tient minutieusement la comptabilité des établissements touchés par les blocus. Ce 1er octobre, au petit matin, il découvre le dernier pointage. Un peu plus d'un millier de lycées concernés par les mobilisations dont 222 sont totalement bloqués. Sur l'Ile de Nantes, devant le lycée polyvalent Nelson-Mandela, la tension est palpable dès 8 heures du matin. Alors qu'un feu embrase quelques poubelles, le vent pousse les flammes vers la façade en bois de l'établissement. L'incendie gagne rapidement plusieurs salles de classe ainsi que la charpente de ce lycée inauguré il y a à peine une dizaine d'années. Dans l'urgence, l'établissement est évacué.

A Paris, au même moment, le Conseil des ministres débute dans une ambiance de veillée d'armes. Roland Lescure, le ministre de l'Economie, qui présente le projet de loi de finances pour 2027, est inquiet par un autre feu qui couve : depuis la fin de l'été, les taux des obligations publiques françaises se sont nettement tendus et le fameux *spread* – l'écart de taux – avec l'Allemagne, s'est élargi de façon inquiétante, signe d'une défiance croissante des créanciers de la France.

Le patron de Bercy martèle : il faut ramener le déficit public à 5 % du PIB l'an prochain pour espérer éteindre l'incendie. Il annonce un effort budgétaire de 43 milliards d'euros dont 17 milliards de hausses de prélèvements. En plein Conseil des ministres, il sort brièvement du salon Murat à l'Elysée pour téléphoner à Antoine Deruennes, ➤➤

**« Une bascule s'est opérée. Les jeunes ont eu le sentiment que la seule réponse faite à leurs revendications était celle d'une répression brutale des forces de l'ordre. »** ***(Ici, à Saint-Denis.)***

COLL. PARTICULIÈRE

le directeur de l'Agence France Trésor, le service de Bercy chargé de placer la dette française auprès des investisseurs, histoire de tâter le pouls des marchés financiers. Dès l'après-midi, les oppositions tonnent. Pas question de désindexer les pensions de retraite pour la gauche ; ni de raboter les allègements de cotisations pour la droite et le Medef. L'examen du projet de budget qui commence en commission dans les jours qui suivent s'annonce ardu. Une question taraude Bercy : où trouver l'argent pour calmer la colère lycéenne ?

**LUNDI 5 OCTOBRE**

**POLICIERS VS MANIFESTANTS, LA GUERRE DES IMAGES**

Le ministère de l'Economie et le lycée professionnel Auguste-Béhal de Lens (Pas-de-Calais), où Evan, 15 ans, voulait devenir menuisier, sont séparés de 200 kilomètres. Les vidéos de sa main arrachée par une grenade lacrymogène lancée par des CRS sont un tournant dans la perception de la montée des violences en marge du mouvement. Son cas est érigé en symbole, tandis qu'une enquête est confiée le jour même à l'IGPN. Les circonstances de l'accident restent floues : si le jeune homme dément avoir ramassé l'arme, plusieurs autres témoignages, provenant notamment des forces de l'ordre, indiquent le contraire.

« Une bascule s'est opérée. Les jeunes ont eu le sentiment que la seule réponse faite à leurs revendications était celle d'une répression brutale des forces de l'ordre », regrette Louis Letoublon, de l'association Les Lycéens ! Les jours précédents, un mineur de 14 ans avait déjà été gravement touché au visage par une grenade lacrymogène tirée à bout portant, et un autre, âgé de 16 ans, a perdu l'usage d'un œil après des incidents lors d'un blocage. Dans le même temps, des images de policiers insultés, blessés ou pris à partie circulent partout sur Internet. Celles d'une jeune lieutenant stagiaire poursuivie et projetée au sol dans les rues de Paris, quatre jours plus tôt, ont ému jusqu'au ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez, qui évoque sur X un acte « intolérable ». Ce soir-là, le ministre annonce aux médias que dix enquêtes ont été ouvertes par l'IGPN, et détaille « 715 blessés parmi les forces de l'ordre, 85 chez les personnels éducatifs, et 215 chez les élèves ».

**SAMEDI 17 OCTOBRE**

**LE CHAOS**

Le vendredi 16 octobre, Roland Lescure et Emmanuel Moulins, le nouveau gouverneur de la Banque de France, qui coprésident à Bangkok (Thaïlande) une réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des Banques centrales du G7, se veulent rassurants. Devant une poignée de fonds d'investissement asiatiques réunis pour l'occasion, le patron de Bercy promet : "*France is not burning*". Vingt-quatre heures plus tard, les images de la mairie de Limoges, en feu, font le tour du monde.

Cela fait des semaines que le rendez-vous avait été fixé, parti de plusieurs appels viraux sur les réseaux sociaux avant d'être récupéré par des groupes de gilets jaunes, des collectifs militants ou des associations dans une volonté affichée de « convergence des luttes » : le 17 octobre doit être une journée historique de mobilisation contre la vie chère, le prix du carburant, le gel du point d'indice des fonctionnaires. Dès le 15 septembre, une carte interactive relayant toutes les manifestations prévues en France a d'ailleurs été largement diffusée sur Internet. Mais le renseignement territorial ne semble pas prendre la mesure du risque. Emmanuel Macron n'a d'ailleurs pas oublié que l'un des responsables des services secrets plaisantait presque sur le sujet trois jours plus tôt : « En tout cas, samedi, ce ne sera pas le grand soir. »

Le dispositif policier est lui aussi largement sous-évalué par les autorités. « L'addition de tous les risques qu'on n'a pas su appréhender ces dernières années nous a sauté à la figure », résume Grégory Joron. Le jour J, alors que des milliers de personnes tentent de se mobiliser dans le calme, un raz de marée de violence éclate dans de nombreuses villes : à Paris, d'intenses affrontements ont lieu place de la République dès le début d'après-midi ; à Brest, une trentaine de policiers sont blessés devant le commissariat ; à Marseille, des dizaines de commerces sont pillés dans la violence, incitant les manifestants pacifiques à rentrer chez eux, écœurés ; à Bordeaux, des unités de police « très expérimentées » font remonter « un degré de violence jamais vu auparavant », selon le secrétaire zonal du syndicat Un1té en charge des CRS.

Dans les couloirs de l'Elysée, on s'inquiète. Un conseiller du président est stupéfait des messages qu'il reçoit de « gens bien sous tous rapports qui [lui] parlent d'autoarmement, de faire justice soi-même, de "tirer dans le tas" », tandis qu'un membre du gouvernement parle de « barbares » qui déferlent dans les rues de Marseille. Plus tard, en se remémorant la journée, Sébastien Lecornu s'épanchera devant un confident : « J'aimerais en faire tellement plus et être plus répressif… » A l'issue de cette journée, près de 1 800 personnes sont interpellées dans toute la France.

**DIMANCHE 18 OCTOBRE**

**EMMANUEL MACRON EN ÉTAT DE SIÈGE**

Emmanuel Macron est assiégé, y compris par les siens. Au petit matin, son téléphone vibre et affiche le nom de Yaël Braun-Pivet. Le SMS de la présidente de l'Assemblée nationale ne la fait pas rentrer davantage dans le cœur du chef de l'Etat : Laurent Nuñez peut-il tenir ? Assurer encore son poste de ministre de l'Intérieur ? Elle craint que non. Plus tard, à travers le combiné, elle le sonde sur sa volonté d'annoncer dans l'après-midi une commission d'enquête parlementaire portant sur les débordements de la veille. Le convaincre

n'est pas aisé : le chef de l'Etat redoute un procès médiatisé des forces de l'ordre au moment où le pays, et le pouvoir, ont plus que jamais besoin d'elles.

Lassay a ses projets, l'Elysée en a d'autres. Emmanuel Macron a pris la décision dans la nuit de parler. Ceux qui le connaissent n'en doutent pas une seconde : s'il grille la cartouche, c'est pour frapper fort. Les images du samedi lui sont insupportables, autant que les errements des renseignements territoriaux qu'il tient pour responsables de la chienlit. Toutes les options sont sur la table, de l'état d'urgence au couvre-feu généralisé. Toute la journée, il consulte, engrange, se tempère. La réunion de crise organisée autour de lui n'est qu'une formalité : « Il est contrarié. Ce n'est pas une réunion de travail, il nous écoute gentiment, mais il a déjà sa trame et fait le choix d'une réponse graduée », souffle un ministre présent.

**MERCREDI 21 OCTOBRE**

**QUAND L'INCENDIE GAGNE LES TAUX D'INTÉRÊT FRANÇAIS**

Roland Lescure a bien tenté d'éteindre l'incendie. Il s'est rendu quelques jours plus tôt à Londres, où il a « pitché » à l'ambassade de France devant une poignée de financiers de chez Barclay's et Goldman Sachs… Oui, la France aura bien un budget. Oui, le déficit sera ramené sous la barre des 5 % du PIB l'an prochain, comme prévu.

Mais les événements du week-end et le rejet en commission de la partie recette du projet de loi de finances pour 2027 rendent de moins en moins audible la parole du locataire de Bercy. Ce 21 octobre, dans l'après-midi, le taux des obligations françaises à dix ans passe le seuil symbolique des 5 %. Du jamais-vu depuis 2002. Le ministre de l'Economie est pris en étau entre deux injonctions : faire passer son plan d'économie et répondre aux revendications d'une partie de la jeunesse et, désormais, des syndicats de salariés. Et puis, il faut aussi calmer les inquiétudes des commerçants. A la manœuvre, Serge Papin, le ministre du Commerce qui, dès le lundi 19 à 9 heures, a réuni en visio toutes les fédérations et représentants du commerce et de la distribution.

L'Etat sera aux côtés de ceux qui ont été pillés, leur a-t-il promis : chômage partiel, fonds d'indemnisation, report de charges fiscales et sociales… En fin d'après-midi, Sébastien Lecornu reçoit à Matignon les organisations syndicales, officiellement pour creuser la question du pouvoir d'achat et d'une hausse anticipée du smic. Mais le Premier ministre leur parle davantage d'ordre public que de coup de pouce au salaire minimum. « Si j'avais su, je ne serai pas venu », tonne l'un des participants.



L. MARIN/POOL/REUTERS

**Le 18 octobre, réunion de crise présidée par Emmanuel Macron.**




← Le 25 octobre, marche en hommage à Pengo Bossio Wangi, tué deux jours plus tôt à Trappes.

**VENDREDI 23 OCTOBRE**

**L'HORREUR DE TRAPPES ET LA SURPRISE MOODY'S**

Frédéric Souillot, le patron du syndicat FO est arrivé le premier à 8 heures du matin, avenue Duquesne à Paris, adresse du ministère du Travail. A la demande du ministre, Jean-Pierre Farandou, toutes les organisations syndicales sont reçues les unes après les autres. Le leader de FO exige l'ouverture de négociations flash sur les salaires dans toutes les branches et pour tous les niveaux. Il repart avec une vague promesse de hausse anticipée du smic en novembre, Bercy aurait lâché du lest sur ce point. Mais le marathon de réunions est soudainement pollué par une information inquiétante venue des Yvelines.

A partir de 10 heures ce vendredi matin, Kevin T. a semé la terreur dans les rues de Trappes et La Verrière, ouvrant le feu sur des passants « spécifiquement » visés en raison de leur « type musulman, africain ou nord-africain », comme il le déclarera quelques jours plus tard aux enquêteurs. Pengo Bossio Wangi, 26 ans, meurt sur le coup, et sept personnes sont blessées, dont une petite fille de 11 ans. La sidération se mêle à la colère.

Emmanuel Macron réagit-il trop vite ? En qualifiant l'attaque de Trappes de « premier » acte terroriste en raison de la « couleur de peau ou de la religion » en France, le président de la République provoque un tollé d'une partie de la classe politique, de Jordan Bardella à Jérôme Guedj. Du côté de Bercy, on retient son souffle toute la journée. L'agence de notation Moody's doit rendre dans la soirée son verdict sur la note de la dette française. Quelques heures seulement avant l'annonce officielle à 22 h 15, Roland Lescure peut enfin respirer : la France n'est pas dégradée. Fragile répit.

**LUNDI 26 OCTOBRE**

**DES PROPOSITIONS AUX LYCÉENS... VIA DES INFLUENCEURS**

Trois jours plus tard, c'est « un retour sur les lieux du crime », dit-on dans l'entourage de Macron. Le président est en déplacement dans sa ville de cœur, Marseille, où rarement des débordements ont été aussi importants. « Je n'ai jamais vu des mômes de Marseille se retourner contre Marseille comme cela », désespère la ministre Sabrina Roubache, enfant du pays.

Grâce à une mobilisation bien plus importante de policiers et gendarmes, la manifestation du 24 octobre s'est pourtant majoritairement déroulée de manière plus pacifique, sans incidents majeurs. Désormais, l'Etat tente de communiquer autrement. Percer les bulles cognitives implique, selon Matignon, de casser les codes et les chorégraphies habituelles : la délégation élyséenne découvre qu'à la capitale, ce n'est pas le Premier ministre ni le ministre de l'Education nationale, mais des influenceurs, parfois prévenus la veille au soir par message sur Instagram, qui sont chargés de révéler les propositions du gouvernement pour les lycéens. Au nez et au duvet des représentants des syndicats, reçus après « Mathilde Study » ou la « Grand bavardeuse » et hérissés par la manœuvre... « Idée de Sébastien Lecornu lui-même », bruisse-t-on dans les couloirs de l'exécutif.

Décidément, la journée n'est pas propice à la solennité. Le soir venu, lors d'un rassemblement organisé notamment par SOS Racisme place Stalingrad à Paris afin de se recueillir après l'attentat raciste et meurtrier de Trappes, le maire de Paris Emmanuel Grégoire est hué. « Tout le monde déteste le PS ! », crie-t-on dans la foule.

**JEUDI 5 NOVEMBRE**

**« ÇA FAIT TROP LONGTEMPS QU'ON SOUFFRE »**

Les annonces du gouvernement n'ont pas suffi à calmer la colère : malgré la promesse d'une suppression de Parcoursup d'ici à 2028, d'une réflexion sur le bac et le contrôle continu, les organisations étudiantes appellent toujours à se mobiliser, tout comme les syndicats de salariés du public ou du privé ou certains collectifs, notamment de gilets jaunes, afin de manifester contre « la vie chère ». Le 31 octobre, 320 000 personnes ont défilé partout en France selon le ministère de l'Intérieur – 70 000 policiers et gendarmes avaient été mobilisés pour l'occasion.

La mobilisation du 5 novembre, fixée à l'appel de plusieurs syndicats, sera particulièrement scrutée. Coppelia Moreau, membre du collectif Interfac Ile-de-France, anticipe déjà que cette « grande coopération entre les différents mouvements, collectifs et syndicats sera un nouveau point de bascule ». La CGT et d'autres organisations ont appelé à la grève généralisée. ✷

P. NUNES/REUTERS



# LAURENCE FERRARI

## 8H10
## LA GRANDE INTERVIEW

Europe 1
LA RADIO LIBRE

MANUEL VALLS

# « Il faut que les outre-mer se développent et s'émancipent »

Dans *Les Outre-mer : urgence,* l'ancien Premier ministre revient sur la crise existentielle que traversent ces territoires. Il avance plusieurs propositions pour améliorer la situation et renouer le dialogue avec la métropole •



**Propos recueillis par Alexandra Saviana**
Rédactrice en chef adjointe société

De ces dix mois rue Oudinot, lorsqu'il était ministre des Outre-mer, Manuel Valls a tiré une conviction : la relation entre la métropole et les outre-mer doit impérativement évoluer. Dans *Les Outre-mer : urgence*, il livre un manifeste pour les territoires ultramarins. L'ancien Premier ministre (et chroniqueur à L'Express) dresse un bilan sombre de ses dix mois passés dans le gouvernement Bayrou. Influence des puissances étrangères, vie chère, départ en masse de la jeunesse : les outre-mer cumulent les difficultés, alors que leur lien avec la métropole ne cesse de se distendre. Mêlant questions mémorielles et réflexions sur l'avenir, Manuel Valls entend, à travers 16 propositions, redynamiser ces terres et renouer une relation de confiance avec Paris.

Parmi elles, il préconise de s'affranchir des normes conçues pour l'Hexagone, et notamment de la loi de départementalisation de 1946, qui transformait les « quatre vieilles colonies » – la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion – en départements français. L'auteur propose trois nouvelles formules : une démétropolisation, l'autonomie réelle, et même l'Etat associé. Notre rapport aux outre-mer doit changer, prévient-il. A moins d'y renoncer…

**Pourquoi faire aujourd'hui un livre sur l'urgence des outre-mer ?**

**Manuel Valls** Je connais ces territoires depuis longtemps, en tant que citoyen et à travers mes fonctions politiques et gouvernementales. Ministre des Outre-mer, pendant dix mois, j'ai constaté la crise existentielle dans laquelle ils s'enfoncent : la vie chère, ponctuée d'émeutes aux Antilles ; la violence du narcotrafic ; l'insurrection de mai 2024 en Nouvelle-Calédonie ; le réchauffement climatique et les cyclones, comme Chido à Mayotte et Garance à La Réunion.

Cet ouvrage est la réflexion d'un homme qui aime profondément ces pays des océans. Je suis persuadé que si nous ne changeons pas radicalement notre relation avec ces douze territoires ultramarins, nous allons les perdre. C'est aussi simple et grave que cela. J'ai écrit ce livre à quelques mois de l'élection présidentielle, conscient que la campagne et l'actualité déjà très lourde peuvent étouffer ce qu'il se passe. J'ai voulu proposer une vision et des changements concrets. Ce texte s'inscrit dans la droite ligne de Michel Rocard.

Je suis arrivé à son cabinet en 1988, j'avais 25 ans, au lendemain de la signature des accords de Matignon – de la poignée de main entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur. Cela m'a marqué. La Nouvelle-Calédonie est, d'une certaine façon, le fil conducteur de cet ouvrage.

**Cette crise touche-t-elle les territoires de la même façon ?**

Chacun a ses spécificités. Tous cumulent des urgences qui menacent leur cohésion, voire qui peuvent entraîner leur effondrement. Parmi elles, il y a évidemment le changement climatique et l'inquiétante élévation du niveau de la mer. Mais aussi le narcotrafic, et son emprise sur la Martinique et la Guadeloupe, et dans une moindre mesure la Guyane. La moitié de la cocaïne saisie en France l'est dans les Antilles. Les armes y circulent avec abondance et les homicides explosent.

A cela s'ajoute le problème de la vie chère : les prix alimentaires sont 40 % plus élevés dans les départements et les régions d'outre-mer. Dans le même temps, 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, avec des taux variables selon les territoires. Ces situations sont aussi la conséquence de pratiques bien spécifiques : trop d'importations, et des oligopoles qui captent la valeur, dont le groupe Bernard Hayot est une incarnation.

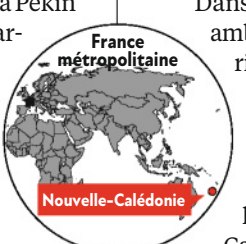
Au-delà du plaidoyer pour cette France des océans, cet ouvrage évoque aussi l'ensemble des défis que nous avons à relever et plus précisément celui de la jeunesse.



→ Manuel Valls pointe, parmi les problèmes, celui du « réchauffement climatique et des cyclones, avec notamment celui de Chido à Mayotte », en décembre 2024.

**L'éloignement des outre-mer de la métropole les rend-il plus vulnérables à l'influence de puissances étrangères ?**

La France, et c'est un atout incroyable, a la deuxième zone économique exclusive mondiale, de l'Atlantique nord au Pacifique sud, en passant par l'océan Indien, avec 10,2 millions de kilomètres carrés très convoités. La Russie et l'Azerbaïdjan cherchent à nous déstabiliser dans le Pacifique, les Comores à Mayotte. La Chine cible la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie. Des responsables politiques de ces territoires sont reçus à Pékin et à Bakou. Les territoires ultramarins ont parfois l'impression que l'Etat ne permet pas leur développement et leur protection. Il interdit la prospection pétrolière à la Guyane, la Polynésie regarde passer le thon que d'autres pêchent, et la Nouvelle-Calédonie, qui détient le quart du nickel mondial, n'a pas les leviers pour bien l'exploiter.




La France laisserait filer ses atouts par calcul comptable et par absence de vision ? Les évolutions que je propose servent à les rendre plus forts dans chacun de ces espaces, plus maîtres de leurs propres ressources. C'est un enjeu vital pour nous. Sinon, le risque de les perdre et de les fragiliser face aux appétits des grandes puissances est évident.

**Cela passe selon vous par la fin de la départementalisation. Pourquoi ?**

Il faut que ces territoires se développent et s'émancipent. On ne peut plus fixer des règles européennes et françaises uniformes qui les empêchent de vivre dans leur espace géographique. La départementalisation a incontestablement permis un rattrapage incroyable en matière d'éducation, de santé, d'habitat. Mais elle a vécu et le regard parisien, paternaliste, qui prend des décisions sans tenir suffisamment compte des réalités locales, subsiste aux incantations égalitaires. Le modèle est à bout de souffle. D'où la nécessité de faire des réformes importantes en matière de fiscalité, d'octroi de mer, ou encore de surrémunération des fonctionnaires.

Dans ce livre, je propose donc trois évolutions, ambitieuses et novatrices, adaptées à chaque territoire : la démétropolisation, l'autonomie et l'Etat associé. L'autonomie doit donner aux élus les compétences normative, fiscale et exécutive pour agir. La Guadeloupe, la Martinique et la Guyane demandent ces évolutions. L'Etat associé ouvre pour la Nouvelle-Calédonie une troisième voie, que j'ai défendue lors des discussions de Deva et de Bougival : ni indépendance imposée, ni maintien à l'identique, mais une souveraineté partagée, négociée, assumée. La Polynésie française pourrait un jour réfléchir à cette perspective.

**Vous évoquez aussi un point commun à ces territoires, à savoir leur lourd héritage historique. Vous consacrez d'ailleurs une large part de votre ouvrage à la question de l'esclavage.**

On ne peut pas écrire sur les outre-mer en ignorant l'histoire de la colonisation ou en détournant les yeux du crime fondateur, l'esclavage – un crime contre →→



**Bio express**

Premier ministre de 2014 à 2016, Manuel Valls, 64 ans, a été ministre des Outre-mer de décembre 2024 à octobre 2025.

ÉDITIONS ODILE JACOB - L'EXPRESS - L. WITTER/LE PICTORIUM/MAXPPP



L. MARIN/POOL/EPA/MAXPPP

↑ Le 2 juillet 2025, lors du sommet sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie à Paris, le ministre des Outre-mer espérait parvenir à un compromis entre indépendantistes et loyalistes.

l'humanité. Pendant deux siècles et demi, la France a organisé la traite et adopté le Code noir, qui faisait de l'homme et de la femme noirs des biens meubles. Le Parlement vient d'ailleurs d'en voter symboliquement l'abrogation à l'unanimité. A l'esclavage s'ajoutent les autres blessures, qui ont encore des répercussions aujourd'hui, comme les essais nucléaires déplacés du Sahara vers la Polynésie ou le chlordécone aux Antilles. Ces affaires ont profondément marqué la population et expliquent en partie la défiance de ces territoires envers Paris, notamment concernant la politique vaccinale au moment du Covid. Je ne plaide ni pour la culpabilité perpétuelle ni pour l'oubli, cette mémoire est une mémoire française qui nous impose de changer de regard sur notre histoire et notre relation avec ces territoires.

**Pensez-vous que la promesse d'Etat associé soit réaliste, alors que l'accord de Bougival a été rejeté par l'Assemblée nationale ?**

Après les émeutes de mai-juin 2024, plus personne n'y croyait ; grâce au travail mené avec l'ensemble des partenaires calédoniens – indépendantistes comme non-indépendantistes –, nous avons pu avancer. Les discussions de Deva et de Bougival ont débouché sur une proposition concrète. D'une certaine manière, elle mettait fin au cycle de Matignon et de Nouméa et ouvrait une autre étape : l'accord complet sur cette souveraineté partagée. Elle proposait une formule d'Etat associé, même si elle ne portait pas ce nom. Elle consolidait le rapport entre la Nouvelle-Calédonie et la France concernant l'exercice des fonctions régaliennes, plus la monnaie. De l'autre côté, elle réglait aussi la question d'un nouveau référendum pour l'indépendance, puisque la souveraineté partagée était acceptée. On évitait l'aventure d'un oui à l'indépendance mal préparée. Elle offrait une solution à une situation électorale et politique qui n'a pas changé, celle de deux camps qui se font face.

Je rappelle qu'à Bougival, l'idée d'Etat de la Nouvelle-Calédonie a été proposée par les loyalistes. Le FLNKS n'a pas voulu comprendre que nous étions face à une avancée majeure de leur part. Après la signature du projet d'accord, malgré ces difficultés, je me faisais fort de convaincre les parlementaires avec l'appui des deux présidents de chambre, au moment de la discussion sur le projet constitutionnel. Mon éviction et la reprise en main du dossier par ceux qui avaient échoué en 2024 ont rendu cela impossible. Le gouvernement a certes poursuivi les discussions lancées avec la Guyane et la Martinique, mais a renvoyé tous ces dossiers à l'après 2027. La question calédonienne reste ouverte. La priorité des prochains mois est la reconstruction économique et sociale.

**Comment expliquez-vous les très bons scores électoraux de Marine Le Pen et de Jean-Luc Mélenchon dans les territoires ultramarins ces dernières années ?**

Ces territoires ont voté massivement au premier tour de l'élection présidentielle de 2022, pour Jean-Luc Mélenchon et massivement au second tour en faveur de Marine Le Pen, alors qu'ils s'étaient prononcés pour Emmanuel Macron en 2017. La seule exception à ce schéma est la Nouvelle-Calédonie, en vertu de l'accord passé entre les macronistes et les loyalistes calédoniens. Cela en dit long sur les erreurs et le rejet du président de la République, la profondeur de la crise, la prise de distance de la population ultramarine vis-à-vis des partis traditionnels.

Il y a surtout une abstention massive, de la défiance envers l'Etat. L'affrontement entre le RN et LFI anticipait en 2022 ce qui se passe maintenant dans l'Hexagone, avec un vote en faveur des extrêmes qui surfent sur les crises sociales, économiques, identitaires. Les outre-mer sont un sujet d'intérêt général. Si on est patriote, républicain, nous sommes obligés de nous y intéresser – ou alors nous allons les perdre à terme.

**Selon vous, un candidat à la présidentielle parle-t-il de cette urgence-là ?**

Je crains que les outre-mer ne s'invitent dans la campagne présidentielle que par une éruption sociale. Cela est déjà arrivé. En 2017, la Guyane a connu un mouvement social massif et un blocage du territoire. Au moment où nous parlons, la situation reste tendue en Guadeloupe, en Martinique. Je conseille aux candidats à la présidentielle de s'intéresser à ces territoires et d'en parler différemment. Pas seulement lorsqu'ils sont en crise. Il faut en parler quand on évoque la place de la France dans le monde. Il faut en parler quand on évoque l'état des finances publiques. Les outre-mer ne doivent pas être considérés comme une charge pour le pays, mais un atout. ✶




***Les Outre-mer : urgence,*** par Manuel Valls. Odile Jacob, 392 p., 14,99 €.

L'EXPRESS

# Le palmarès des *espions* Européens

MI6, DGSE, BND... **LE CLASSEMENT INÉDIT**
DES ESPIONS D'EUROPE.



S'ABONNER

# Dette, retraites, pouvoir d'achat… Comment répondre à vos amis de gauche

La France est menacée par l'incurie de ses finances publiques comme par une croissance en berne ? Qu'importe, les solutions simplistes ou la négation des problèmes pullulent chez les soutiens de Jean-Luc Mélenchon et même au sein de la gauche modérée.

Alors que la France s'enfonce toujours plus profondément dans une crise de la dette, le *« spread »* et le taux d'intérêt des obligations assimilables du Trésor (OAT) font désormais, dans les dîners en ville, l'objet de commentaires aussi passionnés que ceux concernant le dernier match de Ligue des champions. Mais si notre pays est particulièrement ciblé du fait de l'état de ses finances publiques et d'une croissance en berne, il y a toujours de bonnes âmes pour minimiser le problème, rejeter toute la faute sur Emmanuel Macron ou trouver des solutions lapidaires qui contiennent généralement les mots « Zucman » ou « riches ». Voici un tour d'horizon des arguments préférés de vos amis de gauche, avec une explication de pourquoi cela n'est pas si simple…

**ARGUMENT N° 1**

**« IL SUFFIT D'EFFACER LA DETTE »**

Jean-Luc Mélenchon manie aussi bien le verbe que l'ardoise magique. Récemment, à Clermont-Ferrand, le leader de La France insoumise vantait sa méthode pour éviter une crise de la dette. « Je suis le seul à avoir dit comment on pouvait la rembourser […]. Si vous baissez la quantité de dette que nous avons, la confiance reviendra. » Simplissime. Commençons déjà par la partie en question qu'il suffirait de gommer. Il s'agit des quelque 600 milliards d'euros d'obligations publiques détenues par la Banque de France – soit près de 20 % de la dette tricolore –, d'après les dernières statistiques révélées par l'institution. Ce « trésor de guerre » est le résultat des deux programmes d'achats de titres publics pilotés par la Banque centrale européenne (BCE) au cours de la dernière décennie pour permettre aux Etats de la zone euro de maintenir à flot leurs économies. Sauf que le tour de passe-passe de Jean-Luc Mélenchon se heurte à un verrou juridique. Même si l'actionnaire de la Banque de France est l'Etat français, l'institution parisienne est une des briques de l'Eurosystème. Ce Meccano qui régit le fonctionnement de la monnaie unique est gravé dans le marbre du traité de Maastricht. Or l'article 123 de ce traité interdit tout financement monétaire des Etats. Ce que la loi a fait, elle peut le défaire, défend le leader des insoumis. Mais, pour signer un nouveau traité constitutionnel, il faut l'unanimité des 27 pays membres de l'Union européenne… Chantier pour le moins compliqué. Effacer la dette reviendrait donc, de facto, à sortir la France de la zone euro. Un « Frexit » dont le fondateur de La France insoumise omet volontairement de parler.

**ARGUMENT N° 2**

**« LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE VA NOUS SAUVER »**

Pourquoi s'inquiéter du niveau de la dette et des risques d'asphyxie de l'économie française à terme puisque la Banque centrale européenne ne laissera jamais tomber la France ? Cette douce illusion berce encore une grande partie de l'élite politique française Ce qui est vrai, c'est que l'institution de Francfort dispose d'outils pour voler au secours d'un pays en difficulté. Des outils qu'elle a perfectionnés au fil des années depuis la grande crise des dettes souveraines, au début des années 2010. Le premier, l'IPT, acronyme pour résumer un dispositif qui n'a jamais été utilisé, l'« instrument de protection de la transmission ». Cet outil permet à la BCE d'acheter des obligations d'Etat à un pays dont les taux d'emprunt s'envoleraient de façon explosive en cas d'attaque spéculative. Problème, son déclenchement n'est pas automatique. Pour en bénéficier, il faut que le pays touché n'ait pas été rattrapé par la patrouille de la Commission pour mauvaise gestion budgétaire et qu'il ait présenté une trajectoire crédible de rétablissement de ses finances. Sauf que la France est toujours sous procédure de déficit excessif, selon le langage bruxellois.

Quant au chemin du rétablissement des comptes, il est très dépendant de l'issue de l'élection présidentielle du printemps prochain. Autre dispositif à la main de la BCE, les OMT, nouvel acronyme barbare pour « opérations monétaires sur titres ». Là encore, la BCE peut enfiler son costume de chevalier blanc à condition cependant que le pays sauvé accepte en échange un ajustement budgétaire sévère et des réformes structurelles profondes. En clair, une mise sous tutelle. N'oubliez pas de le rappeler : la BCE ne rase jamais gratis !

**SI LA TAXE ZUCMAN NE DEVAIT RAPPORTER QUE 5 MILLIARDS D'EUROS, LA PART COUVERTE TOMBERAIT À 3 % : UNE GOUTTE D'EAU DANS L'OCÉAN DU DÉFICIT**

**ARGUMENT N° 3**

**« C'EST UN PROBLÈME DE RECETTES, PAS DE DÉPENSES ! »**

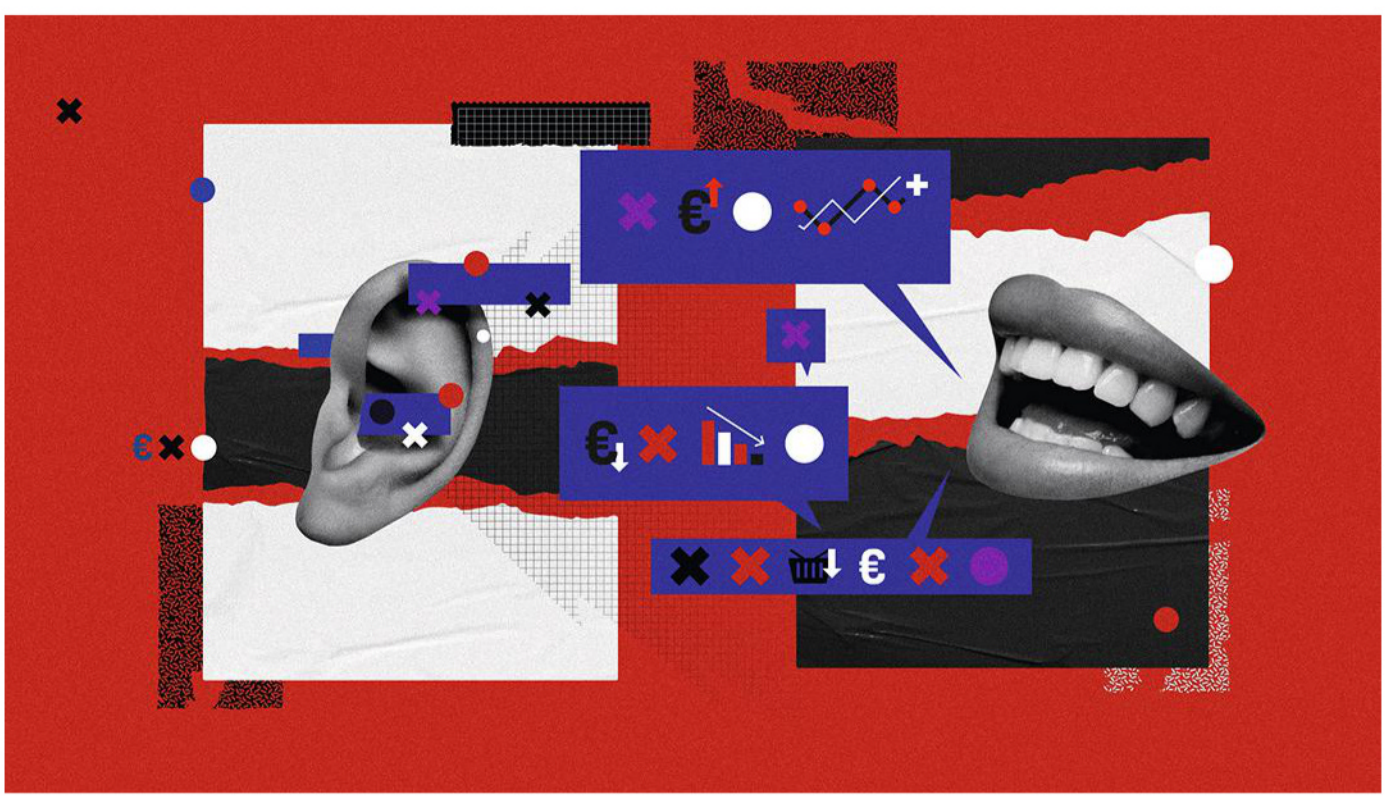
Le déséquilibre budgétaire français serait lié non pas à des dépenses publiques trop élevées mais à des recettes fiscales insuffisantes. L'argument présente l'intérêt d'éviter la question périlleuse de la réduction des dépenses. Vos amis de gauche, pour appuyer leur démonstration, peuvent même préciser que le « néolibéral » Emmanuel Macron a déjà réduit les impôts – en omettant de préciser qu'ils sont repartis à la hausse depuis 2025. Mais ce serait oublier la trajectoire fiscale du pays : depuis 1960, le taux de prélèvements obligatoires rapporté au PIB est passé de 31,5 % à 43,6 % en 2025, soit 12,1 points. De quoi faire de la France un des pays aux recettes fiscales les plus élevées de l'OCDE (43,5 % du PIB en 2024), 9,4 points de plus que la moyenne. Seul le Danemark affiche un taux plus élevé (45,2 %). Dans le même temps, les dépenses publiques ont explosé : de 35,8 % du PIB en 1960 à 57,3 % en 2025, soit une hausse de 21,5 points. Dans *La Dette sociale de la France* (Odile Jacob, 2025), Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, montre que les trois quarts de la hausse des dépenses publiques depuis le milieu des années 1970 sont liés aux dépenses sociales.

**ARGUMENT N° 4**

**« IL FAUT FAIRE PAYER LES RICHES ! »**

Taxer ceux qui ont le plus d'argent. L'argument est d'autant plus fort qu'il est politiquement porteur : selon un sondage Ifop commandé par le Parti socialiste en septembre 2025, 86 % des Français interrogés se disaient favorables à l'instauration de la taxe Zucman. Souvent présenté par ses partisans comme une solution indolore aux problèmes de la dette et du déséquilibre budgétaire, cet impôt serait pourtant très loin de suffire pour assainir les comptes publics. En prenant les estimations les plus généreuses de Gabriel Zucman, qui évalue à 25 milliards d'euros les recettes fiscales de sa taxe, elle ne couvrirait que 16 % du déficit de 2025. Si la taxe ne devait rapporter que 5 milliards d'euros (comme l'affirment des économistes tels que le Prix Nobel Philippe Aghion), la part couverte tomberait à 3 % : une goutte d'eau dans l'océan du déficit budgétaire français. Mais le mot d'ordre « taxer les riches » ne se résume pas à la taxe Zucman, qui ne toucherait qu'une poignée de foyers fiscaux en France. La candidate Les Ecologistes, Marine Tondelier, souhaite par exemple rétablir l'impôt sur la fortune, l'insoumis Jean-Luc Mélenchon entend instaurer 14 tranches d'impôts sur le revenu ainsi qu'une CSG progressive, et le communiste Fabien Roussel propose de prélever des cotisations sur les revenus financiers et les dividendes. La France est pourtant déjà un des pays qui taxent le plus leurs citoyens les plus aisés. Les impôts sur la propriété représentaient 3,7 % du PIB en 2023, le niveau le plus élevé de l'Union européenne.

De quoi contredire, comme l'explique Antoine Levy, professeur à l'université de Berkeley, « le récit d'injustice fiscale généralisée » qui domine parfois dans ➤➤



SHUTTERSTOCK - L'EXPRESS

le débat public français. A eux seuls, 10 % des contribuables alimentent les trois quarts des recettes de l'impôt sur le revenu, et plus de la moitié de la population française reçoit davantage de prestations qu'elle ne paie d'impôts. « La redistribution opérée par les pouvoirs publics nationaux atténue fortement les inégalités de revenus », indique l'Insee : après redistribution, « le niveau de vie élargi moyen par unité de consommation des 10 % les plus aisés est 3,5 fois plus élevé que celui des 10 % les plus modestes, contre 26 fois avant transferts. »

**ARGUMENT N° 5**

**« LE DÉFICIT DES RETRAITES N'EST PAS SI GRAVE QUE ÇA »**

Avec son système par répartition, la France dépense beaucoup plus que ses voisins pour les retraites. Cette année, ces dépenses s'élèvent à plus de 400 milliards d'euros, soit plus d'un quart des dépenses publiques. En 2025, le déficit se situait à 5 milliards d'euros selon le Conseil d'orientation des retraites (COR). En l'absence de réforme sur l'âge de départ, il devrait lourdement s'aggraver du fait du vieillissement de la population et de la chute du taux de fécondité. Avec seulement 1,3 cotisant pour chaque retraité à l'horizon 2070 (contre 1,8 aujourd'hui), il pourrait selon les dernières projections représenter 2,4 % du PIB. Surtout, le poids des retraites est largement sous-estimé du fait du coût caché des retraites des fonctionnaires, qui s'explique par un déséquilibre au sein de l'Etat en tant qu'employeur. Seuls 94 agents en activité cotisent pour 100 retraités, un ratio très faible comparé au régime général. Dans le cadre d'une opération transparence, le gouvernement a dévoilé qu'en 2025 le coût total des retraites des 4 millions de fonctionnaires avait atteint 49,3 milliards d'euros. 32 % des ressources allouées à l'Education nationale servent aujourd'hui non pas aux élèves mais à financer des pensions de retraite.

**ARGUMENT N° 6**

**« LE POUVOIR D'ACHAT A CHUTÉ SOUS MACRON »**

La « vie chère » était au cœur des mobilisations des 17 et 24 octobre. Selon l'Insee, le pouvoir d'achat par tête devrait connaître deux années de suite une contraction : avec une baisse de 0,7 % en 2025 et de 0,6 à 0,7 % en 2026, d'après les dernières estimations de l'Insee. Cette répétition sur deux années consécutives est rare, et s'explique notamment par la hausse des prix des produits alimentaires comme par l'envolée du pétrole et du gaz générée par le conflit dans le détroit d'Ormuz (merci, Donald Trump !).

**32 % DES RESSOURCES ALLOUÉES À L'ÉDUCATION NATIONALE SERVENT NON PAS AUX ÉLÈVES MAIS À FINANCER DES PENSIONS DE RETRAITE**




J. TAYLOR/REUTERS

↑ **Un vieux rêve révolutionnaire : en 1793, une loi plafonnait le prix du blé. Mais, face aux pénuries, elle a été abrogée un an plus tard.**

Mais il ne s'agit nullement d'un effondrement pour les Français. Si on élargit la focale, le pouvoir d'achat a progressé de 13,4 % entre 2005 et 2025, les années 2015-2025 étant bien plus dynamiques, avec une hausse de 0,8 % par an, que les années 2005-2015 (0,4 %).

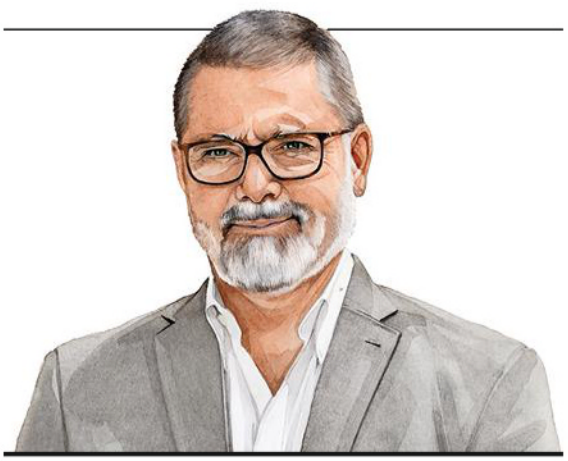
**ARGUMENT N° 7**

**« IL FAUT BLOQUER LES PRIX »**

Le pouvoir d'achat des Français est comprimé ? Pourquoi ne pas bloquer les prix dans les commerces, notamment ceux de l'essence à la pompe et de tous les produits de première nécessité. Un vieux rêve révolutionnaire : en mai 1793, la loi dite « du maximum » plafonnait les prix du blé et de la farine. Elle a même été étendue à tous les produits alimentaires à partir de septembre 1793. Problème, elle a découragé les agriculteurs qui vendaient à perte, les pénuries se sont accentuées et la loi a finalement été abrogée un an plus tard. Au XXIe siècle, cette idée simple se fracasse encore une fois sur la réalité du fonctionnement de l'économie libérale. Dans de nombreux pays où la mesure a été testée, le blocage des prix a presque toujours provoqué des phénomènes de rareté, pénalisant les consommateurs et provoquant davantage d'inflation à la sortie. Récemment, en juillet 2022, la Hongrie de Viktor Orban l'a expérimenté avec les prix de l'essence. Alors que les tarifs à la pompe avaient été fixés artificiellement sous les prix de marché, la demande a explosé tandis que l'offre se réduisait. La panique a provoqué des pénuries et des files d'attente interminables dans toutes les stations-services du pays. Six mois plus tard, ce plafonnement des prix était supprimé. ✶

**BAPTISTE GAUTHEY, THOMAS MAHLER ET BÉATRICE MATHIEU**

# Programme des candidats : *No, we can't !*



KATE COPELAND

**UNE CHRONIQUE DE DENYS DE BÉCHILLON**

Très rares sont ceux qui auront le courage de dire que ce qui nous grandit et nous protège tient au renoncement collectif à faire tout ce qui nous plairait dans l'instant.

Les campagnes présidentielles donnent l'occasion de manifester le volontarisme le plus affirmé. Par construction, *Yes, we can !* Vous me direz, rien de nouveau sous le soleil – et rien de nouveau non plus dans le fait que toute cette énergie portée en sautoir repose invariablement sur une démagogie sans fin. Nous devrions être vaccinés depuis longtemps contre cet état d'esprit parce qu'il nous tue au moins autant que l'inaptitude des élus à tenir leurs fameux « engagements » : le gouffre du déficit et de la dette ne serait pas ce qu'il est si l'on ne nous avait pas promis tant de dépenses folles et si nous n'avions pas tant cherché à croire ou à supposer qu'elles étaient soutenables. Mais non. Pas de vaccin. L'expérience n'enseigne rien. Nous nous réinfectons à chaque fois. Là où il y a une volonté, il y a un chemin (de croix)…

Sauf que, ce coup-ci, un seuil qualitatif a été franchi. Presque partout sur l'arc politique, il est proposé aux Français de se libérer de ce qui gêne, et surtout de leur Constitution. Jean-Luc Mélenchon veut saccager le droit de propriété (et sans doute bientôt la liberté d'entreprendre pour faire bonne mesure), convoquer une « assemblée constituante » pour la refaire… ; Marine Le Pen souhaite s'affranchir de l'article 89 pour la réviser par référendum direct et pour interdire le port du voile… ; Bruno Retailleau entend liquider l'autorité des décisions du Conseil constitutionnel ; celle aussi de nos engagements internationaux ; ouvrir un bar à référendums où l'on pourrait se faire des papillotes avec toutes les règles possibles et imaginables sans plus aucune espèce de contrôle juridictionnel de fond… Ce n'est pas la foire à la Constitution, c'est sa destruction à la sulfateuse.

## NE PAS CONTRARIER L'ÉLECTEUR

Formidable est le court-circuit qui nous fait espérer le bonheur et la prospérité à la lumière d'un tel auto-dafé constitutionnel ; fascinante est la perspective d'une France qui envisage de se conduire avec son droit à peu près comme la Russie le fait avec le sien. Et tout ça – cerise sur le gâteau – dans l'espoir entretenu de retrouver ainsi notre liberté perdue… C'est effarant.

Faire, faire. Faire tout ce qu'on veut. Souverainement. Sans bornes. Chez les concepteurs de programmes électoraux, plus personne ou presque ne va contre ça. Trop dangereux. L'électeur veut du changement, de l'action, de la radicalité. Il ne faut pas le contrarier. Au demeurant, à ce point d'incandescence, ça en devient paradoxal. Regardez l'évolution – ô combien heureuse – de l'opinion publique sur la question des violences sexuelles, par exemple. Pour le coup, tout le monde communie (au moins officiellement) dans la célébration des limites. On cite Camus dans ce qu'il a de meilleur (« un homme, ça s'empêche »). On veut des règles et des sanctions pour contenir les déchaînements de la bête. On se félicite qu'il y ait des garde-fous, une conscience croissante de l'utilité des garde-fous, une amélioration de la société grâce aux garde-fous… L'exact inverse, en termes de postulat philosophique, de ce que nous demandons aux candidats de nous vendre en matière de politique générale, et qu'ils nous soldent à bas prix avec un grand sourire.

## CANDIDATS IRRESPONSABLES

Très rares sont ceux qui auront le courage de dire que ce qui nous grandit et nous protège tient au renoncement collectif à faire tout ce qui nous plairait dans l'instant. La Constitution comme règle du jeu, comme vecteur de la limite nécessaire, a disparu des discours de campagne comme du paysage mental de ceux qui les écoutent. La parole est aux apprentis sorciers, lesquels, toujours, se veulent rassurants. Il faudrait leur faire confiance puisqu'ils se croient raisonnables. Avec eux aux manettes, ce ne serait pas grave d'avoir détruit les principes contraignants : ils n'useraient de leur pouvoir étendu qu'avec modération et discernement. Comme s'ils étaient éternels ; comme si les temps ne changeaient pas et ne menaçaient pas du pire ; comme si l'on pouvait être sûr de leur sagesse et plus encore de celle de leurs successeurs, proches ou lointains, qui hériteront d'eux une Constitution trouée, privée de force, qui ne les empêchera en rien de tout casser si ça leur chante.

*No, we can't.* Nous ne pouvons pas tout. Nous ne devons pas tout pouvoir. Ceux qui pensent ou disent le contraire nous mettent en danger mortel. Pour cela, ils méritent – tous – le même qualificatif : irresponsables. ✷

**Denys de Béchillon**
est constitutionnaliste, professeur émérite des universités.

# Taxe sur les milliardaires : jusqu'où ira la surenchère ?

Inconstitutionnalité, rétroactivité, effets délétères… En Californie, un projet de ponction supplémentaire inspiré par Gabriel Zucman et, en France, l'idée d'impôt de solidarité nationale portée par Thomas Piketty font débat ●

A coups de tribunes, de débats télévisés et d'exposés à rallonge sur le réseau social X, les échanges ont été véhéments en Californie, en amont du vote du 3 novembre sur la « proposition 40 ». A la hauteur de cette mesure inédite : l'instauration d'une taxe ponctuelle de 5 % sur le patrimoine des milliardaires résidant dans l'Etat au 1er janvier 2026. Une idée tout droit inspirée des travaux de Gabriel Zucman, économiste star de la gauche et professeur à Berkeley, et de son confrère Emmanuel Saez *(voir page 62)*. La démonstration des deux Français s'était déjà heurtée à une objection simple : pour éviter de payer, les intéressés plient bagage. Aux Etats-Unis, la grande migration est en marche depuis plusieurs années. En nombre de sièges sociaux du Fortune 500, le Texas a récemment détrôné la Californie, où la taxation s'est alourdie. Depuis l'annonce de ce projet d'imposition supplémentaire, sept milliardaires de plus ont fait leurs valises *(voir ci-contre)*. Parmi eux, le président du conseil d'administration de Palantir, Peter Thiel, ou encore les cofondateurs de Google, Larry Page et Sergey Brin, qui ont quitté l'Etat doré dès l'an dernier.

Dans un rapport publié début octobre, Joshua Rauh et Benjamin Jaros, de l'université Stanford et du think tank Hoover Institution, ont estimé que les sept départs de milliardaires enregistrés entre le dépôt de l'initiative et la date de référence du 1er janvier 2026 avaient amputé d'environ 30 % l'assiette de la taxe. Ils évaluent qu'in fine cette nouvelle ponction provoquerait une perte nette de 38,9 milliards de dollars pour les caisses de l'Etat de Californie. Une illustration de plus de la fameuse courbe d'Arthur Laffer, communément résumée par l'adage « trop d'impôt tue l'impôt ». « Notre estimation n'est même pas un scénario du pire, mais une moyenne de toutes les issues possibles, argumente Joshua Rauh auprès de L'Express. Nos contradicteurs disent que l'histoire de la taxation du patrimoine ne s'arrête pas là ; nous leur répondons que celle des départs de Californie non plus. » Sans compter les emplois et investissements qu'ils emportent avec eux.



**Tatiana Serova**
Journaliste économie



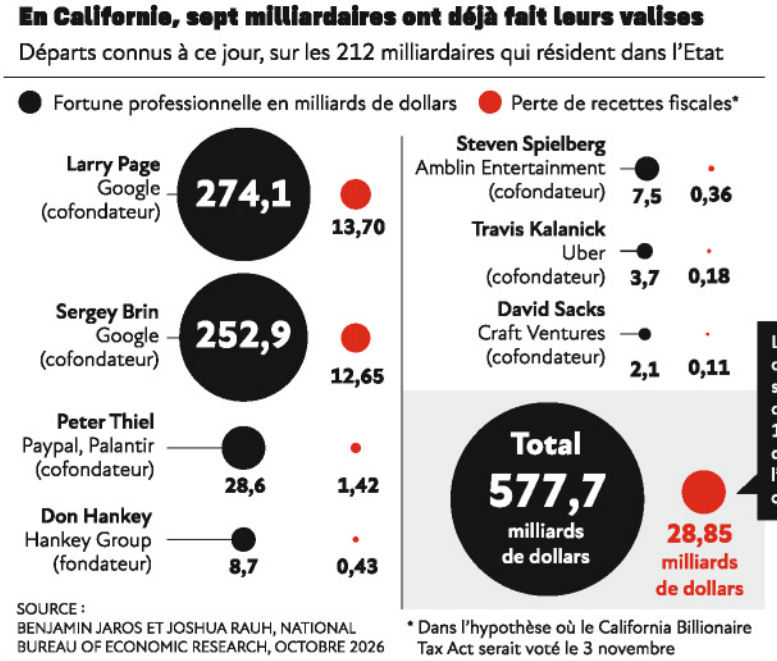

M. BLAKE/REUTERS

**Avant même que la mesure ne soit soumise au vote des Californiens, l'Etat doré a été détrôné par le Texas en nombre de sièges sociaux des firmes américaines.**

## LE RISQUE DE FUITE DES CAPITAUX

Outre des doutes juridiques quant à sa rétroactivité, la taxe soulève bien des questions. Selon le duo de la Hoover Institution, les contribuables la perçoivent comme le point de départ d'un régime d'imposition durable sur la fortune plutôt que comme un paiement unique. « Rien n'est plus permanent qu'un programme gouvernemental temporaire », écrivait Milton Friedman. Une interprétation qui fait bondir Gabriel Zucman. Maintenant l'hypothèse que la taxe est exceptionnelle, il n'est « pas rationnel » selon lui de s'exiler. Et de conclure dans un tweet : « Soit la taxe est annuelle – et dans ce cas elle génère des revenus annuellement, et certains milliardaires quitteront le pays. Soit elle est unique – et dans ce cas elle génère des revenus en une seule année et il n'y a aucun intérêt à partir. Elle ne peut pas être les deux en même temps. »

A 9 000 kilomètres des palmiers californiens, c'est pourtant bien l'idée explorée par Thomas Piketty, directeur de thèse de Gabriel




Zucman en 2013. Depuis juin, l'auteur du *Capital au XXIe siècle* (2013) s'est fait le porte-voix d'une double taxe : d'une part, un impôt annuel et permanent de 5 % sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros (et 10 % au-delà de 1 milliard). De l'autre, une taxe exceptionnelle de 50 % sur les enrichissements de plus de 100 millions depuis dix ans. A la clé, selon ses calculs, 800 milliards d'euros de recettes en une décennie. Sa source d'inspiration ? L'impôt de solidarité nationale, instauré au lendemain de la Seconde Guerre mondiale… « Invoquer une mesure de 1945 dans le contexte actuel est peu pertinent, s'étonne Jean-Philippe Delsol, président du think tank libéral conservateur Iref. La logique de l'époque était notamment de punir ceux qui avaient profité de la guerre pour s'enrichir. Le cadre juridique était en outre bien différent du nôtre, avec l'absence de Conseil constitutionnel, qui sera créé en 1958. »

Face au risque de fuite des capitaux, l'économiste pense avoir trouvé la martingale : sa taxe à 50 % s'attaque à l'enrichissement antérieur, de 2017 à 2027. De quoi faire tiquer les spécialistes du droit fiscal. « Si la rétroactivité en matière fiscale n'est pas, en soi, contraire à la Constitution, elle doit être justifiée par un motif d'intérêt général suffisant – qui ne soit pas uniquement financier – et, dans la plupart des cas, s'appliquer seulement à compter de la date de l'annonce publique, indique Martin Collet, professeur de droit public à l'université Paris-Panthéon-Assas. Une taxation du patrimoine annoncée aujourd'hui ne peut donc pas remonter à 2017. »

### « ARTIFICES JURIDIQUES »

Autre point clé : le caractère confiscatoire. Pour le patrimoine, contrairement au revenu, aucun niveau précis de taxation n'existe : « Tout repose sur l'appréciation du seuil au-delà duquel les facultés contributives sont atteintes d'une manière jugée "excessive" », note Martin Collet. C'est bien là que le bât blesse. Comme celle de Zucman, la taxe Piketty prévoit que l'impôt puisse être réglé sous forme de titres, ensuite versés dans un fonds souverain. Or « le droit constitutionnel est clair : on ne peut taxer que vos facultés de contribution, autrement dit ce que vous avez sous la main pour payer, détaille Anne-Charlène Bezzina, maître de conférences à l'université de Rouen et à Sciences Po. Vous contraindre à céder une partie de votre patrimoine non distribué, comme des titres d'entreprise, pour s'acquitter de l'impôt relève de la confiscation et donc, est inconstitutionnel. »

Sauf que Thomas Piketty a plus d'un tour dans son sac. Pour contourner les sages, il compte passer par la voie référendaire. L'article 11 de la Constitution prévoit que la mesure proposée doit être une « réforme relative à la politique économique, sociale ou environnementale ». Dans le cadre d'un référendum d'initiative partagée, le Conseil constitutionnel jugera de cette qualification. « Deux de ses décisions, en 2022 et en 2023, ont déterminé qu'une mesure fiscale isolée ne pouvait pas faire l'objet d'un référendum », rappelle Denys de Béchillon, professeur émérite des universités et chroniqueur à L'Express. Mais s'il s'agit d'un référendum présidentiel, « il n'y a pas d'obstacle à faire voter une mesure qui ne se plierait pas à cette exigence car le Conseil constitutionnel n'exerce pas de contrôle préalable », explique Anne-Charlène Bezzina.

Ironie de l'histoire : en balayant « les pseudo-arguments juridiques » qui pourraient lui être opposés, Thomas Piketty applique la même méthode qu'il dénonce chez le Rassemblement national et son référendum sur l'immigration. « Le positionnement de la gauche radicale est fascinant, car il recourt au même type d'artifices juridiques que l'extrême droite : faire vivre le fantasme selon lequel le référendum par l'article 11 permettrait de surmonter les pires monstruosités constitutionnelles d'un texte », résume Denys de Béchillon.

La proposition de Thomas Piketty s'inscrit plus largement dans une fuite en avant économique à gauche, où les traditionnels tabous semblent avoir sauté, entre un appel à « mettre au feu » la dette et une vision à géométrie variable de la propriété privée. Les articles 2 et 17 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen sont-ils aussi des « pseudo-arguments » ? ✷

L'EXPRESS

J-164 avant la présidentielle

# Les recettes du modèle danois pour réduire le chômage

En exclusivité pour L'Express, l'Institut de l'entreprise convie des experts de premier plan à formuler des propositions pour animer le débat économique.

Le Danemark se distingue parmi les pays européens par un faible taux de chômage, y compris chez les jeunes et les chômeurs de longue durée. Quels sont les traits distinctifs de ce modèle, et quels enseignements les autres pays peuvent-ils en tirer ? Le modèle danois du marché du travail est souvent présenté comme un exemple de flexisécurité. Il concilie la flexibilité dont les entreprises ont besoin pour ajuster leurs effectifs avec la sécurité offerte aux travailleurs. Il repose sur l'idée qu'il vaut mieux « protéger les personnes que les emplois ».

Les taux de rotation sur le marché du travail illustrent clairement ce principe. Loin d'être figé, le marché du travail se caractérise par d'importants flux d'entrée et de sortie de l'emploi. Dans le secteur privé, les fins de contrat représentent environ 25 % des effectifs par an, et les embauches un niveau comparable. De nombreux salariés changent donc d'emploi au cours de l'année. L'ancienneté moyenne dans un poste est par conséquent relativement courte, mais le taux d'emploi reste assez stable.

Ces taux de rotation élevés traduisent une grande flexibilité et une forte capacité d'adaptation du marché du travail. Les entreprises en bénéficient, mais les chômeurs aussi, car ils retrouvent plus facilement un emploi, et l'entrée des jeunes sur le marché du travail s'en trouve facilitée. Le Danemark affiche, avec les Pays-Bas, le taux de transition du chômage vers l'emploi le plus élevé de l'Union européenne.

Venons-en aux règles et réglementations qui sous-tendent le modèle. La composante de flexibilité renvoie principalement à la législation sur la protection de l'emploi, relativement peu contraignante au Danemark par rapport à la plupart des autres pays européens. Les licenciements pour motif économique ordinaire, qu'il s'agisse d'une baisse d'activité, d'une restructuration ou d'une réduction des coûts, sont relativement simples.

En cas de licenciement, les délais de préavis dépendent en général de l'ancienneté. Les coûts de licenciement et les exigences procédurales restent cependant modestes et ne constituent pas une contrainte majeure pour les entreprises. Pour les employés, les délais de préavis sont fixés par la loi et augmentent avec l'ancienneté, jusqu'à six mois au maximum après neuf ans de présence. Pour les ouvriers, ils sont généralement déterminés par les conventions collectives. Les indemnités de licenciement relèvent de dispositions légales liées à l'ancienneté pour les employés et des conventions collectives pour les ouvriers. Elles restent globalement modestes.

Le volet sécurité comporte deux étages : les chômeurs perçoivent soit une allocation-chômage, soit l'aide sociale, qui relève du filet de sécurité général financé par l'impôt. L'affiliation à une caisse d'assurance-chômage est facultative et repose sur des cotisations. Les personnes éligibles peuvent percevoir l'allocation pendant deux ans au maximum sur une période de référence de trois ans.

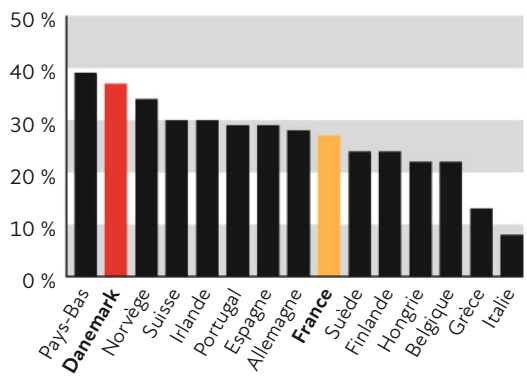
L'allocation-chômage s'élève à 90 % du revenu salarial antérieur, dans la limite d'un plafond. Un complément est versé pendant les trois premiers mois de chômage aux personnes ayant travaillé deux des trois dernières années. Il augmente le montant maximal de l'allocation de près de 20 %. Cette dégressivité dans le temps vise à renforcer l'assurance à court terme tout en incitant à une recherche active d'emploi.

En comparaison internationale, un taux de remplacement de 90 % est élevé, mais il ne concerne que les bas revenus. Du fait du plafond, le taux de remplacement diminue avec le revenu et passe sous les 50 % au niveau du revenu moyen. Les chômeurs non éligibles à l'allocation-chômage relèvent en général de l'aide sociale, d'un montant inférieur et modulé selon la situation familiale. Environ 75 % des salariés sont affiliés à une caisse d'assurance-chômage.

La flexisécurité repose sur un troisième pilier essentiel : les politiques actives du marché du travail. Elles visent à la fois à améliorer les chances des chômeurs de retrouver un emploi, en renforçant leurs qualifications, et à les inciter à en rechercher un. Le volet sécurité n'est donc pas passif. Il ne se limite pas au soutien du revenu et comporte une dimension active clairement tournée vers le retour à

**Le Danemark, vice-champion du retour à l'emploi**

Probabilité qu'une personne au chômage au cours d'un trimestre ait une activité salariée le trimestre suivant, en moyenne en 2025




SOURCE : EUROSTAT

Institut de l'ENTREPRISE

**Cette semaine, Torben M. Andersen revient sur les vertus de la flexisécurité.**

→ **Bio express**

**Torben M. Andersen est professeur d'économie à l'université d'Aarhus (Danemark)**

L'EXPRESS

l'emploi. Les obligations de recherche active d'emploi s'accompagnent en général de la participation à des programmes de formation professionnelle ou à des actions éducatives.

Du milieu des années 1970 au milieu des années 1990, le chômage était élevé et persistant au Danemark. Les politiques actives du marché du travail ont joué un rôle important dans le rééquilibrage du modèle au cours des années 1990 et dans la baisse du chômage. Les règles étaient alors assez rigides, avec des obligations spécifiques en fonction de l'âge et de la durée d'inactivité. Elles ont depuis été réformées pour gagner en souplesse et mieux tenir compte de la situation individuelle. Ces évolutions suggèrent que le besoin de politiques actives pour maintenir l'effort de recherche d'emploi et améliorer le taux de retour à l'emploi dépend de la trajectoire suivie. Des obligations d'activation rigides deviennent moins nécessaires lorsque le chômage a été ramené à un niveau bas.

Des exigences subsistent toutefois dans deux domaines :

**L'obligation de travail** Les bénéficiaires de l'aide sociale y sont soumis, à hauteur de 37 heures hebdomadaires de travail à temps plein, s'ils n'ont pas résidé au Danemark pendant au moins neuf des dix dernières années et n'ont pas occupé un emploi ordinaire pendant au moins deux ans et demi au cours des dix dernières années. Lorsque ces conditions de résidence et d'emploi ne sont pas remplies, le montant de l'aide est réduit. Ces exigences visent des groupes d'immigrés dont le taux d'emploi est faible.

**L'obligation de formation** Les bénéficiaires de l'aide sociale de moins de 30 ans sans diplôme professionnel qualifiant y sont en principe soumis. L'objectif est de définir un parcours de formation réaliste et pertinent ou une démarche d'insertion plus ciblée. Ces exigences visent les jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation.

Les éléments du modèle (législation sur la protection de l'emploi, générosité des prestations, politiques actives du marché du travail…) ne sont pas propres au Danemark ; on les retrouve dans d'autres pays. C'est l'ensemble du dispositif qui compte, et ces éléments peuvent être combinés de différentes manières pour atteindre les objectifs visés. A cet égard, il importe de souligner la forte tradition de consensus du Danemark. Les questions relatives au marché du travail y sont souvent réglées par des accords tripartites entre les partenaires sociaux, représentant les salariés et les employeurs, et le gouvernement. Employeurs et salariés ont des intérêts divergents à certains égards, mais ils partagent un intérêt commun : maintenir des entreprises compétitives dans une économie mondialisée, capables de soutenir des taux d'emploi et des salaires élevés.

Enfin, si les grandes caractéristiques du marché du travail danois sont stables depuis plusieurs années, le modèle n'est pas figé. De nombreuses réformes ont touché ses différentes composantes au fil du temps. Elles ont porté notamment sur le niveau des prestations, les conditions d'éligibilité au filet de Sécurité sociale et les politiques actives du marché du travail. Le modèle ne fonctionne donc pas en pilote automatique. Il se comprend plutôt comme un ensemble de principes ou de briques, susceptibles d'être ajustés en fonction des évolutions du marché du travail. ✷



J. JANSSON

**TORBEN M. ANDERSEN**


COMMUNIQUÉ

## À L'ÉCOUTE DES PROS



**Les commerçants, artisans et associations ont besoin d'encaisser leurs clients rapidement et en toute sécurité. La Poste Pro distribue la solution Paynum Mobilité de sa filiale Docaposte.**
**Alice Peressin est conseillère La Poste Pro. Quelles sont les attentes des entrepreneurs ?**

**ALICE** En boutique ou sur un marché par exemple, les pros doivent pouvoir encaisser leurs clients immédiatement. Pas question de perdre une vente, ils ont besoin d'une solution complète et fiable.

**Comment Paynum Mobilité répond à ces contraintes ?**

**ALICE** Avec Paynum Mobilité, le smartphone devient un véritable terminal de paiement. Les clients peuvent régler sans contact avec leur carte ou leur mobile, ou avec un lien de paiement envoyé par SMS, e-mail ou QR code. Et plusieurs collaborateurs peuvent encaisser simultanément.

**C'est donc très simple d'utilisation ?**

**ALICE** Oui ! Et c'est une solution française proposée par Docaposte. C'est sans engagement et compatible avec la majorité des banques.

En partenariat avec LA POSTE PRO

**Pour en savoir plus rendez-vous sur laposte.fr/pro**

Nucléaire

# Bruxelles, coupable idéal de nos aléas atomiques

Les garanties réclamées par la Commission pour valider le financement par Paris des futurs réacteurs d'EDF ont réveillé le vieux procès en ingérence.

Certains sujets déclenchent des réflexes pavloviens. Le financement européen du nucléaire français est de ceux-là. « Bruxelles n'a rien à dicter à la France, en particulier sur l'électricité », s'est insurgée Marine Le Pen après la parution, la semaine dernière, d'un article de *La Lettre* évoquant les contreparties discutées entre la Commission et Paris pour valider les aides publiques des futurs réacteurs d'EDF. Plusieurs responsables politiques lui ont emboîté le pas, en grande partie issus du RN ou de la mouvance souverainiste. Mais aussi, sans pour sa part verser dans l'euroscepticisme, l'ex-ministre de l'Economie Antoine Armand. « Il est problématique que la Commission veuille poser des conditions n'ayant rien à voir avec le projet lui-même, explique-t-il à L'Express. La France doit rester ferme dans les négociations. »

Le dossier est complexe, à la hauteur des montants en jeu : un programme estimé à 72,8 milliards pour six réacteurs EPR2, financé à 60 % par un prêt public bonifié. Bruxelles souhaite s'assurer d'une aide d'Etat proportionnée, et cherche à préserver la concurrence face au poids dominant d'EDF. « L'Europe fait plutôt le boulot. Il est logique qu'elle prenne le temps d'analyser ces mécanismes, déjà validés pour du nucléaire en République tchèque, remarque Emeric de Vigan, fondateur du cabinet 42 Advisors. Je suis surpris par la mauvaise foi et la faiblesse des arguments avancés. » Deux éléments demandés par la Commission concentrent les crispations. Le premier concerne les interconnexions, ces autoroutes électriques entre pays, que Bruxelles voudrait voir renforcées – surtout entre la France et l'Espagne. « Elles jouent aujourd'hui en faveur d'EDF avec le niveau d'exportations que l'on connaît, mais ce ne sera peut-être pas toujours le cas à l'avenir, pointe Nicolas Goldberg, spécialiste énergie au sein de Colombus Consulting. Si leur rôle est essentiel, il faut regarder au cas par cas pour de nouvelles liaisons. »

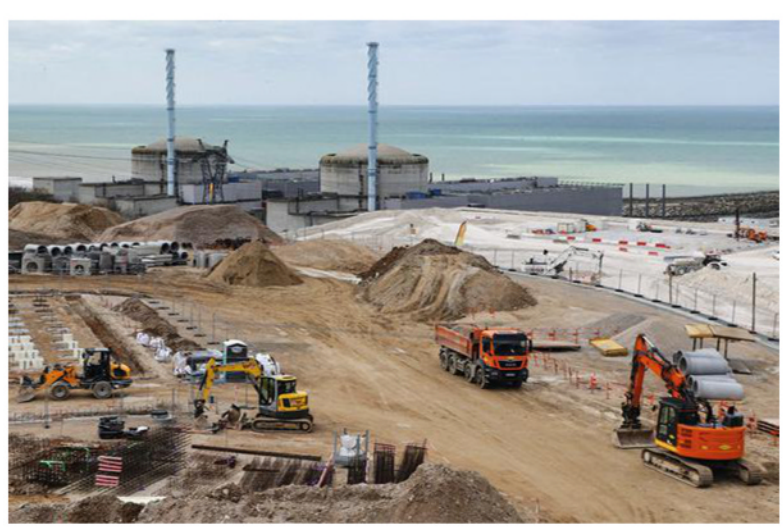
**10 gigawatts**

**La puissance totale prévue des réacteurs de nouvelle génération en construction.**

Le second porte sur une ouverture à la concurrence d'une partie de l'électricité produite par le champion français. Des voix se lèvent déjà contre un « Arenh bis », cet ancien dispositif de protection des consommateurs si coûteux pour EDF. La Commission envisage plutôt un modèle similaire à l'accord trouvé pour les barrages en début d'année. « Ce qui avait été applaudi pour l'hydroélectricité par l'ensemble de la classe politique est désormais voué aux gémonies pour l'atome, alors que c'est au fond assez classique », regrette Pierre Jérémie, expert associé à l'Institut Montaigne.

Ces réactions épidermiques traduisent surtout une certaine nervosité liée au calendrier électoral. « Il n'y a pas vraiment d'urgence d'un point de vue industriel, mais il y en a une politique », confirme un connaisseur du dossier. Paris voudrait voir les négociations aboutir avant la fin de l'année, les EPR2 représentant sans doute le principal héritage énergétique d'Emmanuel Macron. « Une chorégraphie se met en place, note Nicolas Goldberg. Car si le dossier n'est pas validé avant la présidentielle, il prendra six mois de retard, le temps que les nouveaux arrivants s'en emparent. En admettant qu'ils soutiennent le projet… »

Ce qui a tourné à la course contre la montre aurait pu se dérouler plus sereinement. « Quand cette négociation a commencé, en réalité entre 2022 et 2023, les administrations étaient assez unanimes sur le fait qu'il y aurait in fine des "remèdes", des contreparties à apporter à Bruxelles, rappelle Pierre Jérémie. Mais certains, à EDF comme dans l'exécutif, se sont un peu enfermés dans une logique d'affrontement, consistant à nier la dominance de l'électricien. Une stratégie assez maladroite parce que la Commission n'a pas d'échéance, contrairement au gouvernement qui sait que les choses s'arrêtent en avril 2027. » L'adversaire de Paris, désormais, ce n'est pas l'Europe mais le calendrier. ✶ **BAPTISTE LANGLOIS**



L. MARIN/POOL/EPA/MAXPPP

→ **Un chantier estimé à près de 73 milliards d'euros pour six EPR2 *(ici, à Penly, Seine-Maritime)*, financé à 60 % par un prêt public bonifié.**

L'EXPRESS ÉDUCATION

# Le média à suivre pour tout connaître du monde de *l'orientation post-bac* !

**La prépa, racontée de l'intérieur.**

**Toute l'actu sur l'enseignement supérieur.**




@LEXPRESSEDUCATION

@LEXPRESSEDUCATIONPREPA

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



France

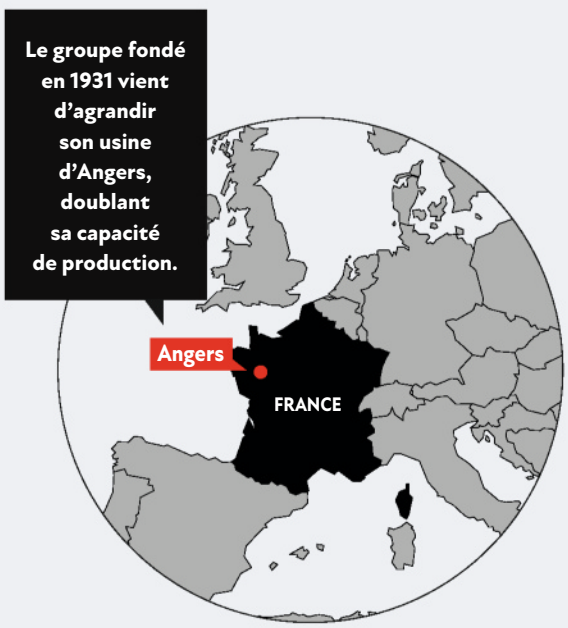
# Bull, la renaissance d'un champion du calcul

Avec le boom de l'intelligence artificielle, les machines ultraperformantes de la firme bientôt centenaire intéressent de plus en plus d'entreprises.

A Angers, les technophiles ont leur caverne d'Ali Baba. Puces Nvidia, barrettes de mémoire à large bande passante… L'usine Bull regorge de matériel prisé. Alors, pour les manipuler, les employés du groupe font preuve d'un luxe de précautions, enfilant blouses et bracelets qui dissipent l'électricité statique du corps humain. « Les décharges peuvent abîmer les composants électroniques », confie Bruno Lecointe, directeur des activités HPC (*high performance computing*, le calcul intensif), IA et quantique, qui nous fait visiter les allées. Pesant 3 tonnes par mètre carré, les machines Bull sont des bijoux de technologie capables de réaliser jusqu'à 1 milliard de milliards d'opérations par seconde. Et, avec le nouveau bâtiment de production qu'elle vient d'inaugurer dans le Maine-et-Loire, l'entreprise va doubler ses capacités. On avait quitté Bull en plein naufrage d'Atos, son propriétaire depuis 2014. Croulant sous les dettes, la maison mère n'a eu d'autre choix que la scission : les activités historiques d'infogérance revenant à Tech Foundations, celles plus porteuses en cyber et en IA à Eviden. Bull opérant sur des sujets stratégiques, elle a été rachetée, quant à elle, par l'Agence des participations de l'Etat. Le divorce lui réussit. Sept mois plus tard, la direction engrange les contrats : 31 millions d'euros avec l'Agence de météorologie espagnole, 30 millions pour équiper la AI Factory de Mimer en Suède et ce mégacontrat de 388 millions pour concevoir la machine Lumi AI en Finlande. Le plus gros coup de son histoire.

Créé en 1931, le groupe est devenu en toute discrétion un fleuron technologique européen. La bascule s'opère en 1996 quand Jacques Chirac annonce l'arrêt définitif des essais nucléaires français. Ceux-ci seront par la suite réalisés via des simulations sophistiquées, nécessitant des supercalculateurs conçus par Bull, en partenariat avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). La défense est loin d'être le seul secteur friand de telles performances. En météorologie, par exemple, les machines calculaient auparavant les prévisions à court terme sur des zones de 9 kilomètres carrés. « Aujourd'hui, elles sont précises à 1,3 kilomètre carré près », pointe le président de Bull, Emmanuel Le Roux. Les progrès sont tout aussi notables en climatologie où il s'agit cette fois d'anticiper les évolutions à trente ou cinquante ans.

Bull est aussi à la manœuvre d'un des projets scientifiques les plus excitants du XXIe siècle : l'observatoire Skao. Afin de mieux comprendre l'enfance de l'Univers, des chercheurs ont imaginé la construction de deux immenses réseaux d'antennes en Australie et en Afrique du Sud, qui fonctionneront de concert comme un télescope surpuissant. Le français construit les infrastructures informatiques




J. CLAIR/PHOTOPQR/LE COURRIER DE L'OUEST/MAXPPP

qui traiteront les gigantesques flux de données que l'ouvrage produira. « La santé est un autre domaine clé », poursuit Emmanuel Le Roux. Pendant la pandémie de Covid, plusieurs supercalculateurs européens ont été mobilisés afin d'étudier le virus et accélérer la mise au point de traitements.

La nationalisation de Bull – la deuxième de son histoire – n'est-elle pas un repoussoir pour les clients ? « Pas du tout, rétorque le patron : nous sommes une société de droit privé agile, avec un actionnaire patient. Ce rachat a rassuré. » Le carnet de commandes bat en brèche l'idée d'une entreprise perfusée à l'argent public. Si la sphère institutionnelle et celle de la recherche constituent bien un pan important de sa clientèle, elle compte aussi beaucoup d'acteurs privés, des banques aux industriels. Airbus utilise ainsi un supercalculateur maison pour le design de ses avions.

### 169 BREVETS DANS LE QUANTIQUE

Le savoir-faire de Bull dans le calcul intensif fait de lui un leader en Europe, mais aussi en Inde et en Amérique du Sud. Il lui offre l'oreille des plus grands fournisseurs de composants électroniques mondiaux, du coréen Samsung à l'américain Micron. Sans compter les développements accélérés dans le quantique, domaine dans lequel elle détient 169 brevets. La folle croissance de Bull provient toutefois d'un autre marché, hautement lucratif : l'IA générative. L'entraînement et l'utilisation – ou « inférence » – des grands modèles de langage (LLM) requièrent des systèmes informatiques proches des supercalculateurs. Les *data centers* poussent comme des champignons pour répondre au boom de la demande. « L'IA va nous apporter beaucoup de volume », pronostique Emmanuel Le Roux.

La partie sera disputée, car les rivaux historiques du groupe font le même pari. Sélectionné pour bâtir une IA Factory en Allemagne, l'américain Hewlett Packard Enterprise (HPE) surpasse Bull de la tête et des épaules au classement des supercalculateurs mondiaux : 8 exaflops installés – l'unité de mesure de cette industrie, soit 1 milliard de milliards d'opérations par seconde – contre 2 pour le français. Son compatriote Dell affiche déjà plus de 16 milliards de ventes trimestrielles dans les serveurs IA. Quant au chinois Lenovo, il revoit toute sa stratégie autour de ce marché. Ces trois mastodontes ont des capacités industrielles et commerciales sans commune mesure avec Bull. D'où l'importance de maintenir le rythme, et de décrocher des chantiers de grande ampleur. La Commission européenne a lancé en juillet un appel d'offres de 30 milliards d'euros visant à faire émerger jusqu'à sept gigafactories d'IA sur le continent. Bull est sur les rangs, au sein d'un consortium réunissant notamment EDF, Orange, Iliad, Ardian et Capgemini.

Le groupe affecte une part considérable de son chiffre d'affaires (13 %) à la R&D et développe des modules clés comme un réseau d'interconnexions maison qui fait circuler à grande vitesse de gros volumes de données dans les supercalculateurs. C'est grâce à cette technologie que la part de composants européens dans l'usine Lumi AI grimpera à 70 %. Dans les équipes, l'adaptabilité est devenue le maître-mot. « Pendant la pandémie de Covid, un banal composant à 2 dollars était devenu quasi introuvable. Nous avons repensé nos systèmes afin d'en utiliser un autre », salue Emmanuel Le Roux. Même par temps calme, l'entreprise prêche la modularité, que ce soit avec les puces de l'américain Nvidia, du britannique AMD ou de ses fournisseurs européens. Le français est partenaire, et investisseur, de SiPearl, *deeptech* tricolore qui a développé le premier microprocesseur européen pour supercalculateur. Le programme Open Factory de Bull stimule aussi le développement d'un écosystème de puces sur le Vieux Continent. L'UE, on le sait, est dangereusement dépendante de Nvidia dans l'IA. Mais de jeunes pousses comme le français Vsora ou l'espagnol OpenChip se lancent dans l'aventure. « Avoir le choix et la capacité technique de basculer facilement d'un système à un autre, c'est cela qui garantit une vraie souveraineté numérique », souligne Emmanuel Le Roux, qui insiste sur l'intérêt d'être présent à tous les niveaux de la chaîne : de la construction des machines à leur gestion, en passant par le développement de logiciels spécialisés. Sur 3 000 salariés, le groupe dispose aussi de 300 *data scientists* qui aident les clients à identifier les cas d'usage et les modèles les plus adaptés à leur activité. « Les très grands LLM sont idéaux pour expérimenter. Mais une fois un besoin précis identifié, des modèles plus légers et spécialisés peuvent offrir un meilleur rapport qualité-prix », pointe Petr Bednarik, directeur de la stratégie IA du groupe.

Bull dispose enfin d'un atout vert dans sa manche : un système de refroidissement à eau chaude (45 °C) unique en son genre. « C'est un circuit fermé, qui ne consomme pas de grosses quantités d'eau », assure Bruno Lecointe. Surtout, il rend les supercalculateurs bien moins voraces en électricité. La preuve ? Au classement Green500, qui récompense les supercalculateurs les plus efficients sur le plan énergétique, Bull a raflé les trois premières places du podium. Laissant, pour une fois, les Américains loin derrière… ✷

**ANNE CAGAN**

### EN BREF

**Palmarès :** 59 supercalculateurs Bull sont dans le top 500 mondial

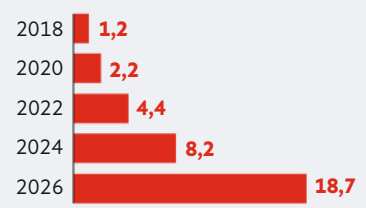
**Chiffre d'affaires :** 720 millions d'euros en 2025

**Salariés :** 3 000

**Perspective :** 80 millions d'euros investis pour doubler la production à Angers

**La demande en puissance de calcul explose**

Evolution de la puissance cumulée des 500 premiers supercalculateurs, en exaflops par seconde




SOURCE : CLASSEMENT TOP500 SUPERCALCULATEURS

# « Piketty et Zucman sont des chercheurs sérieux… qui basculent dans le populisme »

## UNE CHRONIQUE D'AUGUSTIN LANDIER ET DAVID THESMAR

Les deux économistes rebondissent pour L'Express sur l'actualité. Ce mois-ci, le débat sur la taxation des grandes fortunes.



**Les Californiens devaient se prononcer le 3 novembre sur un impôt visant à prélever 5 % du patrimoine net des milliardaires résidant dans l'Etat. A l'heure où nous bouclions ces lignes, le résultat de ce vote était encore inconnu. Qu'en penser sur le fond ?**

**David Thesmar** Les Américains ont de fortes inégalités et les milliardaires les plus riches du monde. Ceux-ci sont influents économiquement, politiquement, culturellement. Donc, on pourrait s'attendre à ce que cette taxe californienne sur les milliardaires soit encore plus populaire là-bas que l'équivalent français. Or c'est exactement le contraire. Alors que, dans les sondages, la taxe Zucman recueillait 80 % d'opinions favorables en France, les dernières enquêtes ne donnaient que 40 % de soutiens à la version californienne.

Il y a plusieurs explications à ce contraste. Les Américains sont moins obsédés que les Français par les questions d'inégalités. Les grands patrons de la Silicon Valley sont pour l'essentiel des entrepreneurs, qui suscitent une fascination romantique. Ils participent activement au débat en articulant leurs visions sur la technologie, la société, la géopolitique. Hormis les questions liées aux réseaux sociaux – limitation de l'usage des téléphones à l'école, procès contre Facebook… –, il n'y a pas de volonté réelle de les sanctionner. La taxation punitive est bien une construction française, largement étrangère à la psychologie américaine.

**Augustin Landier** Il y a aujourd'hui une bataille entre économistes, à grand renfort de chiffres et d'études. L'enjeu est de mesurer si les effets pervers induits par la taxe – relocalisation d'entrepreneurs et baisse des investissements – sont ou non inférieurs aux sommes collectées. D'un côté, on retrouve les économistes libéraux, schumpétériens. Pour eux, il est important que les entrepreneurs aient de bonnes incitations financières pour ne pas décourager l'innovation. Et de l'autre, il y a les économistes « pikettystes » ou « zucmaniens », qui sont en croisade contre l'oligarchie. Ils pensent que celle-ci menace la démocratie et font de l'égalité un objectif central. La Californie, épicentre mondial de l'innovation, est pour eux un symbole qui pourrait banaliser l'idée de taxer très fortement la richesse, et percoler ainsi dans le reste du monde.

Au milieu, il y a des économistes modérés, qui pensent qu'une taxation plus forte du capital, et en particulier de l'héritage, se défend mais doit être fédérale. Une dimension idéologique ou philosophique du débat, rarement explicitée, concerne la légitimité de l'Etat à exproprier une richesse acquise légalement. Pour les libéraux, c'est accorder à l'Etat des pouvoirs exorbitants, d'autant que la taxe proposée est rétroactive, elle dépend du lieu de résidence passé. Si on considère comme légitime qu'une majorité saisisse l'argent d'une minorité simplement car elle est plus riche, comment s'engager à ne pas recommencer ce genre de saisie ?

**Toute taxe est, dans une certaine mesure, une expropriation. Ponctionner les milliardaires, n'est-ce pas une façon de soulager les finances publiques, actuellement sous tension ?**

KATE COPELAND

**D. T.** Que ce soit dans le contexte américain ou français, on est très loin d'un début de solution. La taxe californienne permettrait de lever environ 30 milliards de dollars, soit près de 10 % du budget de l'Etat, mais une fois seulement. En France, la taxe Zucman permettrait de rapporter 20 milliards d'euros au budget de l'Etat français, soit à peine plus de 10 % du déficit public. Et encore, ce sont des estimations optimistes. Pour la taxe française, une tribune de Philippe Aghion et Xavier Jaravel (que j'avais signée) estimait le rendement à seulement 5 milliards d'euros. Les milliardaires ne sont pas assez riches pour payer les déficits ! Si nous voulons un Etat providence généreux, nous devrons le payer nous-mêmes.

**A. L.** Oui, et c'est sans doute pour cela que Thomas Piketty a surenchéri sur la taxe Zucman, en proposant l'instauration en France d'une contribution exceptionnelle des grandes fortunes – un impôt de 50 % sur les enrichissements supérieurs à 100 millions d'euros entre 2017 et 2027 –, doublée d'une taxation annuelle de 5 % sur les patrimoines au-delà de 100 millions, et de 10 %, au-delà du milliard. Il invoque l'impôt de 1945 sur les profits de l'Occupation, qui était une manière de rendre justice aux Français ayant souffert pendant la guerre, par rapport aux collabos qui en avaient tiré profit. Le sous-entendu de Piketty est que les deux quinquennats d'Emmanuel Macron sont comparables… à l'Occupation. Thomas Piketty et Gabriel Zucman sont des chercheurs reconnus et sérieux. Il est navrant de les voir basculer dans une rhétorique populiste. Au lieu d'éclairer le débat public, cela l'hystérise.

**D. T.** La France doit faire des choix collectifs douloureux. Plutôt que d'en débattre avec courage et lucidité, il est plus facile de cibler une catégorie de citoyens auxquels il conviendrait de faire les poches. La gauche pointe vers les riches, mais les montants ne sont pas raccord avec la réalité. L'extrême droite vise les allocations aux immigrés : là encore, on est hors des clous. Une grande partie de l'opinion publique est de l'avis que les retraités doivent payer. Il faut reconnaître que là, il y a effectivement plus de marge car le déficit du système est de l'ordre de 2 points de PIB. Revenir à l'équilibre (soit une réduction de 15 % des pensions en moyenne !) ne résoudrait pas le problème du déficit, qui est au-dessus de 5 % du PIB, alors que les besoins d'investissements dans la défense, l'éducation, la recherche, sont plus importants que jamais. Plutôt que de présenter des arbitrages pénibles, les responsables politiques – et certains économistes – préfèrent désigner des boucs émissaires.

**« SI NOUS VOULONS UN ÉTAT PROVIDENCE GÉNÉREUX, NOUS DEVRONS LE PAYER NOUS-MÊMES »**

**Dans ce cas, comment le débat sur le déficit français peut-il sortir de l'impasse ?**

**A. L.** Il y aura deux phases : d'abord, la reconnaissance par l'opinion de la taille du problème, de l'absence de remède miracle, de l'impossibilité de repousser le rééquilibrage des dépenses. C'est une phase de deuil car il faut accepter que nous sommes collectivement moins riches que nous ne le pensions. La hausse du taux auquel la France emprunte, relativement à ses voisins, le fameux *spread*, est en train d'accélérer cette prise de conscience. Mais cette phase n'est pas terminée. Une majorité de Français semble vouloir baisser les dépenses, mais reste très majoritairement braquée contre des mesures de bon sens, comme un léger relèvement du montant des franchises médicales ou une baisse du plafond de l'abattement pour frais professionnels des retraités.

Ensuite, doit venir la phase de délibération et de formulation d'un compromis où toutes les catégories vont devoir accepter des concessions. Dans cette phase, il est important que les sondages et le débat public proposent de comparer un package de solutions budgétairement viables à un autre. Cela n'a plus aucun sens de demander : pour ou contre baisser les retraites ? La question, c'est : en échange de quelles mesures tenables de réduction des dépenses publiques ?

**D. T. :** On peut bien sûr réduire le déficit en augmentant les impôts, mais ce serait à mon sens un désastre. La France est une société diverse – politiquement, culturellement, ethniquement –, un peu comme la société américaine. Pourquoi l'intégration fonctionne-t-elle mieux là-bas ? Je crois que c'est justement l'Etat providence qui empêche la France de faire société, car il favorise la mentalité du « jeu à somme nulle » et nous enlise dans la croissance molle.

Avec des dépenses de 57 points de PIB, chaque corporation trouve plus intéressant d'accaparer une plus grosse part du pot commun, plutôt que de développer sa propre activité économique. La polarisation de nos sociétés accentue ce phénomène : comme on ne peut pas s'entendre avec les autres, il ne reste que l'extorsion. Entravée par les taxes et les réglementations nées de ces affrontements, la croissance s'étiole, ce qui exacerbe encore plus le conflit de répartition. La diversité, qui contribue au dynamisme de l'économie américaine, se transforme, dans la France socialiste, en malédiction où chacun espère pouvoir vivre aux dépens des autres. Au fond, c'est bien la question de départ : l'Amérique donne au monde l'espace, l'IA, les voitures qui volent, et la France exporte la taxe Zucman. ✶

**Augustin Landier** est professeur à HEC et **David Thesmar** est professeur au MIT.

# Et si l'injonction au bonheur était votre pire collègue ?

Confiance en soi, poids du regard des autres… Un récent ouvrage du chercheur George Loewenstein jette une lumière crue sur les promesses du développement personnel. De quoi relativiser nos frustrations au travail ●

« Ça va ? Tu as passé une bonne nuit ? » L'injonction au bonheur a la fâcheuse habitude de se lever tôt. Implicite. Drapée dans les meilleures intentions du monde. Elle se niche dans les éclats de rire et la bonne humeur forcée des matinales télé. On la retrouve sur les visages radieux des affiches publicitaires du métro qui nous promettent le paradis à trois heures de Paris. Les mauvais jours, vous la croiserez dans un wagon sous la forme d'un accordéoniste reprenant *Il est où le bonheur,* de Christophe Maé. A peine de retour de congés, la mélodie reprend de plus belle dans l'open space. « C'était bien, la Corse ? Tu as pu profiter ? », « Alors, heureux dans ton nouvel appart ? »… Manquerait plus qu'un collègue ait laissé traîner sur votre bureau un exemplaire de *N'attends pas que les orages passent et apprends à danser sous la pluie*. Tiens, voici Martine, la DRH. « Bah alors, ça ne va pas aujourd'hui ? » Encore une bonne intention. Comment répondre autrement que par un « si, ça va ». Mais a-t-on encore le droit de ne pas être heureux sans être malheureux ? Ou risque-t-on de se voir coller l'étiquette de dépressif à perpétuité ?

A tous ceux, plus nombreux qu'on ne le pense, qui subissent la tyrannie du bonheur, dans leur vie de famille ou au travail, et qui finissent par penser que, peut-être, il y aurait quelque chose qui cloche chez eux, l'heure de la délivrance a sonné : la souffrance est inévitable. C'est le propos de *The Opposite of Happiness* (« Le contraire du bonheur », Harper, non trad.), récemment paru aux Etats-Unis. Son auteur, George Loewenstein, professeur d'économie et de psychologie à l'université Carnegie-Mellon (Pennsylvanie), s'appuie sur un vaste ensemble de recherches en économie et en sciences cognitives pour montrer que la souffrance « n'est ni un dysfonctionnement ni une anomalie du système, [elle] est le système lui-même ». « L'évolution ne nous a pas conçus pour être heureux ; elle nous a façonnés pour survivre et nous reproduire. Or il se trouve que cette conception comporte une bonne dose de souffrance intrinsèque. »

Citant notamment une étude d'imagerie cérébrale, le spécialiste indique que les émotions négatives étudiées, comme la colère ou la tristesse, produisent des schémas d'activation cérébrale plus distincts que les émotions positives examinées dans cette même étude. Ce biais de négativité serait lié à notre évolution. Plus généralement, les émotions négatives auraient ainsi joué un rôle dans la survie de nos ancêtres, en les aidant à réagir aux menaces et aux dangers. « Il semble que l'évolution doive être cruelle pour être bienveillante », résume-t-il. Autrement dit, nous ne sommes pas faits pour vivre dans un état de bonheur permanent.



**Laurent Berbon**
Rédacteur en chef idées

De quoi jeter un sérieux doute sur certaines promesses de l'industrie du développement personnel, qui a tendance à présenter les émotions négatives comme des obstacles qu'il faudrait apprendre à enjamber. Pour illustrer la prédominance des émotions négatives sur les émotions positives, l'économiste et psychologue reprend la métaphore de « l'effet cafard » de ses confrères Paul Rozin et Edward Royzman : laissez tomber un cafard dans une cuve de vin, et tout le vin est gâché ; versez du grand vin sur un cafard, et cela n'améliore en rien son sort. Pire, selon lui, « poursuivre des objectifs ambitieux, s'accrocher à l'espoir, refouler les pensées douloureuses » peut, dans certaines circonstances, aggraver notre malheur. Les mécanismes psychologiques à l'appui de son propos sont nombreux.

## « BON FLIC, MAUVAIS FLIC »

D'abord, méfiez-vous de tous ces conseils qui présentent le manque de confiance en soi comme un défaut qu'il faudrait nécessairement corriger : celui-ci ne débouche pas automatiquement sur des comportements destructeurs. Il peut aussi nourrir l'ambition. « Cette même hypersensibilité qui pousse les gens à s'emporter peut aussi les inciter à faire leurs preuves, sans relâche, de manière obsessionnelle, parfois avec brio », souligne George Loewenstein. Ensuite, regardez avec distance ces ouvrages de sportifs de haut niveau qui nous expliquent comment trouver en soi la force de se dépasser ou encore ces livres d'influenceurs-entrepreneurs recouverts d'un vernis de success-story : « Une masse considérable de





**Bio express**

**Professeur d'économie et de psychologie, George Loewenstein est un pionnier de la neuro-économie et un des initiateurs de l'approche des politiques publiques connue sous le nom de « *nudge* ».**

UNIVERSITÉ CARNEGIE-MELLON - NUTTLP/SHUTTERSTOCK - L'EXPRESS

données scientifiques étaye l'idée que les comparaisons sociales ascendantes – l'exposition permanente à de magnifiques mannequins, à des influenceurs dont la vie semble parfaite et même aux publications soigneusement sélectionnées de ses propres amis – amènent les gens [...] à porter un regard plus négatif sur leur propre vie. »

De même, les ouvrages qui nous invitent à être nous-même, sans nous soucier du regard des autres, font fi de la théorie du psychologue Mark Leary, reprise par George Loewenstein, selon laquelle notre estime de nous-même repose précisément sur la perception que nous avons du jugement d'autrui. En d'autres termes, le regard des autres contribue à construire l'estime de soi. S'il faut apprendre à relativiser ce jugement, prétendre nous en affranchir totalement serait illusoire. Par ailleurs, le rôle des méta-émotions décrit dans le livre suggère que les injonctions à aller mieux et à maîtriser nos émotions peuvent avoir des effets pervers sur notre bien-être. « Les personnes qui réagissent négativement à leurs propres émotions – qui éprouvent de la culpabilité ou de la honte parce qu'elles sont en colère ou tristes – peuvent s'enfermer dans une spirale qui s'auto-entretient », relève le spécialiste. Ce dernier cite les travaux du psychologue clinicien John Teasdale, selon lesquels ce qui entretient les dépressions sévères n'est pas seulement la tristesse ou le désespoir, mais aussi la boucle d'autocritique qui s'ensuit, ce qu'il appelle la « dépression à propos de la dépression ».

Enfin, une promesse de bonheur peut paradoxalement entretenir l'insatisfaction qu'elle prétend combattre. Et ce, à deux niveaux. D'abord, en poursuivant un hypothétique bonheur futur, « une ombre se projette sur le présent, donnant le sentiment que tout ce que nous vivons aujourd'hui est insuffisant ». Ensuite, la promesse d'un bonheur durable peut se heurter à un autre mécanisme : l'adaptation hédonique. Ce que nous poursuivons pour être durablement plus heureux peut perdre une partie de son pouvoir de satisfaction une fois obtenu. Ainsi, vous aurez peut-être constaté que l'euphorie qui suit une augmentation de salaire ou une promotion s'estompe assez vite. Le chercheur relève une exception : la chirurgie esthétique. « Les personnes qui y ont recours déclarent que les bénéfices émotionnels qu'elles en retirent persistent au fil du temps. »

Et le rôle des émotions positives dans tout ça ? L'auteur y voit une variante de la méthode du « bon flic, mauvais flic » : le mauvais flic – nos émotions négatives – fait tout le travail, exerce la pression, mène les interrogatoires et nous maintient sur le qui-vive. Le bon flic – nos sentiments positifs – gagne notre sympathie simplement en nous offrant « une pause dans cette brutalité ». Reprenant une formule de Schopenhauer, George Loewenstein conclut : « Ce qu'on appelle communément le bonheur est en réalité et par essence toujours négatif. » A ressortir la prochaine fois que vous croiserez Martine dans le couloir ? ✶



Katherine Fleming

# « Le système universitaire américain n'est pas soutenable »

Pour l'ancienne vice-présidente de l'université de New York, le modèle de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis, ébranlé par la politique de Donald Trump, est à bout de souffle ●

« Je connais un peu trop bien ce monde, j'y ai exercé tous les postes possibles », lance dans un français parfait Katherine Fleming, lorsque L'Express la sollicite pour évoquer les vicissitudes des universités américaines. Consciente des dérives et des limites du système, l'ancienne n° 2 de l'université de New York déplore néanmoins les effets calamiteux de la politique de l'administration Trump sur la recherche scientifique.

**Depuis son retour à la Maison-Blanche en janvier 2025, Donald Trump a pris pour cible les universités. Avec quelles conséquences ?**

**Katherine Fleming** Pour comprendre la situation, il faut connaître les rouages du système américain. Le coût des études aux Etats-Unis est extrêmement élevé, dans les établissements privés mais également dans les universités publiques, qui dépendent aussi des frais payés par les étudiants. Les grandes universités privées reçoivent beaucoup de soutien de l'Etat fédéral, surtout pour la recherche. C'est donc par ce biais que le gouvernement dispose d'un levier pour les manipuler et les contrôler.

Ce qui me frappe, c'est le décalage entre ce que Donald Trump entend punir, ou corriger, et sa méthode. Il étouffe la recherche bien qu'elle n'ait aucun rapport avec ce que son administration veut infléchir – le « wokisme » du monde universitaire. Même si – je prends le risque de le dire – certains de ses arguments étaient fondés.

**C'est-à-dire ?**

Le travail d'une université est-il de former l'idéologie des étudiants ? Je ne crois pas. C'est pourtant ce que l'on a observé dans certains établissements. Comment peut-on accepter que dans un département d'histoire, parmi 50 enseignants, on n'en trouve pas un seul qui vote républicain ? Pas un seul qui soit anti-avortement ? Je m'inclus

C. DAVID, COURTESY OF THE J. PAUL GETTY TRUST

dans cette population homogène. Mais quand on exerce un métier qui consiste à ouvrir l'esprit des jeunes, n'est-il pas étrange que nous pensions tous la même chose ?

Le 7 octobre 2023, dire, sur les campus, qu'on était choqué par les massacres en Israël revenait déjà à trahir la Palestine ! Certaines universités ne voulaient même pas admettre ce qui s'était passé. Etre propalestinien est complètement légitime à mon sens, mais pas si cela repose sur la négation totale de l'existence de l'Etat d'Israël et du fait que ce jour-là, des juifs ont été assassinés parce qu'ils étaient juifs. En résumé, bien que je désapprouve les choix de Donald Trump, j'essaie au moins d'en comprendre les raisons. Pour autant, sa méthode manque totalement de logique. En quoi arrêter la recherche sur un nouveau médicament contre le lymphome sert-il sa politique ?

**Quels sont les impacts pour la recherche universitaire américaine ?**

Pour les chercheurs, les dégâts sont terribles. Faire de la recherche fondamentale nécessite d'avoir de la visibilité sur dix ans. On ne peut pas se contenter d'avoir les moyens de la mener pendant une année sans savoir ce qu'il adviendra par la suite. Cette incertitude aura des conséquences sur l'innovation et donc la croissance économique des Etats-Unis à moyen et long terme.

**Cette offensive a-t-elle aussi affecté l'attractivité de ces universités auprès des étudiants, notamment étrangers ?**

Bien sûr. D'abord, à cause de la difficulté à obtenir des visas. Si je suis chinoise ou indienne et que j'envisage d'étudier aux Etats-Unis, je dois avoir l'assurance que je pourrai y aller sans problème, et que je pourrai y résider quatre ans. Si je ne peux suivre que la première année, à quoi bon dépenser 100 000 dollars ?

En réalité, on a surtout assisté au phénomène inverse : il est beaucoup plus fréquent aujourd'hui pour les Américains de chercher à étudier en Europe, en Angleterre ou ailleurs. Les universités européennes commencent à créer des programmes anglophones pour les attirer.



**Propos recueillis par Muriel Breiman**
Rédactrice en chef déléguée économie

**Bio express**

**Aujourd'hui présidente du J. Paul Getty Trust, la plus grande fondation du monde dédiée à l'art, cette historienne anglo-américaine de 60 ans, spécialiste de la Grèce moderne, a été vice-présidente de l'université de New York de 2016 à 2022.**

**Qu'est-ce qui détourne ces étudiants américains des Etats-Unis ?**

Le coût prohibitif des universités. Il y a dix ans encore, ils consentaient à dépenser 400 000 dollars, souvent en s'endettant, parce que cet investissement en valait la peine : ils savaient qu'ils trouveraient un bon travail, bien rémunéré. Ce n'est plus vrai. Compte tenu du marché de l'emploi actuel, il faut travailler toute une vie pour rembourser son prêt. Alors mieux vaut payer moins cher à l'étranger, d'autant que c'est aussi l'occasion de se forger une expérience internationale.

Il est devenu courant de voir des jeunes, brillants et qualifiés, contraints de travailler dans des cafés Starbucks… Je peux témoigner de ces difficultés nouvelles : l'une de mes filles, tout juste diplômée de Princeton, l'une des plus grandes écoles américaines, a eu du mal à trouver un poste.

**Le monde universitaire américain semble traversé par de nombreux bouleversements. Doit-il évoluer ?**

Nécessairement, ne serait-ce que pour des raisons démographiques : la population va diminuer aux Etats-Unis. Le nombre de dossiers déposés commence déjà à se tasser, il va bientôt décroître. Les grandes universités vont devoir revoir leur modèle, qui repose aujourd'hui à la fois sur l'enseignement et sur l'expérience du campus. Les étudiants y passent quatre ans dans une sorte de bulle. Ils y nouent les amitiés les plus importantes de leur vie. Ils appartiennent à des clubs, mangent bio, disposent d'une salle de sport haut de gamme, d'un soutien psychologique. Ils partent un semestre à Milan ou Paris. C'est formidable, mais très loin de la vie normale. Ce modèle n'existe qu'aux Etats-Unis, et dans une moindre mesure, à Oxford et Cambridge.

Mais les frais dépensés par les familles, exorbitants, ne couvrent pas les coûts de l'université. C'est comme une nounou : pour ceux qui paient, elle coûte une fortune, pour elle, le prix n'est pas suffisant. Ce système n'est pas soutenable et je pense qu'il va changer.

**Vous participez à titre personnel au financement du programme Lafayette Fellowship créé par la Villa Albertine, l'antenne culturelle de la France aux Etats-Unis. Son principe : attribuer à une trentaine d'étudiants américains une bourse pour passer une année dans nos plus grandes écoles et universités. Ces jeunes seront-ils les nouveaux ambassadeurs d'une relation franco-américaine apaisée ?**

Absolument. La première fois que j'ai discuté avec le directeur de la Villa Albertine, Mohamed Bouabdallah, de son projet, je lui ai dit : « Il faut créer la bourse Rhodes française. » Sur le même principe, les bourses Rhodes, à l'université d'Oxford, ont vraiment changé les relations entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Mon père, qui n'avait même pas de chaussures à 10 ans, a été *Rhodes scholar* [NDLR : boursier]. C'est là qu'il a rencontré ma mère, qui est anglaise, et cette opportunité a complètement changé sa vie. J'aimerais que d'ici vingt ans, des gens disent « *I was a Lafayette scholar* », et que tout le monde sache quel prestige il y a derrière. Plus encore, que cette initiative renforce les liens, surtout dans la recherche, entre nos deux pays. ✷

**« IL EST BEAUCOUP PLUS FRÉQUENT AUJOURD'HUI POUR LES AMÉRICAINS DE CHERCHER À ÉTUDIER EN EUROPE »**

# Le Prix Nobel qui a vu l'Univers avec des neutrinos

Le physicien de 82 ans Francis Halzen a transformé la glace du pôle Sud en télescope pour capter ces particules fantômes venues des confins de l'espace. Un pari fou à l'origine d'une nouvelle façon de voir le cosmos ●

Beaucoup jugeaient son projet irréalisable. En 1987, alors que la guerre froide s'apprête à prendre fin, le physicien théoricien américano-belge Francis Halzen a une idée saugrenue : construire un télescope enfoui sous la glace du pôle Sud afin de détecter des neutrinos, ces particules subatomiques surnommées « fantômes ». Théorisées dès 1930 par Wolfgang Pauli, puis découvertes en 1956 par Clyde Cowan et Frederick Reines, elles sont si insaisissables que des milliards de milliards traversent notre corps chaque seconde sans laisser de trace. Cette intuition révolutionnaire a donné naissance dès 2004 à IceCube, un kilomètre cube de glace antarctique instrumentée de capteurs enfouis jusqu'à 2 500 mètres de profondeur. Près de quarante ans après ce pari scientifique, le prix Nobel de physique 2026 a été attribué à France Halzen, 82 ans, professeur à l'Université du Wisconsin-Madison. La consécration d'une révolution discrète : observer l'Univers non plus par la lumière, mais grâce à des messagers venus des environnements les plus violents du cosmos : trous noirs supermassifs, galaxies actives, explosions titanesques.

Pourtant, ce matin du 6 octobre, le futur lauréat ne s'attendait pas à un tel honneur. « J'étais à Turin, dans ma chambre d'hôtel, en train de travailler sur une proposition de projet », nous raconte-t-il. Soudain, son téléphone, qu'il laisse habituellement toujours éteint, vibre sur le bureau. « J'étais conscient de pouvoir gagner, mais je l'avais complètement oublié. » Le soulagement fut immense. « Tout le monde attendait ce prix : ma famille, mes amis, mes collègues. En bon théoricien, j'avais calculé que j'avais environ 1 chance sur 20 de l'emporter. Je ne croyais donc pas vraiment que cela arriverait. » Surtout, le Nobel juge « fantastique » la façon dont le prix a été formulé, lui permettant de rendre hommage à ceux qui ont fait IceCube. « Cela permet de reconnaître qu'un millier de personnes ont contribué à ce projet, à travers trois décennies de recherche, de développement et de construction, insiste-t-il. J'ai pu rendre hommage à tous ces gens. C'est cela, le grand soulagement. »

Les travaux de Francis Halzen ont profondément marqué l'astronomie des neutrinos. Mais comment expliquer sa discipline à un enfant ? La voix calme, il recourt à une image simple. « Vos yeux captent des rayons lumineux et reconstruisent une image du ciel. IceCube, c'est comme vos yeux : il regarde le ciel et capte des neutrinos. Chaque neutrino est un point dans une direction donnée. Quand le nombre de points augmente, comme sur une photo numérique, nous voyons, année après année, une image de l'Univers de plus en plus claire. » En réalité, ces particules ne sont pas des curiosités exotiques : elles sont au cœur de la physique nucléaire. « Il y en a plus dans l'Univers que de neutrons, de protons et d'électrons, explique-t-il. Le Soleil ne brillerait tout simplement pas sans eux. » Les neutrinos solaires avaient déjà été observés par Super-Kamiokande au Japon et SNO au Canada. « Mais leurs énergies sont minuscules comparées aux nôtres : c'est une autre forme d'astronomie. »



**Yohan Blavignat**
Rédacteur en chef sciences et santé

## LE COMBAT D'UNE VIE

Le premier à avoir eu l'idée d'utiliser la glace antarctique est le physicien soviétique Gurgen Abkarian, en 1963. Lorsqu'un neutrino heurte un noyau dans la glace, il se transforme en particules chargées qui émettent de la lumière. Askaryan imaginait capter une impulsion radio, mais personne n'a suivi la piste, jugeant le signal trop faible. Francis Halzen et ses collègues imaginent une autre voie : des photomultiplicateurs suspendus dans la glace. « L'avantage est immense : une fois déployé, le détecteur est totalement stable », se réjouit-il. « Il est gelé à - 50 °C, et nous avons 5 000 capteurs. Il fournit des données 99,8 % du temps. C'est fascinant ! »

Derrière ses lunettes pointe pudiquement l'émotion de se remémorer le combat d'une vie. Celui d'un jeune chercheur qui écrivait sur les quarks dans son laboratoire, et qui se retrouve « par une série d'accidents », selon ses dires, à



B. RICHTER/UW-MADISON/REUTERS

**« Les progrès de la science dans ma génération sont stupéfiants. Ce fut un privilège de vivre au bon moment. »**

diriger la construction d'un télescope de plusieurs centaines de millions de dollars sous la glace antarctique. « Au début, nous n'étions que deux chercheurs confirmés aux Etats-Unis dans cette collaboration. Quand IceCube fut financé, une condition était non négligeable : que j'en sois le responsable scientifique. » Le forage s'est imposé comme le défi central. « Pendant des années, je n'ai eu que cette opération en tête », sourit-il.

Francis Halzen n'oublie pas ceux qui ont pris le risque de le rejoindre quand rien n'était acquis. « La glace pouvait ne pas convenir, le forage à l'eau chaude pouvait échouer », énumère-t-il. Le moment décisif arriva par surprise. « Nous cherchions des neutrinos dits "garantis", que nous n'avons d'ailleurs jamais vus », raconte-t-il. « Par accident, nous avons découvert en 2012 deux événements d'une énergie d'environ 1 000 téraélectronvolts, cent fois celle des particules accélérées au Cern. C'était spectaculaire. » En élargissant l'analyse, l'équipe a fini par en compter 26, établissant la première preuve solide d'un flux de neutrinos de haute énergie venus de l'espace.

Depuis, les neutrinos ont commencé à dessiner une carte du ciel invisible. En 2013, IceCube obtenait sa première image avec 28 neutrinos. « En neutrinos, on ne voit pas la Voie lactée : on voit le reste de l'Univers », résume le physicien. L'une des premières sources identifiées est une galaxie active, abritant un trou noir supermassif, située à 3,7 milliards d'années-lumière.

**« PRESQUE TOUT CE QUE JE VOUS DIRAI SERA FAUX DANS UN AN OU DEUX : PRÉDIRE EST ILLUSOIRE »**

« Ils sont produits juste au-dessus de la galaxie, près du trou noir supermassif », précise Francis Halzen avec excitation. « Ils nous parviennent d'endroits d'où la lumière s'échappe mal. Mais 100 neutrinos, c'est peu : pour faire de l'astronomie, il faudra faire mieux. »

L'astronomie des neutrinos en est encore à ses débuts, et Halzen se méfie des prophéties. « Prédire est impossible : presque tout ce que je vous dirai sera faux dans un an ou deux », assure-t-il dans un rictus. « IceCube est un instrument de découverte, pas encore le télescope dont on rêve. » Des détecteurs se construisent au Canada, dans le lac Baïkal, en Méditerranée, en Chine. Lui ne demande qu'une chose de son vivant : « Mon seul souhait est de voir une supernova dans notre galaxie. Nous n'en avons pas observé directement depuis Kepler il y a quatre cents ans. Cela nous apprendrait, en quelques secondes, des

choses que nous n'espérons pas apprendre autrement. »

A l'heure où l'intelligence artificielle est dans toutes les têtes, Francis Halzen ne nie pas s'en servir pour ses travaux, sans insouciance ni candeur. « Pour nous, l'IA est très simple : elle remplace les coupures que nous appliquons à nos données pour éliminer le bruit de fond », explique-t-il. « Elle trouve beaucoup plus d'événements, de meilleure qualité. L'étape suivante, c'est de la laisser travailler sur les données brutes. Nous sommes sur le point de franchir ce cap. »

### « SUIVRE SES RÊVES »

Reste l'émerveillement d'une vie passée à traquer l'invisible. Quand il était étudiant à Louvain, Georges Lemaître, père fondateur de la théorie du Big Bang, occupait l'étage au-dessus du sien. « Il n'était pas respectable de faire de la cosmologie ou de travailler sur les trous noirs à l'époque », se souvient-il. « Mon mémoire portait sur les quarks : j'étais donc très courageux. » Aujourd'hui, tout cela lui paraît aussi tangible qu'une tasse de café. « Les progrès de la science dans ma génération sont stupéfiants. Ce fut un privilège de vivre au bon moment. »

Quel message veut-il adresser aux jeunes chercheurs en devenir ? « A l'heure de l'IA et du calcul massif, il ne faut pas oublier de suivre ses rêves. Pour devenir scientifique, il faut être passionné. Il n'y a ni argent ni voitures de sport : si vous n'êtes pas obsédé par ce que vous faites, vous ne réussirez pas. Mais c'est aussi exaltant que jamais. »

La matière noire et l'origine des rayons cosmiques figurent en tête de sa liste de mystères à résoudre. « Nous avons maintenant les outils », assure-t-il. Mais son vœu le plus profond dépasse toute découverte précise : « Que cette astronomie se développe et qu'on voie, comme à chaque nouvelle longueur d'onde de la lumière, des choses que l'on n'a jamais vues. » Et de conclure : « Cela arrivera, sans aucun doute. » ✶

Cancer

# Mélanome : un vaccin personnalisé, vraiment ?

Moderna vient d'annoncer une injection « sur mesure » qui réduit le risque de récidive. L'enthousiasme domine, même si des questions demeurent.



M. BAUSMEISTER/UNSPLASH - L'EXPRESS

Combien de preuves faut-il avant de proclamer une révolution ? Le 24 octobre, Moderna a dévoilé les résultats complémentaires d'un vaccin à ARN messager d'un genre nouveau : une injection « personnalisée », conçue à partir des caractéristiques de la tumeur de chaque patient, qui réduit le risque de récidive du mélanome, un cancer de la peau dont l'incidence progresse fortement en France. Avant même la publication des données détaillées, l'enthousiasme domine : l'humanité tiendrait là un nouveau type de thérapie, sur mesure et avec peu d'effets indésirables.

Administré après une chirurgie, en association avec l'immunothérapie (pembrolizumab), le candidat vaccin de Moderna (mRNA-4157, ou intismeran autogene) réduit de 42 % le risque de récidive ou de décès à deux ans, par rapport à l'immunothérapie seule : 82 % des patients sont sans rechute à ce stade, contre 70 %. Le résultat semble ouvrir l'ère des « vaccins personnalisés », remède rêvé des scientifiques. Pour la première fois, un essai randomisé de phase III, mené sur plus d'un millier de patients, montre l'efficacité d'une telle technologie. Aucun concurrent n'avait jusqu'ici réussi cette démonstration. Stimulé par la perspective d'une mise sur le marché dans les années à venir, le cours de Moderna avait triplé en Bourse mi-août, après l'annonce des tout premiers résultats.

Si les chiffres sont spectaculaires, l'ampleur réelle de la découverte reste difficile à mesurer. Il faudra attendre la publication de l'étude, les données de survie globale pour vérifier que le produit ne fait pas que retarder les récidives,

et surtout élucider les mécanismes à l'œuvre. Car, comble de l'affaire, ni l'entreprise ni les experts ne peuvent affirmer avec certitude quelle part des résultats revient à la « personnalisation », pourtant clé de voûte de cette technologie.

« Bien que Moderna ait des arguments, l'essai ne permet pas de comprendre ce qui relève du sur-mesure et d'un effet plus générique », pointe Benoît Van den Eynde, professeur d'immunologie tumorale à Oxford et directeur de l'Institut de Duve, à Bruxelles. « Le bénéfice pourrait en partie reposer sur une réaction commune à tous les patients, provoquée par l'injection d'une séquence ARN, peu importe la personnalisation effectuée », abonde le Pr Jean-Yves Blay, président d'Unicancer, fédération des centres de lutte contre le cancer.

**UN COÛT POTENTIELLEMENT ÉLEVÉ**

L'enjeu est considérable. Face à un ARN étranger, l'organisme réagit comme à une infection virale et produit en masse des interférons de type I, messagers moléculaires qui activent le système immunitaire. Si l'effet est générique, cette mobilisation suffit à détruire des cellules tumorales. Pendant la crise du Covid-19, premier déploiement à grande échelle des vaccins à ARN, les patients cancéreux sous immunothérapie ainsi vaccinés présentaient déjà une survie moyenne meilleure de 9 %, selon une étude publiée en octobre 2025 dans *Nature*, appuyée par des observations en vie réelle. Mais la portée de cet effet reste débattue, d'autres études évoquant plutôt un biais de sélection.

Ces résultats intriguent d'autant plus que le vaccin personnalisé est un graal visé depuis trente ans, potentiellement moins agressif et plus efficace que les autres traitements. Il exige d'importants efforts : Moderna doit prélever et séquencer les tumeurs, identifier des mutations, puis modéliser par algorithme des néoantigènes, les signatures génétiques repérables par le système immunitaire. Ce n'est qu'au terme de ces étapes que l'entreprise peut concevoir les séquences d'ARNm « vaccinales », qui ordonnent aux cellules de produire ces néoantigènes. Cette logistique, à répéter pour chaque patient, laisse présager un coût élevé, le prix n'étant pas connu. « Il me paraît donc essentiel que l'entreprise puisse démontrer que la composante personnalisée est indispensable à son efficacité », indique Inge Marie Svane, chercheuse à l'université de Copenhague, spécialiste des thérapies immunitaires contre le cancer.

Dans la même veine, Adam Grippin, doctorant à l'université du Texas et auteur d'une étude préliminaire parue en juillet 2025 dans *Nature Biomedical Engineering*, tente de développer des séquences génériques. Mais la technologie est loin d'être aboutie. « Une approche non spécifique permettrait une production bien plus simple et bien moins chère, mais pour le moment, l'activation générique du système immunitaire n'est pas suffisante, et ce genre d'effet risque de ne pas perdurer », précise Steve Pascolo, immunologiste à l'université de Zurich.

Moderna n'a pas comparé son vaccin à un vaccin ARN non spécifique. Elle observe en revanche une activation des lymphocytes T CD8, spécialisés dans la destruction des cellules anormales, chez les patients qui répondent le mieux. Associée à l'ampleur de la baisse des récidives, elle plaide pour un effet personnalisé, sans clore le débat. Pour trancher, l'entreprise, qui travaille déjà à des déclinaisons contre les cancers de la vessie, du rein et du poumon, va analyser les réponses immunitaires de tous les patients. Selon plusieurs experts, un effet spécifique reste l'hypothèse la plus probable. Mais de son ampleur dépendra l'avènement de la révolution. ✷

**ANTOINE BEAU**


En partenariat avec

GROUPE BONDUELLE
*La nature, notre futur*


© Barbara Grossmann

**La Chronique d'Eloïse Castagna, Experte Alimentation & Santé chez Bonduelle**

Et si l'un de nos meilleurs alliés santé se trouvait tout simplement dans notre assiette ? Longtemps appréciés pour leur faible densité énergétique, leurs vitamines et minéraux, les légumes révèlent encore des bénéfices, mis en lumière par la recherche scientifique. Leurs fibres contribuent à nourrir notre microbiote intestinal, écosystème avec lequel nous vivons en étroite interaction, participent à une meilleure régulation de la glycémie et favorisent une énergie plus stable tout au long de la journée.

Dans un contexte où nous recherchons davantage de bien-être, d'immunité et d'équilibre, les légumes ont toute leur place au cœur de nos repas. Pourtant, nous sommes encore nombreux à ne pas atteindre les recommandations nutritionnelles. L'enjeu est de remettre les légumes au centre de l'assiette, sans les positionner comme une contrainte. Un geste simple et concret pour prendre soin de sa santé au quotidien tout en se faisant plaisir.

➡ **Pour en savoir plus rendez-vous sur Bonduelle.com/fr**

*COMMUNIQUÉ*

# Le « culte du moi » résistera-t-il à l'IA ?

Le professeur d'université Alexandre de Vitry signe une histoire de l'individualisme littéraire qui va de Rousseau à Philippe Muray en passant par Barrès. Mais le mythe de la tour d'ivoire est-il encore d'actualité ? ●

On se souvient du ton grave de Balzac dans l'avant-propos de *La Comédie humaine*. Il commence par citer le contre-révolutionnaire Bonald : « Un écrivain doit avoir en morale et en politique des opinions arrêtées, il doit se regarder comme un instituteur des hommes ; car les hommes n'ont pas besoin de maîtres pour douter. » Et ajoute : « J'ai pris de bonne heure pour règle ces grandes paroles, qui sont la loi de l'écrivain monarchique aussi bien que celle de l'écrivain démocratique. » De Balzac à droite à Hugo à gauche, il est courant que des écrivains (souvent sentencieux, parfois géniaux) veuillent nous donner des cours d'instruction civique – Michel Houellebecq ou Annie Ernaux perpétuent de nos jours cette tradition. Une autre filiation existe en parallèle : celle des auteurs réfractaires qui entendent faire sécession et s'intéressent surtout à leur personne. C'est sur eux que se penche Alexandre de Vitry, professeur de littérature française à l'université de Rouen, dans son essai *Seul contre tous*.

Selon Alexandre de Vitry, Jean-Jacques Rousseau serait le grand-père de cette famille dissidente. Le Genevois a beau avoir publié *Du contrat social*, il s'est ensuite illustré avec *Les Confessions* et *Les Rêveries du promeneur solitaire*. « Je suis autre », écrit-il dès le début des *Confessions*, où il se peint en « misanthrope », et même en « loup-garou ». Il enfonce le clou dans ses *Rêveries* : « Tout ce qui m'est extérieur m'est étranger désormais. » Outre Rousseau, on peut citer deux autres figures tutélaires : Stendhal et Baudelaire. Dans son *Journal*, Stendhal ironise sur « ce coquin de *myself*, dont je pense et dis tant de mal, et que cependant j'aime beaucoup » – ce qui ne l'empêchera pas de signer de savoureux *Souvenirs d'égotisme*. Quant à Baudelaire, célèbre pour son « plaisir aristocratique de déplaire », on lui doit de nombreuses saillies provocatrices, telle celle-ci dans *La Belgique déshabillée* : « Nous avons tous l'esprit républicain dans les veines, comme la vérole dans les os. Nous sommes Démocratisés et Syphilisés. » Saines lectures auxquelles on peut ajouter, chez les étrangers, Oscar Wilde, Kierkegaard et Nietzsche. On notera que les femmes sont rarement admises parmi ce clan très misogyne qui valorise la création au détriment de la procréation et rejette l'idée de descendance. Rousseau a abandonné ses cinq enfants et, dans *Le Crépuscule des idoles*, Nietzsche a gravé le principe « *aut liberi aut libri* » – il faut choisir entre les enfants et les livres.

« Familles, je vous hais ! », écrit Gide dans *Les Nourritures terrestres*, en bon enfant naturel des grands individualistes littéraires. Les années 1860-1870 voient naître un carré d'as : Gide, mais aussi Barrès, Suarès et Léautaud. Diabolisé à cause de son engagement politique calamiteux, Barrès fut dans sa vingtaine l'auteur du *Culte du moi*, une trilogie qui inspira longtemps les meilleurs aspirants écrivains, à l'exception dudit Suarès, qui voyait en lui « le Chateaubriand des notaires, le René des chefs-lieux de canton ». Si Suarès pèche parfois par son outrance, on recommande la relecture du caustique, drolatique et bouleversant Léautaud – les milliers de pages de son *Journal littéraire* et de son *Journal particulier*, bien sûr, ainsi que des chefs-d'œuvre comme *Le Petit Ami*, *In Memoriam*, *Amours*, *Propos d'un jour*, *Passe-temps*…

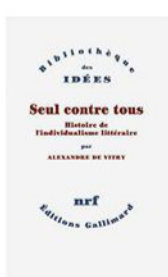
Lors de son âge d'or, Barrès fut surnommé « le prince de la jeunesse ». Tous ces écrivains ne s'adressent-ils qu'à des post-adolescents obsédés par leur miroir ? C'est ce que pensait Albert Thibaudet : « Tout le monde débute par un individualisme violent, qui ensuite se couvre, s'étoffe, se ploie aux conditions de la vie sociale. » Après le carnage de la Grande Guerre, il faut penser collectif – ce qui donnera hélas des dandys égarés dans le fascisme (Drieu la Rochelle) ou le communisme (Aragon, ancien fan de Barrès).

## UNE CRITIQUE SANS CONCESSION

Alexandre de Vitry consacre une partie passionnante à ces individualistes refoulés, dans lesquels il inclut notamment Sartre et Simone de Beauvoir (enfin une femme !). Dans ses *Mémoires d'une jeune fille rangée* (ce qu'elle a écrit de meilleur), cette dernière note : « Toute religion, toute morale était une duperie, y compris le « culte du moi ». Je jugeai – non



**Louis-Henri de La Rochefoucauld**
Rédacteur en chef adjoint livres




***Seul contre tous. Histoire de l'individualisme littéraire,*** par Alexandre de Vitry. Gallimard, 451 p., 25,50 €.



F. MANTOVANI/GALLIMARD

→ « Les écrivains sont les mieux placés pour montrer au monde que l'intelligence artificielle est un cauchemar. »

sans raison – artificielles les fièvres que j'avais naguère complaisamment entretenues. J'abandonnai Gide et Barrès. » La Chine de Mao, qu'elle louera dans son essai *La Longue Marche*, après un voyage là-bas, valait-elle vraiment mieux que ses lectures d'antan ?

Ces idéologies achèvent de faire pschitt dans les années 1980 – Christopher Lasch publie *La Culture du narcissisme* en 1979 et Gilles Lipovetsky *L'Ere du vide* en 1983. Le roublard Philippe Sollers en profite pour retourner sa veste : l'ancien maoïste de *Tel Quel* (qui prend fin en 1982) se réinvente avec une nouvelle revue, *L'Infini* (qui commence en 1983). Il se veut chef de file des individualistes et publie des esprits libres, pour le meilleur (Cécile Guilbert) et le pire (Gabriel Matzneff). Des sollersiens historiques, Alexandre de Vitry retient Philippe Muray (dont il a édité le journal posthume *Ultima necat*) et Marc-Edouard Nabe, qui, rappelons-le, fut un auteur Gallimard avant de devenir un écrivain maudit. A ces deux diaristes pamphlétaires, l'essayiste ajoute l'inclassable agitateur Guillaume Dustan, auteur d'une trilogie autobiographique du tonnerre (surtout *Plus fort que moi*) et de livres débridés à redécouvrir (*Nicolas Pages* et *Génie divin*). Dustan et Muray sont morts au début du XXIe siècle, Nabe s'est marginalisé : où sont les nouveaux individualistes ?

## DES AUTEURS POUR POST-ADOLESCENTS OBSÉDÉS PAR LEUR MIROIR ?

Face au nombrilisme de masse d'une société contemporaine gouvernée par les réseaux sociaux et le développement personnel, les derniers écrivains égotistes se démarquaient jusque-là par l'originalité de leur pensée et par leur style. Mais en cette rentrée, l'affaire Thélyson Orélien a montré qu'un livre généré par IA arrive déjà à duper les critiques et les jurés de prix. On peut craindre, comme Samuel Fitoussi, que les IA s'affinent vite et produisent prochainement de bien meilleurs livres que *C'était ça ou mourir*. D'excellents épigones dopés à Claude de Stendhal, Barrès, Léautaud, Muray ou Dustan ne risquent-ils pas de fleurir ? L'écriture se trouvant démocratisée et démonétisée, l'auteur authentique pourra-t-il encore jouer à l'esprit supérieur perché dans sa tour d'ivoire ? La falsification postmoderne n'emportera-t-elle pas tout sur son passage ? Alexandre de Vitry se veut moins pessimiste et plus combatif : « L'IA ne me paraît pas invalider la mythologie individualiste littéraire, mais la confirme : ce que les usagers d'IA générative veulent capter, c'est cette aura de l'auteur, ce mythe de l'auteur – mais sans en payer le prix. Les individualistes ont évidemment un avenir. Peut-être n'ont-ils jamais été si importants. La création littéraire, même, me paraît un des lieux idéaux pour développer une critique radicale de l'IA, intransigeante, sans concession (ce qui pour moi est une nécessité absolue), et précisément pour cette raison. Les écrivains sont peut-être les mieux placés pour montrer au monde que l'IA est un cauchemar dont il serait bon de se réveiller le plus vite possible… » ✷

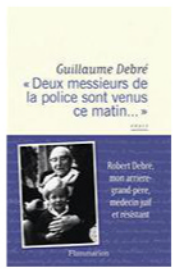
Lignée

# Guillaume Debré : la gloire de son arrière-grand-père

Fils de Jean-Louis et petit-fils de Michel, le journaliste revisite la vie héroïque de son bisaïeul Robert, le célèbre médecin qui s'engagea dans la Résistance.

Ces dernières années, au sein de la dynastie Debré, c'est surtout la rebelle Constance qui a fait parler d'elle. Dans *Nom* (2022), elle ne mâchait pas ses mots envers leur mythologie : « Les bourgeois ne sont pas moins fous que les aristos. Ils sont fous, bien sûr qu'ils sont fous les Debré, leur folie, ils l'appellent l'Etat, ils l'appellent la France. Pour oublier peut-être qu'ils sont un peu juifs. » Et elle ajoutait : « La pureté c'est la France. Ils sont contre Israël. De la Shoah on ne parle jamais. C'est quelque chose qui n'a pas existé. Il y a eu la guerre et ça on en parle beaucoup, il y a eu les résistants et les collabos, les Allemands et les Alliés, mais les juifs dans tout ça on n'en parle jamais. »

Son cousin germain Guillaume, directeur général de LCI, apporte aujourd'hui un autre son de cloche. Avec *« Deux messieurs de la police sont venus ce matin… »*, il revisite leur part juive. Originaires de Westhoffen, en Alsace, les Debré ont eu un grand rabbin de Neuilly-sur-Seine en la personne de Simon, le patriarche. Son fils Robert, né en 1882, fut d'abord un disciple de Charles Péguy aux *Cahiers de la Quinzaine*, ce qui ne pouvait que lui donner une haute idée de la France républicaine.




***« Deux messieurs de la police sont venus ce matin… »,*** par Guillaume Debré. Flammarion, 199 p., 20 €.

**→ Le cousin de Constance Debré retrace une brillante histoire familiale et rend hommage à ses origines juives.**

### UNE GRAND-TANTE DÉPORTÉE

A la fin de ses études de médecine, il se marie avec une non juive, au désespoir de son rabbin de père. En 1918, il reçoit la Croix de guerre des mains de Pétain – ce qui s'avérera très ironique, après-coup. Pionnier de la pédiatrie, Robert travaille notamment sur la mortalité infantile et la méningite. La mort de sa première femme en 1929 le rend responsable de leurs trois enfants, dont Michel, le futur auteur de la Constitution de la Ve République.

Nourri du journal intime de Robert Debré, *« Deux messieurs de la police sont venus ce matin… »* se concentre surtout sur la période de l'Occupation. Malgré son statut de patron de la médecine française et l'héroïsme dont il fit preuve lors de la Grande Guerre, Robert est visé par les lois antijuifs et ciblé par la presse collaborationniste, notamment *Je suis partout*. Avec sa nouvelle compagne Elisabeth de La Panouse, dite Dexia, il s'engage dans la Résistance via le réseau du musée de l'Homme, auquel participent Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz ou Germaine Tillion. Dexia est incarcérée cinq mois à la prison du Cherche-Midi – son fils Geoffroy sera membre de la 2e DB de Leclerc et son fils Guy mourra à Mauthausen. Robert refuse de porter l'étoile jaune, continue de soigner ses patients dans l'illégalité et finance la publication du *Silence de la mer* de Vercors. Le 20 septembre 1943, deux membres de la Gestapo sonnent à son domicile parisien, rue de l'Université. Il parvient à fuir et bascule dans la clandestinité sous différentes identités, trouvant refuge ici et là, dans des hôtels ou à la Vallée-aux-Loups (l'ancienne maison de Chateaubriand, à Châtenay-Malabry). Après la guerre, il vivra jusqu'en 1978.

Dans un épilogue poignant, l'auteur se souvient que son père, l'homme politique Jean-Louis, le conduisait souvent à Westhoffen voir les tombes de leurs ancêtres dans le carré juif du cimetière. Il raconte avoir lui-même emmené ses deux filles à Auschwitz. Dans la liste des victimes du camp, elles avaient retrouvé le nom d'une grand-tante : Eugénie Debré. *« Deux messieurs de la police sont venus ce matin… »* est un livre qui touchera ceux qui ont aimé *Dora Bruder* de Modiano ou, en cette rentrée, *Le Fabuleux piano* de Sonia Devillers. Les lecteurs de Péguy seront également sensibles à ce récit qui en a le patriotisme. Malgré l'estime que l'on porte au travail de Constance Debré, cette tête brûlée doublée d'un grand écrivain, on se dit qu'elle devrait lire son cousin Guillaume et avoir plus de considération pour la brillante histoire familiale dont elle a le privilège d'être issue. ✶ **L.-H. L. R.**



Q. HOUDAS/ÉDITIONS FLAMMARION




# 7H/9H
## LA MATINALE
AVEC
DAVID ABIKER

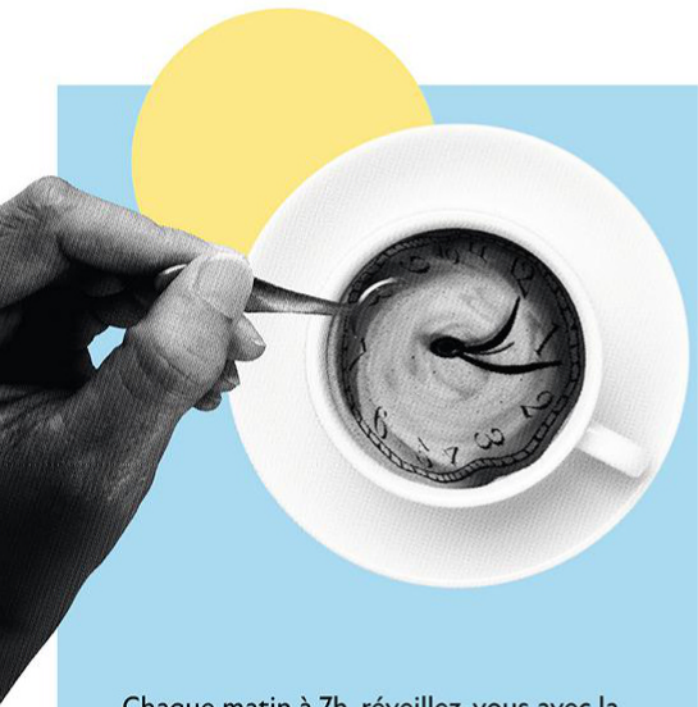
RADIO CLASSIQUE

Mettez de l'harmonie
dans votre vie.

dab+

L'EXPRESS | LE SEPT

# La lettre d'information pour tout savoir avant de démarrer la journée



Chaque matin à 7h, réveillez-vous avec la sélection d'articles de la rédaction pour faire le point sur ce qui s'est passé pendant que vous dormiez.

Retrouvez les 7 infos à connaître, expliquées et analysées dans une lettre d'information gratuite.

**Scannez ce QR code pour vous inscrire gratuitement**



## PALMARÈS

### FICTIONS

| N° | | Titre Auteur (Editeur) | Class. précédent | Nbre de semaines |
|---|---|---|---|---|
| 1 | ▲ | **Chère Debbie** Freida McFadden (City) | 2 | 3 |
| 2 | ▼ | **Threshing Day** Rebecca Yarros (Hugo Roman) | 1 | 2 |
| 3 | ▶ | **Le Fondateur** Giuliano da Empoli (Gallimard) | 3 | 4 |
| 4 | ▲ | **C'était ça ou mourir** Thélyson Orélien (Grasset) | 5 | 10 |
| 5 | ▲ | **La Pleureuse** Camilla Läckberg (Actes Sud) | 7 | 3 |
| 6 | ▶ | **Le Petit Nicolas. Je reviens !** Anne Goscinny, Jean-Philippe Arrou-Vignod et Fursy Teyssier (Imav) | 6 | 3 |
| 7 | ▲ | **Tokyorama** Jean-Christophe Grangé (Albin Michel) | 9 | 4 |
| 8 | ● | **Windy City Spin-off** Liz Tomforde (Chatterley) | - | 1 |
| 9 | ▲ | **La Vengeance de la veuve noire** Morgane Moncomble (Hugo Roman) | 12 | 8 |
| 10 | ▼ | **La Boulangerie du pain d'épices** Laurie Gilmore (HarperCollins) | 4 | 2 |
| 11 | ▶ | **Retour à Folegandros** A. Martin-Lugand (Michel Lafon) | 11 | 6 |
| 12 | ▼ | **L'Eléphant** Patrick Modiano (Gallimard) | 10 | 4 |
| 13 | ▲ | **Les Evadées. Partie I** Marc Levy (Robert Laffont) | 19 | 5 |
| 14 | ▶ | **L'Inconnue du quai de Javel** Philippe Jaenada (Flammarion) | 14 | 11 |
| 15 | ● | **Les Evadées. Partie II** Marc Levy (Robert Laffont) | - | 1 |
| 16 | ▲ | **La Révolte de la reine** M. Moncomble (Hugo Roman) | - | 30 |
| 17 | ▼ | **Nous aussi** Anne Godard (Actes Sud) | 16 | 9 |
| 18 | ▼ | **La vie est une grande aventure** Laurent Gounelle (Mazarine) | 17 | 3 |
| 19 | ● | **A contre-sens (t. VII)** Mercedes Ron (Hachette Romans) | - | 1 |
| 20 | ● | **Les Royaumes de feu (t. XVI)** Tui T. Sutherland (Gallimard Jeunesse) | - | 1 |

### ESSAIS-DOCUMENTS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 | ▶ | **Le Casse du siècle** Sarah Knafo (Fayard) | 1 | 8 |
| 2 | ▶ | **Résurrection** Philippe de Villiers (Fayard) | 2 | 3 |
| 3 | ▶ | **Réussir à l'ère des crises** The Shift Project (Odile Jacob) | 3 | 2 |
| 4 | ▶ | **Homo occidentalis** Jérôme Fourquet et Ruben Rabinovitch (Seuil) | 4 | 4 |
| 5 | ▶ | **Je jure de dire toute la vérité** Charles Alloncle (Fayard) | 5 | 4 |
| 6 | ▲ | **Le RN contre les Français** Bonpote (Payot) | 9 | 3 |
| 7 | ▼ | **Sermons sous les décombres** Delphine Horvilleur (Olivier Nora éd.) | 6 | 3 |
| 8 | ▲ | **La Bascule** Johann Chapoutot (Gallimard) | 10 | 7 |
| 9 | ▼ | **Le Complot contre la France** Gérard Davet et Fabrice Lhomme (Flammarion) | 7 | 2 |
| 10 | ▲ | **De ma fenêtre** Lacrim (Hors Cadre) | 13 | 2 |
| 11 | ▼ | **Magnifique humanité** Léon XIV (Cerf/Bayard/Mame) | 8 | 22 |
| 12 | ▲ | **Le Siècle de notre métamorphose** Amin Maalouf (Grasset) | 20 | 2 |
| 13 | ● | **Manuel de survie** Comité invisible (La Fabrique éd.) | - | 1 |
| 14 | ▲ | **La Clé de votre énergie** Natacha Calestrémé (Albin Michel) | - | 145 |
| 15 | ▲ | **Diana, ma sœur** Charles Spencer (Flammarion) | 16 | 5 |
| 16 | ▲ | **Les Irresponsables** Johann Chapoutot (Gallimard) | - | 25 |
| 17 | ▼ | **Un pas après l'autre** Sylvester Stallone (Flammarion) | 11 | 3 |
| 18 | ▼ | **Après l'incendie** Olivier Hamant (Gallimard) | 15 | 4 |
| 19 | ▲ | **S'organiser** Lumir Lapray (Payot) | - | 4 |
| 20 | ● | **Si besoin. Parlons autrement de la santé mentale** Nicolas Demorand (Les Arènes/France Inter) | - | 1 |

Retrouvez tous les chiffres de l'édition sur www.edistat.com.
Réalisé par Edistat, du 19 au 25 octobre 2026, à partir de 800 points de vente, librairies, grandes surfaces spécialisées et sites Internet.

EDISTAT

LA RÉÉDITION
DU MOIS

# Jean Raspail, roi du polar ?

Quand on demandait à Jean Raspail quelle était sa conception de l'art du roman, il répondait : « C'est inventer des contes de fées pour grandes personnes. » Un conte de fées, *Le Camp des saints* ? Ceux qui ne connaissent de l'œuvre de Raspail que cette dystopie horrifique parue en 1973 ont une vision biaisée de l'esthétique de l'écrivain. Ceux qui ont lu *Sire*, en revanche, voient très bien où il voulait en venir en disant cela.

Paru pour la première fois en 1991 aux éditions de Fallois, *Sire* est le chef-d'œuvre oublié de Raspail. L'action a lieu en 1999, dix ans après le bicentenaire de la Révolution. Un certain Pharamond de Bourbon, 18 ans, descendant des rois de France, a décidé de se faire sacrer à Reims, comme tout Capétien qui se respecte. Il est entouré de quelques fervents soutiens. A Paris, les services de renseignement sont sur les dents : voilà une menace qu'ils n'avaient pas vu venir. Un nouveau mouvement royaliste se lèverait-il en France ? Faut-il tuer dans l'œuf cette révolte avant un putsch de Pharamond II ? *Sire* n'est pas un roman politique, mais un roman policier. Bien que de conviction monarchiste, Raspail n'encombre pas son livre de thèses idéologiques lourdes. Pharamond II est un « roi de vitrail » (expression chère à Raspail). On songe tour à tour à Serge Dalens et à Barbey d'Aurevilly. C'est une rêverie qui s'adresse aux nostalgiques d'une ancienne France chevaleresque. Un conte de fées, assurément – mais qui donnerait des cauchemars à Jean-Luc Mélenchon. ✷ **L.-H. L. R.**




*Sire*, par Jean Raspail. Albin Michel, 315 p., 22,90 €.




DR

Découvrez aujourd'hui ceux qui façonnent le monde de demain

Participez aux TROPHÉES de L'IMPACT

Mardi 8 décembre 2026 - 18H30
Musée Guimet - 6, place d'Iéna, Paris 16e

Pour sa 5e édition, **l'Opinion** a décidé de placer ses trophées sous le signe de **l'impact... augmenté :**

- Augmenté parce que l'IA devient un **incroyable amplificateur** de solutions
- Augmenté parce que l'urgence climatique ne tolère **plus de délai** et que l'urgence sociale **ne se satisfait plus uniquement d'intentions**
- Augmenté enfin parce que **l'exigence de preuve** croît

Les TROPHÉES de L'IMPACT

Découvrir le programme et s'inscrire

Un événement l'Opinion
#TrophéesImpact

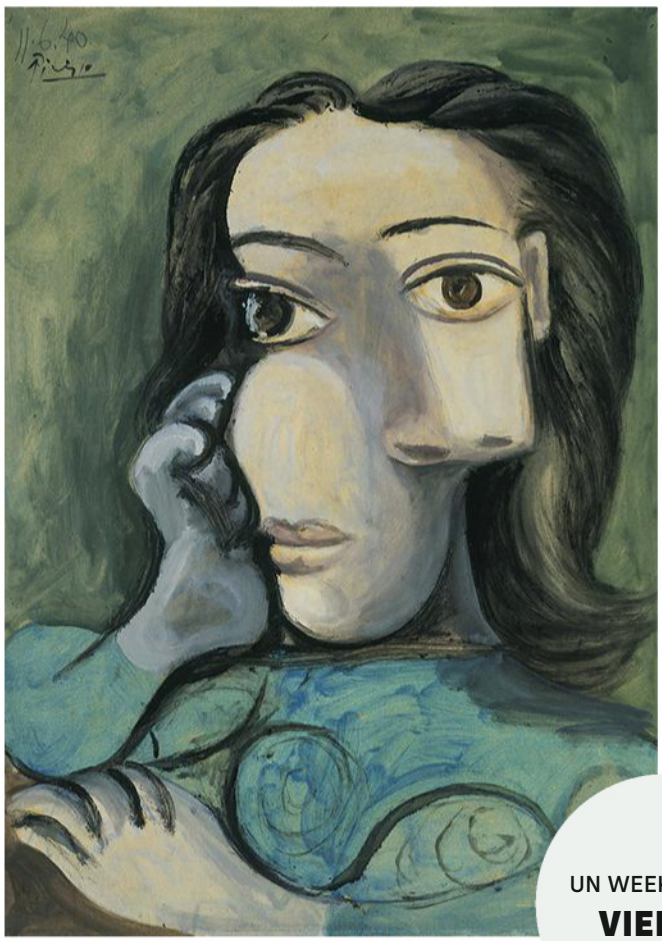
Pour plus d'informations

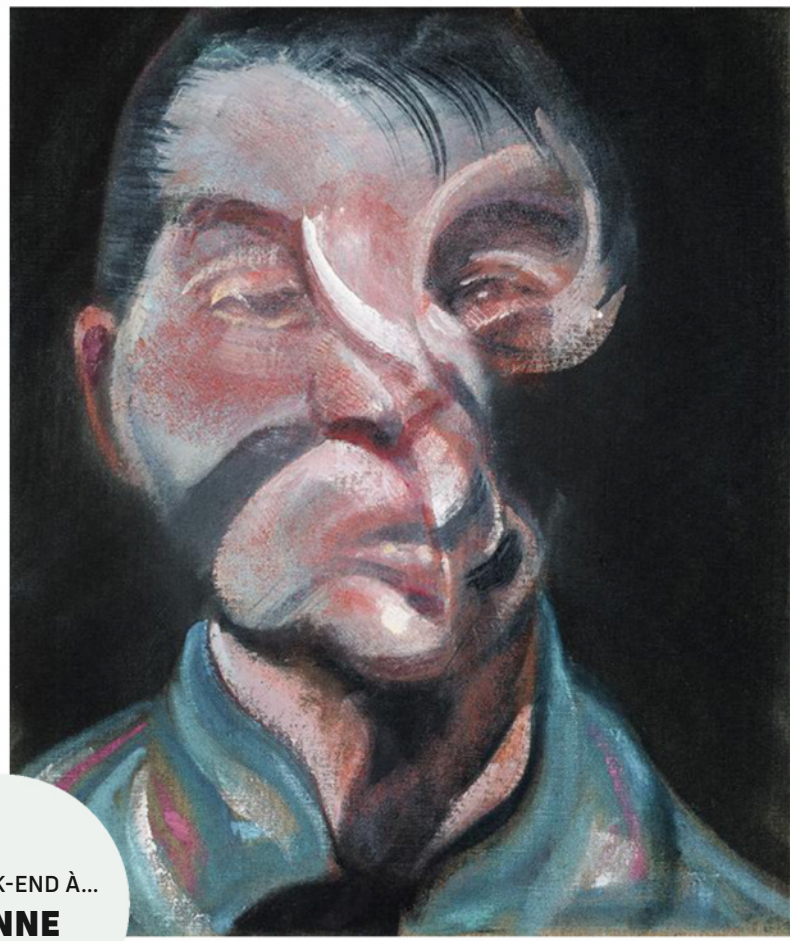
Nos partenaires

AXA BNP PARIBAS Sfil

Polaria France Digitale Guimet Moët Hennessy

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération





UN WEEK-END À...
**VIENNE**

↑ ***Buste de femme*** **(Dora Maar, 1940), par Pablo Picasso.**

***Autoportrait*** **(1972), par Francis Bacon.**

***Picasso-Bacon,*** Albertina Museum, Vienne (Autriche). Jusqu'au 31 janvier 2027.

**Regards croisés**

# Les pièces à condition humaine de Pablo et Francis

L'un fragmentait les visages, l'autre en altérait les contours. Le musée Albertina confronte deux géants de la peinture qui n'ont cessé d'interroger notre humanité sans jamais chercher à nous rassurer.

Bacon ne s'en est jamais caché, le travail de Picasso fut le choc fondateur de sa vocation. C'est en regardant les nus biomorphiques et surréalistes de Pablo à Paris en 1927 que le jeune Francis de 17 ans a décidé de devenir peintre. Mais l'admiration n'interdit pas la rivalité. Bacon voulait être, pour la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle, ce que Picasso avait été pour la première : un chroniqueur sans concessions de la condition humaine, même si cette quête a pris une tournure différente chez les deux hommes. L'artiste prolifique aux métamorphoses incessantes que fut Picasso traverse les styles, du classicisme au cubisme, réinventant chaque fois son vocabulaire. Bacon, lui, revient obstinément à quelques motifs signature : des visages déformés, des silhouettes enfermées dans des cages géométriques.

A Vienne, sur les cimaises de l'Albertina Museum, l'exposition *Picasso-Bacon*, sous-titrée « *What It Feels Like to Be Human* » (« Ce que ça fait d'être humain »), qui réunit près de 70 œuvres, met en regard le maître espagnol et son cadet britannique dans une confrontation qui dépasse largement la question des influences artistiques. La filiation, d'ailleurs, n'est pas réciproque, puisque Picasso n'a jamais puisé d'inspiration dans la production de Bacon, qu'il a pourtant suivie avec une attention particulière. Ici, il est question autant de ce qui les unit que de ce qui les oppose.

Leur traitement de la palette permet de mesurer cette différence. Quand il représente Dora Maar en

**ILS S'EMPARENT DU CRI, DU NU, DE LA CRUCIFIXION, COMPOSANT UNE SORTE DE THÉÂTRE TRAGIQUE**

SUCCESSION PICASSO/DR, VIENNE 2026/BPK/NAT. GALERIE SMB, MUSEUM BERGGRUEN/J. ZIEHE-COLL. PRIVÉE
SUCCESSION DE FRANCIS BACON/DR/BILDRECHT, VIENNE ET DACS, LONDRES 2026

1940 *(ci-contre, à g.)*, Picasso compose un visage à la fois monumental et fragile, dont les traits semblent glisser les uns par rapport aux autres. Le regard dépareillé – un œil frontal, l'autre déporté – trouble la perception sans abolir la présence du modèle. Une gamme resserrée de verts, de bleus et de gris enveloppe le visage et le vêtement, tandis que les nuances crème et ocre de la peau introduisent une chaleur presque spectrale. Le fond vert, loin d'apaiser la composition, accentue son étrangeté. Face à lui, *Autoportrait* (1972, *ci-contre, à dr.*), de Francis Bacon, donne à voir une identité plus directement menacée : les traits s'empâtent, se brouillent et paraissent se dissoudre dans la matière picturale. Là où Picasso fragmente le visage pour en multiplier les points de vue, Bacon en altère les contours comme si l'être lui-même échappait à sa propre image.

**RÉVOLUTION ESTHÉTIQUE**

Le rapprochement opéré ici entre les deux peintres révèle d'abord des préoccupations communes. Tous deux s'emparent du cri, du nu, de la crucifixion, de thèmes qui composent une sorte de théâtre tragique où l'être humain est tour à tour victime, bourreau et spectateur de lui-même. La violence n'y est pas un effet sensationnel, juste une façon de sonder ce qui échappe à l'apparence. « Chez Picasso, la déformation ouvre un espace de liberté ; chez Bacon, elle ressemble davantage à une blessure. Mais ni l'un ni l'autre ne cherche à nous rassurer par une image harmonieuse de l'humanité », résument les commissaires Ralph Gleis et Michael Peppiatt. C'est là que réside l'intérêt de cette réunion viennoise en ne réduisant pas Francis Bacon à un héritier ni Pablo Picasso à un précurseur intouchable. Elle montre comment une révolution esthétique peut engendrer une autre révolte, plus sombre, plus resserrée, sans que disparaisse l'ambition partagée de faire de la peinture une expérience de vérité, quitte à heurter le regard. ✶ **LETIZIA DANNERY**

# Sissi, le retour

**L'institution dédiée à l'impératrice rouvre ses portes avec l'ambition intacte de raconter la femme derrière l'icône incarnée par Romy Schneider.**

Et si, après avoir vingt-deux ans passés à déconstruire le mythe Sissi, il était temps de lui offrir un nouvel écrin ? A Vienne, le musée consacré à l'impératrice Elisabeth occupe une partie de la Hofburg, l'ancien palais de la puissante dynastie des Habsbourg pendant plus de six siècles. Après plusieurs mois de travaux, le Sisi Museum, agrandi, rouvre ses portes le 19 novembre, dans la continuité d'une institution qui s'est, dès sa création, en 2004, donné pour mission de distinguer la femme de sa légende. Derrière Sissi, il y a d'abord l'impératrice Elisabeth, née en Bavière en 1837, épouse de François-Joseph Ier qui supporta difficilement les contraintes de la cour viennoise. Il y a ensuite le personnage romantique façonné par les biographies, les portraits et surtout le cinéma, dont la trilogie des années 1950 avec Romy Schneider a fixé l'image d'une souveraine jeune, belle et mélancolique. Et il y a enfin la Sissi contemporaine, devenue marque touristique et icône populaire bien au-delà de l'Autriche. Dès sa création, le Sisi Museum avait entrepris de séparer ces différentes figures, notamment à travers sa collection d'objets personnels de l'impératrice, qui dévoilent une femme obsédée par son apparence, passionnée d'équitation et de voyages, mais surtout rétive au cérémonial que sa condition lui impose.

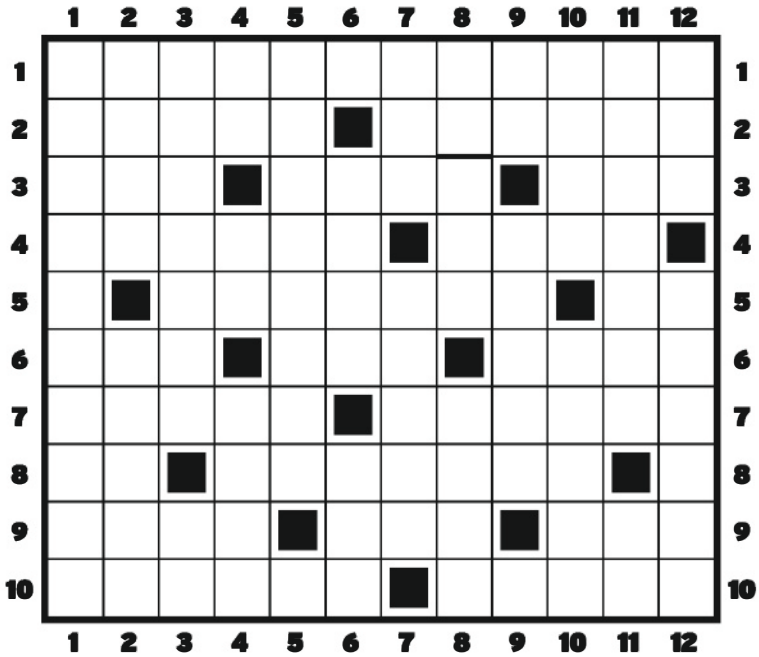
La rénovation de 2026 prolonge cette ambition tout en changeant d'échelle : 12 salles viennent enrichir le parcours, lui-même entièrement repensé, pour donner une seconde vie au musée qui a toujours voulu raconter la « vraie Sissi ». Ici, le contenant est aussi une partie du récit, la Hofburg constituant un extraordinaire palimpseste architectural, où se mêlent décors baroques, aménagements du XIXe siècle et traces de la vie impériale. Les appartements de François-Joseph et d'Elisabeth sont eux-mêmes des éléments patrimoniaux à préserver. Point d'orgue de cette réouverture, la collection d'argenterie bénéficie d'une présentation renouvelée. Parmi les pièces les plus spectaculaires, le monumental surtout de table milanais déploie sur une trentaine de mètres tout un paysage de temples, de jardins et de figures mythologiques. Une démesure décorative qui rappelle, derrière l'intimité de Sissi, la puissance et le faste de la monarchie qu'elle incarnait. Au-delà de la conservation patrimoniale, le Sisi Museum semble avoir une nouvelle fois relevé le défi de raconter une figure prisonnière de son propre portrait. ✶ **L. D.**

**La Hofburg, ancien palais des Habsbourg, abrite le Sisi Museum depuis 2004.**



SCHLOSS SCHOENBRUNN KULTUR UND BETRIEBSGES.MBH, S.WURNIG

## MOTS CROISÉS



**Horizontalement**

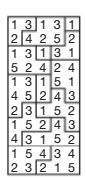
**1.** Manière de détester. **2.** Prend la tête d'insoumis. Confia ses clés. **3.** Grand singe dominant. Elles ne sont pas chaussées. Qui ne se font plus attendre. **4.** Associés. Epreuve de langue. **5.** Conquête napoléonienne. Article de jardinage. **6.** Revenu au sol. On a pu tailler une bavette avec lui. Animateur de grands magasins. **7.** Existe en deux tailles. Fait de l'accordéon. **8.** Point en zone bleue. Entres en affaires. **9.** Russe qui connaît la débâcle. N'a pas d'hôtesse à son bord. *Le Point* au début. **10.** Mal vécu. Essence à huile.

**Verticalement**

**1.** Signe du destin. **2.** Sa longueur compte pour bien communiquer. Causes de départs précipités. **3.** Ceinture obligatoire. Entre ceux qui s'opposent. **4.** Une particule héritée. Dans les lettres ou les beaux-arts. Moule des sables. **5.** Infiltrés par un réseau. **6.** Faire du vieux avec du neuf. A fait l'effort. **7.** Déchets des chais. Haut lieu du tourisme. **8.** Substance des choses. Opère par frottement. **9.** Demi-demi. Qui a perdu la confiance. **10.** Italien chaud bouillant. Qui aura donc de beaux restes. **11.** Incrustations en noir. Ça élimine. **12.** Nombre vague. On leur fait la leçon, en temps normal.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | L | E | C | T | R | O | C | H | O | C | S |
| T | E | T | I | N | E | ■ | R | E | N | O | ■ |
| A | V | A | N | T | H | I | E | R | ■ | R | N |
| L | ■ | G | E | ■ | A | N | A | B | A | S | E |
| O | S | E | ■ | R | U | T | ■ | I | L | O | T |
| N | A | R | R | A | T | R | I | C | E | S | ■ |
| N | I | E | E | S | ■ | U | N | I | S | ■ | E |
| A | S | S | I | S | E | S | ■ | D | A | N | S |
| G | I | ■ | N | I | V | E | L | E | ■ | I | S |
| E | T | H | E | R | E | ■ | U | S | I | N | E |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 | 9 | 3 | 5 | 7 | 2 | 4 | 6 |
| 6 | 4 | 2 | 9 | 1 | 8 | 7 | 5 | 3 |
| 3 | 7 | 5 | 6 | 2 | 4 | 9 | 8 | 1 |
| 9 | 5 | 7 | 8 | 4 | 1 | 3 | 6 | 2 |
| 1 | 8 | 3 | 2 | 6 | 5 | 4 | 9 | 7 |
| 2 | 6 | 4 | 7 | 9 | 3 | 8 | 1 | 5 |
| 5 | 3 | 1 | 4 | 7 | 9 | 6 | 2 | 8 |
| 7 | 9 | 6 | 5 | 8 | 2 | 1 | 3 | 4 |
| 4 | 2 | 8 | 1 | 3 | 6 | 5 | 7 | 9 |



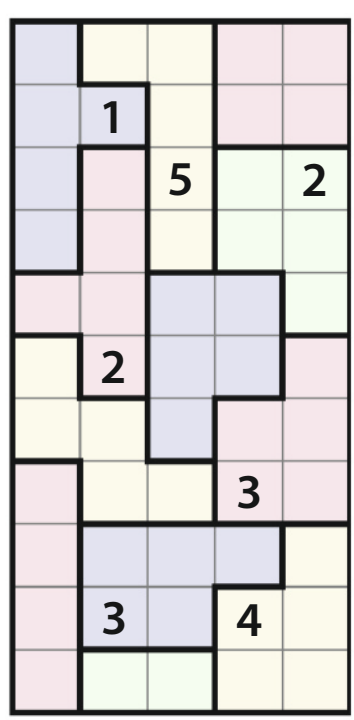
**Solutions** du n° 3930 paru le 29 octobre 2026

## SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 3 | | | 5 | | 4 |
| 8 | | 4 | | | 5 | 1 | 2 | |
| | | 5 | | 7 | | 9 | | |
| 7 | | | | | 8 | | | |
| | | 6 | | | | 2 | | |
| | | 2 | | 4 | | | 1 | 9 |
| | | | | 1 | | | | |
| | | | | 5 | 2 | | | |
| | 7 | | | | | | 6 | |

Remplissez la grille avec des chiffres de 1 à 9 afin que, dans chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3, il y ait tous les chiffres de 1 à 9.

## TECTONIC®




Complétez la grille avec les chiffres manquants dans chaque zone entourée de gras, sachant que :

- Une zone de deux cases contient les chiffres 1 et 2, une zone de trois cases les chiffres 1, 2 et 3, etc.
- Un chiffre placé dans une case ne peut se retrouver dans aucune des cases qui l'entourent (y compris en diagonale).




1




2

# NOS ENVIES




3



4

5




LA SÉLECTION DU SERVICE COMMERCIAL DE **L'EXPRESS**

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération*
*Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour*

## 1 RALF TECH "ACADÉMIE 37", TERRIBLEMENT GLAMOUR !

Boitier en acier poli 37mm de diamètre, mouvement électrique, bracelet alligator. L'élégance du passé, la technologie du futur.

***Fabriquée en France***
***1500 euros***
***ralftech.com***

## 2 L'ANTI-ÂGE D'EXCEPTION SIGNÉ MARIA GALLAND PARIS

Avec LOTUSÉA, Maria Galland Paris réinvente le soin anti-âge haute performance pour le visage. Au cœur de cette crème, un concentré de lotus associé à un duo de peptides ciblés agit sur les signes du vieillissement cutané : fermeté, rides, élasticité, hydratation et éclat, tout en renforçant la barrière cutanée. Une efficacité cliniquement prouvée : jusqu'à +183 % d'hydratation dès la première application et jusqu'à -31 % sur la profondeur des rides après 28 jours. Sa texture soyeuse pénètre rapidement et enveloppe la peau d'un confort absolu.

***La Crème LOTUSÉA,***
***50 ml - 385 euros***
***Sur mariagalland.com***
***et dans les instituts partenaires***

## 3 CHEZ MARGUERITE L'ESPRIT BOUILLON BISTRONOMIQUE AU PIED DE MONTMARTRE

À deux pas du Sacré-Cœur, Chez Marguerite revisite les classiques de la cuisine française dans un cadre chaleureux et élégant. Porté par Jérôme Iffenecker et Valérie Bedaux, ce bouillon nouvelle génération mise sur le fait maison, les produits frais et de saison, et une cuisine généreuse à prix doux.

***82 boulevard Marguerite de Rochechouart***
***75018 Paris***
***09 74 64 09 47***
***marguerite-bistrot.com***

## 4 UNE NOUVELLE COLLECTION MOUTON CADET

Fidèle à son engagement envers les terroirs et les Hommes, Mouton Cadet dévoile sa collection « Cuvée Vigneron ».
Cette première édition met à l'honneur Angélique Ossard, vigneronne partenaire depuis quinze ans. Une cuvée 100 % Merlot, bio et vegan, présentée dans une bouteille écoconçue, numérotée et limitée à 6 000 exemplaires.

***La Cuvée Angélique est disponible en exclusivité chez Monoprix et sur Vinatis.com, au prix conseillé de 12,90 euros la bouteille de 75 cl***

## 5 AMANDA DE MONTAL, PARFUM DE GASCOGNE... UN ART DE VIVRE À LA FRANÇAISE

Née en Gascogne, au cœur des terres d'Armagnac, Amanda de Montal fait du parfum d'intérieur un art de vivre à la française. Composées avec le maître parfumeur Jean-Michel Duriez, ses fragrances éveillent des souvenirs de maisons de famille, des chais et des instants volés. Une signature rare, à découvrir et à s'offrir.

***amandademontal.com***



# Christophe Donner

## Un succès public n'est pas sans quelques inconvénients

Imaginez Léon Zitrone, ou mieux Guy Lux, soudainement arrêté un matin par la police, incarcéré, accusé d'être un des chefs de la French Connection. C'est ce qui est arrivé le 17 juin 1983, à Rome, à Enzo Tortora, présentateur vedette de l'émission *Portobello*, diffusée par la Rete 2, l'équivalent d'Antenne 2, toutes les deux créées à la même époque. La Rete 2 est alors la seconde chaîne publique italienne, elle propose essentiellement des programmes de divertissement, plus ou moins culturels ; *Portobello* connaît un succès immense. Les 28 millions de téléspectateurs qui restent scotchés devant leur écran tous les vendredis soir en font une messe nationale, un rituel télévisuel qui confine à l'animisme.

C'est ce que Marco Bellocchio montre sans pitié dans le premier épisode de sa minisérie. Un premier épisode qui m'a emballé, d'abord par sa facture – décors, costumes, figurations, dialogues, jeu des acteurs – et par les enjeux qu'il tambouille : psychologiques, politiques, sociaux, économiques et tout ce que vous voulez. Son propos est clair, montrer le niveau d'incarcération mentale d'un peuple esclave de cette ânerie dégradante, cette entreprise d'abêtissement national consistant à mobiliser toutes les forces télépathiques des 28 millions de cerveaux asservis dans le but de forcer Ramon, le perroquet mascotte de l'émission, à apprendre et à répéter le mot Portobello ! Portobello ! Il y a du Fellini dans ce délire collectif.

Quand un ami m'a téléphoné pour m'apprendre que l'éditeur de *C'était ça ou mourir* confirmait que l'auteur en avait bien confié l'écriture à un chatbot IA, je commençais juste à regarder le deuxième épisode de *Portobello*. Je m'apprêtais donc à recommander la série à mon ami, qui m'a tout de suite refroidi ; il avait abandonné au milieu du premier épisode tellement il avait trouvé ça nul et ennuyeux.

Il est vrai qu'à la fin du premier épisode, je m'étais demandé comment Bellocchio allait s'y prendre pour maintenir le rythme de son récit et continuer de capter mon attention après que l'innocence de son héros était devenue patente, l'erreur judiciaire étant démontrée sans équivoque, et l'auteur de la cabale identifié comme une saleté de névropathe. Enzo Tortora n'a jamais été le distributeur de cocaïne du showbiz romain, et la poudre qu'on le voit discrètement se mettre dans le nez, ça n'est pas de la cocaïne, mais du tabac qu'il prise avant d'entrer sur le plateau de son émission.

Le talent du réalisateur des *Poings dans les poches* (1965 !) suffira-t-il à sortir son feuilleton de cette impasse scénaristique ? Le deuxième épisode allait s'avérer en effet nettement moins captivant, et j'ai avalé les quatre restants avec plus de compassion pour cet infortuné présentateur que de passion pour son innocence. Le génie de Fabrizio Gifuni dans le rôle d'Enzo Tortora n'était plus pour moi une révélation après l'avoir vu interpréter le Premier ministre Aldo Moro, pris en otage par les Brigades rouges, dans la minisérie *Esterno Notte* du même Marco Bellocchio (toujours visible sur Arte). Dans cette série, diffusée en 2022, on connaissait l'issue fatale, et c'est ce qui nous maintenait en alerte. C'était l'effet « ils ne vont quand même pas la brûler » crié par une spectatrice vers la fin du *Jeanne d'Arc* de Dreyer, d'après le témoignage de Cocteau, évoqué à plusieurs reprises ici même. Le fait de connaître l'issue heureuse de Portobello a sans doute contribué à décevoir les spectateurs comme mon ami, mais pas moi. J'ai aimé cette série. Même si je pense que Bellocchio s'est trompé : le sujet n'était pas l'innocence d'Enzo Tortora, mais sa responsabilité. Innocent mais responsable.

**LE SUJET N'ÉTAIT PAS L'INNOCENCE D'ENZO TORTORA, MAIS SA RESPONSABILITÉ. INNOCENT MAIS RESPONSABLE**

La fascination que cette émission débile exerçait sur les foules n'ont-elles pas offert un terrain fertile à la schizophrénie du délateur (jouissivement interprété par Lino Musella), la question est réglée par un trop bref flashback dans le cinquième épisode.

L'autre énigme concerne l'indigence du système de défense des avocats du présentateur télé. Assommés par l'énormité des mensonges quasi trumpiens du délateur, leur façon d'empêcher l'accusé de se défendre fait penser au fameux « il ne faut pas humilier la Russie ». ✶

**Christophe Donner,** écrivain.

C. KREBS/L'EXPRESS

L'EXPRESS inside

**Notre toute nouvelle série documentaire vous ouvre les portes de la rédaction de L'Express.**




YouTube

**DÉCOUVRIR L'ÉPISODE #1**







HISTORIQUES AMERICAN 1921
Référence 82035, or blanc
Calibre 4400 AS

*UN PARMI TRES PEU

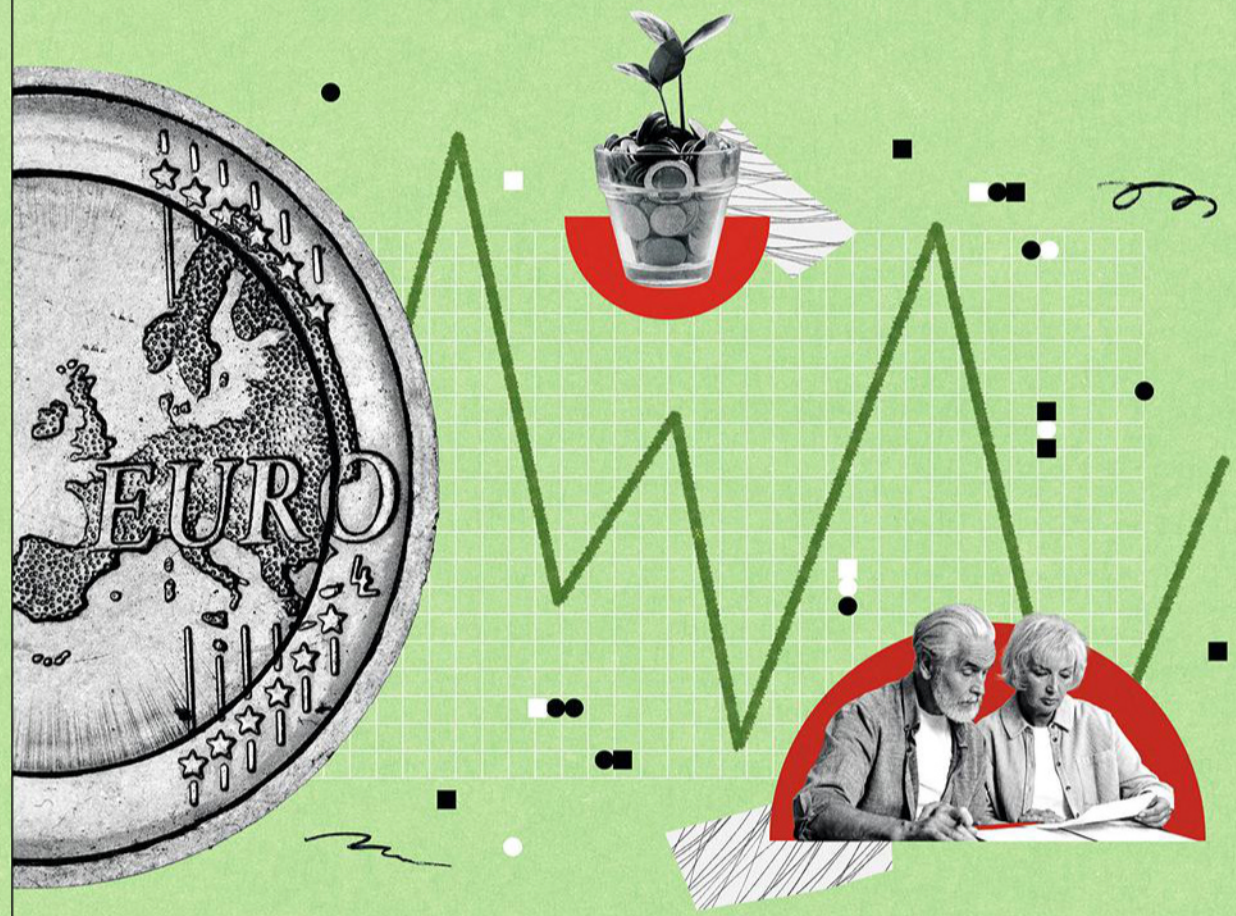
VACHERON CONSTANTIN
GENÈVE

ONE OF
NOT MANY.*

L'EXPRESS

Spécial Placements

# RETRAITE : ANTICIPER, C'EST LA CLÉ




Dans un contexte incertain, se constituer un complément de revenus devient plus que jamais essentiel. PER, assurance-vie, immobilier : nos conseils pour bâtir votre stratégie patrimoniale.

NEW AFRICA/SHUTTERSTOCK - I. WEGMANN - M. HENDERSON/UNSPLASH - L'EXPRESS

CCF
BANQUE

# LES MEILLEURS PRODUITS D'INVESTISSEMENT

## sélectionnés pour vous

Au Crédit Commercial de France, notre indépendance nous permet de sélectionner pour vous **les meilleurs partenaires parmi les plus grandes institutions financières** (1).

EURAZEO

HSBC Asset Management

Morgan Stanley

Rothschild & Co
Asset Management

Rendez-vous dès maintenant **en agence** ou sur **ccf.fr**

**BANQUE PATRIMONIALE DEPUIS 1917**

(1) CCF n'a pas de lien capitalistique avec une société de gestion appartenant au même groupe financier. CCF entretient des liens économiques avec les partenaires sélectionnés. CCF - S.A. au capital de 147 000 001 euros, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle - 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 (www.orias.fr).

# La retraite, talon d'Achille de la France ?

Selon l'économiste américain Paul Krugman, Prix Nobel d'économie en 2008, la défiance des investisseurs étrangers à l'égard de la France – qui se traduit par une hausse de ses taux d'emprunt sur les marchés – serait liée à « une incapacité persistante à regarder en face la réalité des retraites ». Parler d'une incapacité à réformer le système actuel serait peut-être plus juste. Car les Français, eux, semblent avoir pris la mesure des enjeux. Ainsi, dans la dernière édition de son étude Decoding Investors, la société de gestion Amundi souligne que les investisseurs français anticipent que leur épargne personnelle constituera leur principale source de revenus à la retraite. Dans le même temps, seuls 15 % d'entre eux se disent très confiants dans leur capacité à assurer leur sécurité financière à long terme. Au-delà du défi politique, demeure celui d'aider les Français à mieux gérer leur patrimoine dans la perspective de la retraite. ✷

**AURÉLIE FARDEAU**

**SOMMAIRE**

De l'ancien, du neuf et bientôt du moins bien **IV**

Philippe Setbon : « Il faut un dispositif simple, transparent et compréhensible» **VIII**

Faut-il se lancer dans un bilan retraite ? **X**

PER : trois critères pour départager les contrats **XIV**

Huit contrats plébiscités par la rédaction **XVIII**

PER : les bons réflexes à l'heure de la retraite **XX**

Immobilier : achetez en démembrement temporaire **XXIV**

Faites de votre assurance-vie la tirelire de vos vieux jours **XXVI**

Comment faire fructifier une rentrée d'argent **XXX**

Retraite

# De l'ancien, du neuf et bientôt du moins bien

La réforme des retraites est suspendue depuis le 1er septembre. Mais de nouvelles règles entrent néanmoins en vigueur à partir de l'an prochain, notamment sur les modalités plus restrictives pour cumuler emploi et retraite ●

**PAR AGNÈS LAMBERT**

Les mots ont leur importance. La réforme des retraites de 2023 est suspendue, et non annulée, depuis le 1er septembre dernier, pour les assurés terminant leur vie professionnelle à partir de cette date. Concrètement, cela signifie que le relèvement progressif de l'âge de départ à la retraite jusqu'à 64 ans est pour l'instant mis sur pause. « C'est une bonne nouvelle pour certaines générations qui voient finalement leur âge de départ à taux plein avancé de trois à six mois », traduit Valérie Batigne, présidente du cabinet de conseil Sapiendo Retraite. La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 gèle la réforme jusqu'en janvier 2028. Reste ensuite à savoir ce que le futur locataire de l'Elysée décidera après l'élection présidentielle, en fonction de sa couleur politique.

### CALCUL DU REVENU ANNUEL MOYEN

En attendant, quelques nouveautés sont à prendre en considération. Car derrière cette annonce phare, d'autres mesures sont aussi entrées en vigueur ce 1er septembre. Ainsi, les modalités de calcul du revenu annuel moyen évoluent. Il s'effectue désormais sur les vingt-quatre meilleures années de revenu pour les personnes ayant eu un enfant et sur les vingt-trois meilleures années à partir de deux enfants. « Le calcul était auparavant réalisé sur les vingt-cinq meilleures années, cette mesure va donc dans le bon sens car elle revient à éliminer une ou deux années durant lesquelles les revenus étaient les plus faibles », précise Marilyn Vilardebo, présidente-fondatrice du cabinet de conseil en retraite Origami&Co.

Par ailleurs, les règles de départ à la retraite en carrière longue ont aussi ➳



ROMAN SAMBORSKYI/SHUTTERSTOCK

# Vieillesse dorée.

**Pensez à votre retraite avec MATLA, notre plan d'épargne retraite individuel, à moins de 1,1% de frais tout compris en gestion pilotée.* Et moins de frais, c'est plus de capital pour vous.**

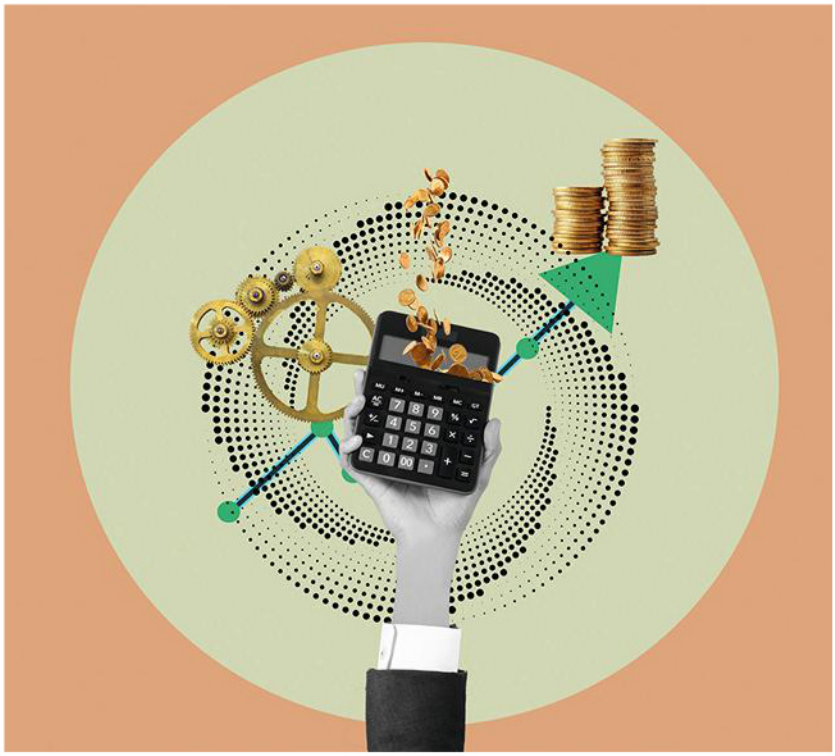
MATLA | BoursoBank
La banque qu'on a envie de recommander.

**CE PRODUIT PRÉSENTE UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL.**

Télécharger l'application :

**Document non contractuel à caractère publicitaire.**

*Incluant les frais annuels de gestion précisés dans la Notice d'information du contrat MATLA. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la note/notice d'information du contrat. MATLA est un contrat d'assurance collective sur la vie, souscrit dans le cadre du Plan Épargne Retraite individuel de type multisupport, commercialisé par Boursorama en sa qualité d'intermédiaire en assurances, et conçu par Oradéa Vie (groupe Société Générale), entreprise régie par le Code des assurances. En Gestion Pilotage Horizon Retraite, les portefeuilles modèles d'allocation d'actifs sont fournis par Amundi Asset Management, en tant que conseiller en allocation d'actifs. Les allocations d'actifs de Amundi Asset Management ne constituent pas un conseil en investissement ou une recommandation. Boursorama est immatriculée auprès de l'organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 022 916 (orias.fr) en tant que courtier en assurance. BOURSORAMA – Société Anonyme au capital de 53 576 889,20 € – RCS Nanterre 351 058 151 – TVA 69 351 058 151 – 44, rue Traversière 92100 Boulogne-Billancourt.



évolué. Désormais, deux trimestres supplémentaires sont pris en compte au titre des enfants (naissance, adoption, éducation et congé parental d'éducation) pour valider la durée nécessaire pour un départ anticipé pour carrière longue, contre aucun auparavant. « Cette mesure a été pensée pour faciliter l'accès des mères au départ anticipé pour carrière longue, précise Valérie Batigne. Comme celle sur le calcul du revenu annuel moyen, elle concerne surtout les mères mais aussi certains pères de famille qui ont bénéficié d'un partage de trimestres enfants ou qui ont validé des trimestres au titre d'un congé parental d'éducation. »

Enfin, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 modifie le fonctionnement du cumul emploi-retraite pour les personnes liquidant leur retraite à partir du 1er janvier 2027. Les assurés ayant pris leur retraite avant cette date ne sont donc pas concernés, ils continuent à profiter de l'ancien régime… et c'est une bonne nouvelle pour eux.

**CUMUL EMPLOI-RETRAITE**

De quoi s'agit-il ? Le principe de ce dispositif consiste à prendre sa retraite et à percevoir sa pension, tout en continuant à exercer une activité professionnelle rémunérée, afin de compléter ses revenus. « Les règles deviennent à la fois plus simples et plus restrictives, décrypte Françoise Kleinbauer, consultante senior du cabinet de conseil France Retraite by Diot-Siaci. L'objectif est de rendre le dispositif plus égalitaire, en le recentrant sur les petits revenus. » A compter du 1er janvier 2027, les modalités du cumul emploi-retraite varient en fonction de l'âge.

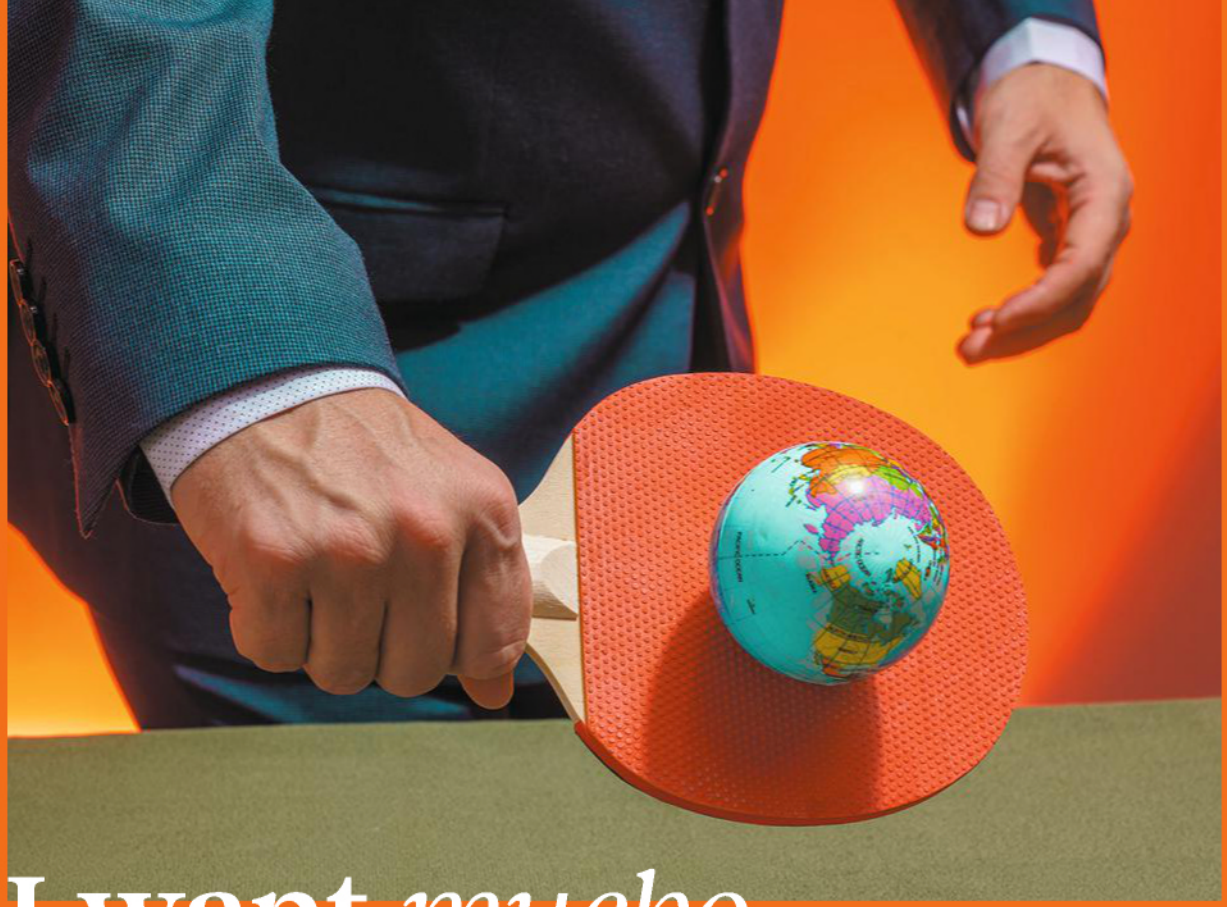
Avant l'âge légal (64 ans), les revenus d'activité perçus une fois à la retraite seront déduits de la pension. Autrement dit, continuer à exercer une activité professionnelle ne se traduira par aucun avantage financier.

Entre l'âge légal et l'âge du taux plein automatique, soit entre 64 ans et 67 ans, le revenu d'activité pourra être cumulé avec la pension dans la limite de 7 000 euros brut par an. Au-delà de ce montant, la pension de retraite est diminuée d'un montant égal à 50 % du dépassement. Prenons l'exemple d'un néo-retraité percevant 10 000 euros de salaire dans l'année. Sur cette somme, 7 000 euros lui reviennent effectivement. Quant aux 3 000 euros restants, 1 500 euros seront retranchés de sa pension. « Plus le salaire reçu est élevé, moins il est intéressant de cumuler emploi et retraite puisqu'une grande partie du salaire est déduite de la pension », résume Marilyn Vilardebo.

Ce n'est donc qu'à partir de 67 ans qu'il sera possible de cumuler intégralement emploi et retraite sans plafond. « De plus, dans ce cas, les cotisations versées permettront d'acquérir de nouveaux droits à la retraite », précise Valérie Batigne. Les nouveaux contours du cumul emploi retraite devraient dissuader les plus jeunes retraités de reprendre une activité puisque l'impact financier sera faible voire nul. « Une solution pourrait être de se faire rémunérer sous la forme de dividendes plutôt qu'en salaires, mais cela ne correspond pas à toutes les situations », précise Marilyn Vilardebo.

Par ailleurs, le décret d'application du texte n'est pas encore paru. « Il pourrait notamment préciser la situation de certains professionnels comme les médecins dans les déserts médicaux, qui pourraient être exclus de ce nouveau fonctionnement afin de pouvoir plus librement cumuler emploi et retraite », ajoute Marilyn Vilardebo. Des cas particuliers qui devraient être tranchés prochainement. ✶

MERCEDES FITTIPALDI/SHUTTERSTOCK



# I want *mucho* immobilier, *per favore*.*

**Pas besoin d'être doué en langues pour investir aux quatre coins du monde.**

**Notre SCPI remake KROSS traverse les frontières pour aller chercher les opportunités là où elles se trouvent.**

remake

**Retrouvez nos offres sur remake.fr**

Libérons l'épargne immobilière

Ceci est une communication commerciale. Un investissement en SCPI constitue un placement à long terme. Il est donc recommandé de conserver vos parts pendant une durée minimum de 10 ans pour Remake Kross. L'investissement en SCPI comporte des risques notamment de perte en capital, de liquidité, de change et liés aux marchés de l'immobilier étranger. Les performances passées et les investissements réalisés ne présagent pas des performances futures. Les objectifs évoqués ne sont pas garantis.

Remake Asset Management, 2 rue Washington - 75008 Paris, SAS au capital social de 1 540 255,17 €, RCS Paris 893 186 338 - Société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF sous le n°GP-202174 en date du 15/12/2021. Remake Kross, SCPI à capital variable, RCS Paris 109 358 341, visa AMF sur la note d'information n°26-23 en date du 11/09/2026.

*Je veux beaucoup d'immobilier, s'il vous plaît.

Philippe Setbon

# « Il faut un dispositif simple, transparent et compréhensible »

**Le président de l'association française de la gestion financière (AFG) propose un régime complémentaire obligatoire par capitalisation.**

Face au déséquilibre démographique qui fragilise notre système de retraite, l'AFG propose d'instaurer un régime complémentaire obligatoire par capitalisation. Son président, Philippe Setbon, détaille le dispositif, présenté dans un livre blanc.

**Pourquoi l'AFG a-t-elle décidé de publier un livre blanc sur la retraite par capitalisation ?**
**Philippe Setbon** L'épargne longue est au cœur de nos préoccupations depuis de nombreuses années. Or la France souffre d'un déficit d'épargne investie à long terme, préjudiciable aux épargnants eux-mêmes, mais aussi au financement de l'économie. Par ailleurs, nous faisons face à un défi démographique majeur. Notre système par répartition présente de nombreux atouts, mais ne peut plus fonctionner seul. Notre proposition vise donc à le compléter, pas à le remplacer.

**Quels seraient les avantages de cette retraite par capitalisation ?**
Son principal atout repose sur les intérêts composés : les gains générés par l'épargne sont réinvestis et produisent eux-mêmes des revenus. Mais pour que ce mécanisme fonctionne pleinement, il faut disposer de temps. C'est pourquoi nous préconisons un horizon d'investissement de vingt à vingt-cinq ans au minimum. Nous avons ainsi retenu un âge pivot de 40 ans, ce qui laisse le temps à la capitalisation de produire ses fruits.

**Porquoi préconisez-vous un dispositif obligatoire ?**
Pour que tous les salariés puissent en bénéficier. Les dispositifs facultatifs existent déjà, notamment avec le PER, mais ils profitent surtout aux ménages qui disposent d'une capacité d'épargne suffisante. On ne peut pas demander cet effort à ceux qui peinent à boucler leurs fins de mois.

**Comment financer ce régime sans augmenter les cotisations ?**
Nous nous sommes fixé deux contraintes : ne pas réduire le pouvoir d'achat et ne pas renchérir le coût du travail pour les entreprises. Nous proposons donc de réorienter environ 15 % des cotisations actuellement versées à l'Agirc-Arrco vers un nouveau régime par capitalisation. Il s'agit de pistes de réflexion, ouvertes à la discussion.



« Un dispositif obligatoire pour que tous les salariés puissent en bénéficier. »

**Comment cette épargne serait-elle gérée ?**
Nous privilégions une gouvernance paritaire, sur le modèle de l'Agirc-Arrco, qui a fait ses preuves. Elle pourrait déléguer la gestion financière à des professionnels, tout en conservant la supervision du dispositif. Les sommes seraient investies par défaut en gestion pilotée, avec une allocation évoluant selon l'âge du salarié. Un jeune actif pourrait être davantage exposé aux actions pour rechercher de la performance à long terme, puis son épargne serait progressivement sécurisée à l'approche de la retraite afin de garantir son futur pouvoir d'achat.

**Quelle place conserverait le PER ?**
Il garderait toute sa place ! Le PER continuerait de permettre à ceux qui le souhaitent de se constituer une retraite supplémentaire facultative. Nous souhaitons d'ailleurs élargir l'accès au PER en entreprise, en facilitant le déploiement de dispositifs d'épargne-retraite dans les petites structures.

**Comment convaincre les Français, encore méfiants vis-à-vis de la capitalisation ?**
Il faut un dispositif simple, transparent et compréhensible. Nous proposons que les droits acquis soient exprimés en euros, plutôt qu'en points, sur un compte individuel et consultable sur une plateforme familière comme Info-retraite, avec des outils de simulation.

**Le contexte politique et l'opinion publique sont-ils prêts à cette évolution ?**
Il est trop tôt pour l'affirmer. Le débat a évolué et nous constatons une ouverture. Les difficultés de notre système de retraite sont reconnues. Plutôt que de limiter les discussions à l'âge de départ ou à la durée de cotisation, nous proposons une solution complémentaire. ✷

**PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIE FARDEAU**

SDP




## Être aussi un point de repère pour votre épargne, c'est :

- **Une proximité :** nos conseillers en gestion de patrimoine sont accessibles où que vous soyez en France métropolitaine.
- **Une expertise :** notre service d'ingénierie patrimoniale est à votre disposition pour vos problématiques juridiques, fiscales et sociales complexes.
- **Un accompagnement dédié :** pour vos questions patrimoniales (épargne, fiscalité, retraite, immobilier, transmission...).

Groupama
Toujours là pour moi

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles | Les contrats d'assurance vie et de retraite sont assurés par Groupama Gan Vie | Société anonyme au capital de 1371100605 euros | 340 427 616 RCS Paris | APE : 6511Z | Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris | www.groupama.fr | Entreprises régies par le Code des assurances | Document et visuel non contractuels | Réf. 1678652588 | Crédit photo : Charles Mamarot | Création : Studio Groupama | Octobre 2026.

Stratégie sur mesure

# Faut-il se lancer dans un bilan retraite ?

**Des cabinets de conseil spécialisés prennent en charge la vérification de votre relevé de carrière et la détection de potentielles erreurs.**



Mieux vaut ne pas avoir tendance à procrastiner. Car le premier réflexe à la lecture d'un relevé de carrière est de remettre le sujet au lendemain. Ces quelques dizaines de pages retraçant les revenus et les points accumulés chaque année de la vie active dans chaque régime de retraite peuvent décontenancer. Le document est accessible en quelques clics sur le site Info-retraite.fr, que l'on soit salarié, indépendant ou fonctionnaire. Mais entre le taux plein, l'âge légal, le nombre de trimestres et les différentes caisses de retraite concernées, la matière reste technique.

C'est pourquoi de nombreux cabinets de conseil en retraite proposent aux particuliers de les accompagner via la réalisation d'un bilan retraite. Il s'agit à la fois de vérifier le relevé de carrière, d'identifier d'éventuelles anomalies et de les corriger. « Le site Info-retraite.fr peut suffire pour les salariés dont le parcours professionnel est linéaire, mais dans les situations un peu plus complexes, il devient très vite difficile de vérifier que tout a été correctement comptabilisé par les multiples caisses de retraite », explique Françoise Kleinbauer, consultante senior du cabinet de conseil France Retraite by Diot-Siaci. C'est notamment le cas pour les actifs ayant changé plusieurs fois de statut (salarié, indépendant, fonctionnaire), ceux ayant travaillé à l'étranger ou ceux qui ont connu des périodes de chômage.

## OPTIMISATION DE SA PENSION

Ce rendez-vous peut aussi permettre d'identifier différentes stratégies pour la fin de carrière, afin d'optimiser ses revenus une fois à la retraite. Le bilan s'envisage généralement vers 55 ans, un âge à la fois suffisamment proche de la cessation d'activité pour se faire une idée précise du montant de la future pension, et suffisamment éloigné pour avoir le temps d'agir si besoin.

Le cabinet de conseil commence par étudier le relevé de carrière fourni par le client. « Nous détectons en moyenne entre six et huit anomalies par dossier, évalue Marilyn Vilardebo, présidente-fondatrice d'Origami&Co. Il peut s'agir de périodes d'activité manquantes, de déclarations contradictoires entre le régime de base et une caisse complémentaire ou encore d'erreurs liées à la naissance d'un ou plusieurs enfants. » Pour rappel, la naissance ou l'adoption d'un enfant donne droit à quatre trimestres et à quatre de plus pour l'éducation.

Ils sont comptabilisés en fin de carrière, sur le relevé de la mère (les trimestres d'éducation pouvant être partagés entre les parents sous conditions). En cas d'erreur, le client doit fournir certains documents (fiches de paie, justificatifs…) afin de les communiquer aux caisses de retraite et d'apporter les éléments correctifs. L'opération peut être menée par le cabinet de conseil ➤➤

MASTER1305/SHUTTERSTOCK

MACSF

ÉPARGNE



# Venez avec des questions, repartez avec une stratégie

© Getty Images

## Profitez de l'accompagnement d'un conseiller expert, non commissionné, pour faire grandir et préserver votre patrimoine.

- ✓ Des solutions d'épargne pour accompagner vos projets, valoriser et diversifier votre patrimoine, protéger vos proches…
- ✓ Des supports financiers rigoureusement sélectionnés

Il existe un risque de perte en capital sur les supports en unités de compte*

En savoir plus

**Ensemble, prenons soin de demain**

**macsf.fr** 3233 Service gratuit + prix appel

**PUBLICITÉ**

* L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. La description et le fonctionnement des supports en unités de compte sont détaillés dans les Documents d'Informations Clés (DIC) ou la Note d'Information, disponibles sur la page Supports financiers du site macsf.fr.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - SAM - Entreprise régie par le Code des assurances - MACSF épargne retraite - Société Anonyme d'Assurances sur la Vie régie par le Code des assurances, au capital social de 58 737 408 €, entièrement libéré - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 403 071 095 - Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresse postale : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 60300 - 92919 LA DÉFENSE CEDEX.

26_275 - 03/2026

ou par le client, en fonction du degré d'accompagnement choisi.

Une fois le travail sur le passé terminé, il convient de se projeter dans quelques années pour comprendre quelle sera la pension de retraite. Le site Info-retraite.fr propose d'effectuer des simulations : il indique par exemple le montant perçu si la personne prend sa retraite à l'âge légal, ou au contraire si elle travaille quelques années supplémentaires pour obtenir un taux plein. « Ces simulations ont le mérite d'exister, mais il est possible d'aller beaucoup plus loin, souligne Valérie Batigne, présidente de Sapiendo Retraite. Il peut être intéressant de chiffrer les conséquences d'un départ plus tôt, d'un passage à temps partiel ou d'une retraite progressive. » Le rachat de trimestres est aussi envisageable dans certains cas, mais là encore l'opération doit être chiffrée pour vérifier son intérêt économique *(voir ci-contre)*.

Au-delà des conséquences financières, il faut tenir compte des besoins et des souhaits du salarié car il existe une multitude de situations. Certains voudraient lever le pied au cours des dernières années d'activité, d'autres cherchent à améliorer leur pension, d'autres encore tentent de faire coïncider leur date de départ à la retraite avec celle de leur conjoint, quitte à partir un peu plus tôt ou un peu plus tard que prévu, etc. « Les dirigeants d'entreprise ont la main sur leur salaire, ce qui nous permet de chiffrer les conséquences d'une augmentation de salaire pendant les dernières années avant la retraite, dans l'objectif d'améliorer la pension », cite en exemple Marilyn Vilardebo. Les cabinets de conseil en retraite sont aussi en mesure d'évaluer les conséquences d'une rupture conventionnelle sur le montant de la pension, en fonction de l'âge. Ces réflexions sont à mener suffisamment en amont afin d'ajuster sa stratégie si nécessaire.



### UN COÛT À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Faire appel à un cabinet spécialisé a un coût non négligeable. Le tarif de leur prestation dépend à la fois du degré d'accompagnement choisi et du type de carrière ou du nombre de caisses de retraite concernées. Il faut compter entre 600 euros pour une heure de consultation et 3 000 euros pour un bilan complet. Il est aussi possible de faire appel à eux, moyennant un forfait complémentaire, pour liquider sa pension le jour venu. « Nous accompagnons le client dans le dépôt de sa demande, dans le suivi des démarches auprès des caisses de retraite, ainsi que dans le contrôle du montant versé », précise Françoise Kleinbauer.

Un travail de longue haleine souvent anxiogène pour le futur retraité. « Il faut compter six mois au minimum, avec des allers-retours réguliers avec les caisses de retraite », précise Valérie Batigne. Au-delà du gain de temps et du confort de déléguer cette tâche, il est possible de prévenir des erreurs sur le montant de la pension versée, lesquelles auraient des conséquences à long terme. ✷ **A. L.**



## Racheter des trimestres… si besoin

**Il convient d'évaluer la pertinence de l'opération.**

C'est parfois à l'occasion d'un bilan retraite que l'on s'aperçoit qu'il manque quelques trimestres pour bénéficier d'une pension à taux plein le jour venu. Cela peut arriver en cas d'études supérieures longues ou d'années de travail incomplètes. Dans ce cas de figure, il est possible de racheter jusqu'à douze trimestres. Le prix dépend de divers facteurs, parmi lesquels l'âge au moment du rachat, les options choisies et le revenu. L'investissement est déductible des revenus, mais l'opération n'est pas toujours avantageuse. Il faut réaliser un calcul précis en comparant le gain sur la future pension et le coût du rachat, en tenant compte de l'avantage fiscal. ✷

MASTER1305/SHUTTERSTOCK ; ROMAN SAMBORSKYI/SHUTTERSTOCK

NOUVEAU PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE

# J'AI SIGNÉ POUR ÇA.

ÉPARGNE • RETRAITE • SANTÉ • PRÉVOYANCE




**AVEC MON PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE, JE PRÉPARE DEMAIN TOUT EN PROFITANT D'AVANTAGES FISCAUX AUJOURD'HUI.**

**Prenez rendez-vous dès maintenant avec nos conseillers**

AG2R LA MONDIALE

Message à caractère publicitaire. AG2R, GIE régi par les articles L.251-1 et suivants du Code de commerce, SIREN 801.947.052, immatriculé à l'ORIAS en qualité de mandataire d'assurance sous le numéro 13.003.650 (orias.fr). Siège social : 14-16 bd Malesherbes 75008 Paris. LA MONDIALE GROUPE, GIE régi par les articles L.251-1 et suivants du Code de commerce, SIREN 445.331.192, immatriculé à l'ORIAS en qualité de mandataire d'assurance sous le numéro 24.006.019 (orias.fr). Siège social : 32 av. Emile Zola 59370 Mons-en-Barœul.
Avantages fiscaux dans les limites prévues par la réglementation.
**Tout investissement en matière d'épargne et retraite comporte des risques, y compris le risque de perte en capital.**

0013058-260921-12



Choix cruciaux

# PER : trois critères pour départager les contrats

**Propositions financières, frais, accompagnement. Mieux vaut vérifier certains points pour repérer les meilleurs contrats et choisir le plus pertinent pour soi.**

Souscrire un placement que vous allez possiblement détenir plusieurs dizaines d'années ne doit pas se faire à la légère. D'autant que le plan épargne retraite (PER) est un produit tunnel, ce qui signifie que les possibilités de récupérer son épargne avant l'échéance restent relativement limitées. Certes, le PER prévoit des cas de déblocages anticipés – pour l'achat de la résidence principale ou en cas d'accidents de la vie –, mais il vaut mieux considérer ces situations comme des exceptions. Avant de vous engager, pensez à vérifier ces différents points.

### 1 L'OFFRE FINANCIÈRE

C'est certainement le critère le plus important pour un contrat associé à la retraite. « Qui dit PER dit un horizon de temps long, donc il faut accéder à une grande diversité de placements, estime Joseph Choueifaty, cofondateur de Goodvest. Historiquement, on constate que la classe d'actifs qui obtient la meilleure performance change chaque année. Il faut donc être en mesure d'accéder à chacune d'entre elles. » Outre une offre d'unités de compte variée dans l'univers coté, de plus en plus d'enveloppes intègrent désormais du non-coté via des fonds immobilier, de private equity, de dette privée ou encore d'investissement dans les infrastructures.

« La capacité de votre fournisseur de PER à innover au sujet des opportunités d'investissement proposées est un point important car le contrat va être porté pendant de nombreuses années, considère Guillaume Edery, directeur de l'offre financière à l'UFF. Pour cela, l'offre de non-coté actuelle est un bon indicateur. » Certains PER se démarquent aussi par leur offre en matière d'investissement durable. Une diversité que l'on doit retrouver dans le choix des sociétés de gestion référencées. « Nombre d'acteurs sont centrés sur leur maison de gestion interne, ce qui n'est pas le cas chez nous, mentionne Ali Hamrouni, directeur produits et plateformes patrimoniaux au CCF. Cela nous donne la liberté d'aller chercher les meilleurs gérants sur le marché pour chaque expertise. »

Ce constat est valable pour la gestion libre, mais pas uniquement. Par défaut, le PER prévoit une gestion pilotée à échéance, dont l'exposition aux actions se réduit au fur et à mesure que la date du terme approche. Les textes définissent la part minimum de supports faiblement risqués selon l'âge et le profil du client. Mais malgré ce cadre, des écarts significatifs demeurent d'un contrat à l'autre : présence ou non d'un fonds en euros, exposition à l'international ou seulement aux marchés domestiques, dose plus ou moins élevée d'actions… Autant de différences qui changent la donne. « Entre une gestion équilibrée d'un contrat et celle d'un autre, il peut y avoir de grands écarts en matière de prise de risque ➤➤

MASTER1305/SHUTTERSTOCK

# AMPLI - PER Liberté

**PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POUR TNS**

# Qui a dit que préparer sa retraite était sans intérêt ?



Profil Dynamique AMPLI Retraite

**+8,27 %**

nets de frais en 2025(1)

**0 %**

de frais de dossier et de frais sur les versements

Déduisez jusqu'à

**88 911 €**(2)

de vos revenus imposables

Des frais de gestion parmi les plus bas du marché(3)

**150 € offerts**

aux **150 premiers** adhérents

sous certaines conditions(4)

TOP PER 2026 Prix de la rédaction Futura AMPLI-PER Liberté TSMF

Challenges MEILLEURS PER 2026

Trustpilot ★★★★★ 4,8

25/08/2026 **Excellent**

**Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.**

La performance présentée est celle du profil Dynamique AMPLI Retraite. Nous attirons votre attention sur le fait que ce profil respecte une règle de sécurisation de l'épargne définie par l'assureur, et non par la réglementation. **Il existe un risque de perte en capital.**

Labels : Top d'Or aux TOP PER 2026 (ToutSurMesFinances.com) et Trophée Meilleur PER (2026) décernés par Challenges.

(1) Performances nettes annualisées, brutes de prélèvements sociaux et fiscaux, calculées pour les adhérents à plus de 10 ans de la retraite. Les montants investis sur un ou plusieurs supports en unités de compte ne sont pas garantis et sont soumis à des fluctuations à la hausse comme à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers.

(2) Sous réserve de votre éligibilité et de votre disponible fiscal.

(3) Tarification la moins chère du marché des PER assurantiels en 2025, selon ToutSurMesFinances.com.

(4) Offre valable pour toute 1ère adhésion à « AMPLI-PER Liberté », du 01/10/2026 au 20/12/2026, dans la limite des stocks disponibles, sous réserve de fournir l'ensemble des pièces justificatives requises pour la validation de l'adhésion. La carte cadeau Illicado d'une valeur de 150 € sera envoyée passé le délai de renonciation, sous un délai d'un mois.

AMPLI MUTUELLE Libéraux & Indépendants

**01 82 28 12 12**

**ampli.fr/per**

AMPLI Mutuelle (Avenir Mutuel des Professions Libérales et Indépendantes). Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. SIRET : 349 729 350 00018. Siège social : 27 boulevard Berthier, 75858 Paris CEDEX 17. Contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest – CS 92459, 75436 Paris CEDEX 09.

et de choix des supports », constate Guillaume Edery. N'hésitez pas à demander l'historique de performance afin de réaliser des comparaisons.

### 2 L'ACCÈS À DU CONSEIL

Il est possible de souscrire un PER à peu près partout : auprès de son banquier ou de son assureur, en ligne sur une plateforme Internet, chez un conseiller en gestion de patrimoine ou un courtier, etc. On peut trouver des enveloppes de qualité dans chacun de ces réseaux de distribution, mais l'accompagnement ne sera pas le même.

Un moment de réflexion s'impose. Evaluez votre degré de connaissances et d'autonomie, votre capacité à gérer votre contrat intégralement en ligne ou votre souhait de vous reposer sur un expert. Et mettez ces éléments en rapport avec les montants en jeu ainsi que la complexité de votre situation personnelle. « Le PER demeure un produit complexe et qui n'est pas forcément adapté à tous les profils, rappelle Ali Hamrouni. D'où l'importance de disposer d'un accompagnement par un conseiller lors de l'acte d'achat, mais également dans la durée pour assurer le suivi du contrat. »

Outre ce point, renseignez-vous sur les actes de gestion réalisables en ligne. S'il est appréciable d'avoir accès à des experts, devoir passer par un conseiller pour valider un versement complémentaire ou changer le montant de ses versements programmés peut être contraignant. « L'idéal consiste à profiter d'un système hybride, permettant à la fois de piloter son contrat en toute autonomie et de bénéficier de conseils lorsque cela s'avère nécessaire », résume Ludovic Sinatra, chef de produits financiers et assurance-vie à l'Asac-Fapès.

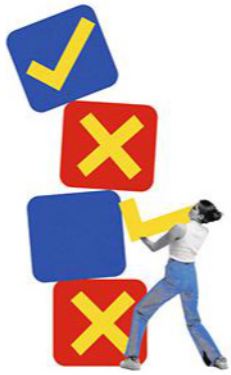
**À SURVEILLER EN PRIORITÉ : LES FRAIS DE GESTION ANNUELS, PRÉLEVÉS DIRECTEMENT SUR VOTRE CAPITAL**

### 3 LES FRAIS

Comme pour tout placement de long terme, il est indispensable de s'intéresser au niveau des frais du PER. D'autant que les rapports de l'Observatoire des produits d'épargne financière, piloté par le Comité consultatif du secteur financier, montrent que les PER présentent des frais de structure et de versement globalement plus élevés que l'assurance-vie. Bon point : ils sont listés dans la notice d'information, à la première page, et sur le site Internet du distributeur.

A surveiller en priorité : les frais de gestion annuels, prélevés directement sur votre capital. Ils atteignent en moyenne 0,9 %, mais peuvent être majorés de 0,25 à 0,5 point en cas de gestion sous mandat (confiée à un gérant). Certains contrats se montrent toutefois bien plus compétitifs, avec des frais limités à 0,5 ou 0,6 % par an. Une différence loin d'être anodine, puisque ces prélèvements se répètent chaque année et grignotent progressivement les gains accumulés. « Attention à bien regarder tous les frais : ceux du contrat mais aussi ceux des placements financiers logés à l'intérieur, recommande Joseph Choueifaty. Rien ne sert d'avoir une enveloppe peu onéreuse si c'est pour payer des supports à 2 % par an ! »

Autre poste de dépenses : les frais sur versements, compris entre 0 et 5 % (plafond légal), pour une moyenne de 3 %. Bonne nouvelle toutefois : ces frais sont négociables, voire inexistants sur certains contrats. Enfin, d'autres prélèvements peuvent alourdir la facture, notamment les frais d'arbitrage, de sortie en rente ou ceux liés à des garanties de prévoyance complémentaires. Etudiez-les et faites des comparaisons, car il existe des écarts substantiels d'une offre à l'autre. ✶ **A. F.**

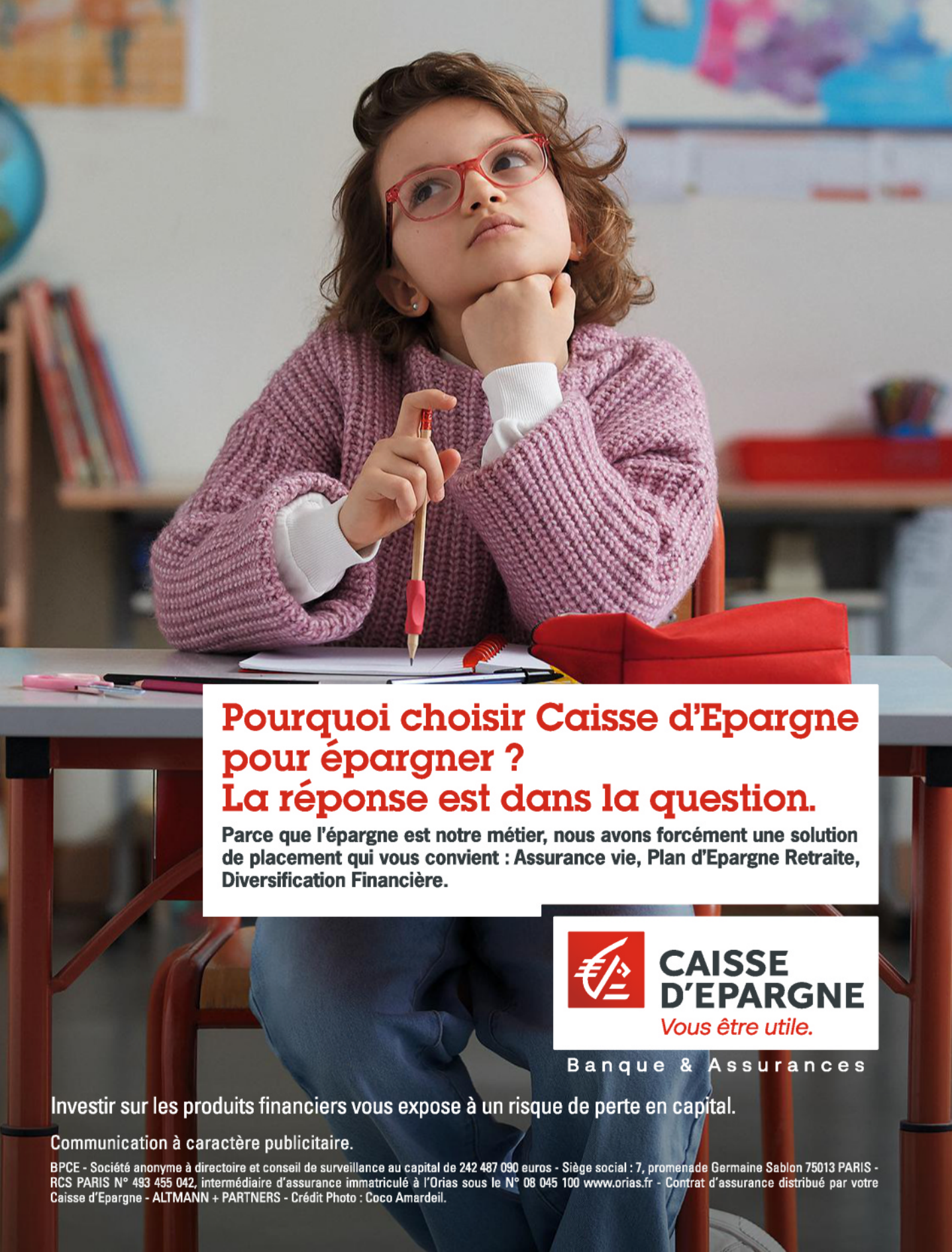


## Jouez la carte du transfert

**Si vous êtes insatisfait, allez voir ailleurs.**

Dans le cas où votre PER est peu performant, vous pouvez transférer votre épargne vers un contrat plus avantageux, y compris chez un autre assureur. Ce transfert est gratuit après cinq ans de détention. Avant ce délai, les frais sont plafonnés à 1 % du capital. L'opération, qui prend trois à cinq mois, est aussi possible depuis un PER d'entreprise ou un ancien produit d'épargne retraite (plan épargne retraite populaire, Madelin, Article 83…). Mais attention aux frais de transfert (sur les Perp de moins de dix ans) et aux garanties dont vous pourriez perdre le bénéfice sur les vieux contrats. ✶

ROMAN SAMBORSKYI/SHUTTERSTOCK



# Pourquoi choisir Caisse d'Epargne pour épargner ?
# La réponse est dans la question.

**Parce que l'épargne est notre métier, nous avons forcément une solution de placement qui vous convient : Assurance vie, Plan d'Epargne Retraite, Diversification Financière.**

CAISSE D'EPARGNE
*Vous être utile.*

Banque & Assurances

Investir sur les produits financiers vous expose à un risque de perte en capital.

Communication à caractère publicitaire.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 242 487 090 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS PARIS N° 493 455 042, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le N° 08 045 100 www.orias.fr - Contrat d'assurance distribué par votre Caisse d'Epargne - ALTMANN + PARTNERS - Crédit Photo : Coco Amardeil.



Retraite

# Huit contrats plébiscités par la rédaction

**Parmi une offre devenue pléthorique, nous avons réalisé une sélection de PER qui se distinguent par leur offre solide et leur rapport qualité-prix.**

A la création du plan d'épargne retraite (PER), en 2019, les premiers contrats lancés sur le marché étaient pour la plupart des copies conformes des assurances-vie de la compagnie. Ils s'avéraient souvent basiques avec une offre financière très comparable d'un produit à l'autre. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts et de nombreux acteurs se sont lancés sur ce marché, chacun avec sa valeur ajoutée. Il en résulte un éventail d'offres conséquent et parmi cette abondance de produits, quelques pépites. Voici huit PER qui se démarquent.

### 1 RES RETRAITE (DISTRIBUÉ ET ASSURÉ PAR LA MACSF)

Très accessible puisqu'il est possible de souscrire ce PER avec 30 euros de versements programmés, le RES Retraite comporte les mêmes atouts que l'assurance-vie de la mutuelle. A savoir un fonds en euros performant dans la durée (3,15 % en 2025, net de frais de gestion mais brut de prélèvements sociaux), des frais de gestion faibles (0,5 % par an) et une offre financière multigestionnaire de qualité. Cette dernière est resserrée mais couvre une grande variété de marchés et elle se trouve régulièrement enrichie en fonction des opportunités. Cette mutuelle d'assurances s'avère par ailleurs expérimentée en épargne retraite et elle propose régulièrement des opérations commerciales avec des frais d'entrée réduits à 0 (jusqu'à 3 % sinon).

### 2 LUCYA CNP PER (DISTRIBUÉ PAR LUCYA, ASSURÉ PAR CNP ASSURANCES)

Après le lancement d'une assurance-vie au printemps dernier, CNP Assurances et le courtier en ligne Lucya réitèrent leur collaboration avec un plan d'épargne retraite. Cette fois encore, l'accent a été mis sur les conditions tarifaires avec des frais sur versement à zéro, des frais de gestion compressés sur les unités de compte (0,3 % par an, et 0,8 % sur le fonds en euros), et l'accès à de nombreux ETF sans frais de transaction supplémentaires. Inégalé ! Une gestion pilotée, sans sécurisation progressive dans le temps, est ajoutée au contrat, moyennant un supplément de 0,25 % de frais annuels.

### 3 LINXEA SPIRIT PER (DISTRIBUÉ PAR LINXEA, ASSURÉ PAR SPIRICA)

Pour ses vingt-cinq ans d'existence, la plateforme Linxea s'offre une nouvelle identité visuelle mais elle conserve les atouts qui ont fait son succès avec des offres complètes et peu chargées en frais. Le PER Linxea Spirit n'échappe pas à la règle et cumule les bons points

NATALYA KOSAREVICH/SHUTTERSTOCK



dont un fonds en euros performant (3,08 % en 2025) et un vaste choix d'unités de compte intégrant de l'immobilier, des ETF, du private equity, des titres en direct, etc. Deux gestions pilotées complètent l'offre (avec supplément de frais de gestion), orchestrées par Otea Capital ou Yomoni.

**4 ASAC FAPES PER (DISTRIBUÉ PAR L'ASAC-FAPÈS, ASSURÉ PAR SPIRICA)**
Dans sa catégorie, ce PER se distingue par la richesse de son offre financière : il donne accès à plus de 500 supports d'investissement, parmi lesquels des ETF, des titres vifs, des fonds immobiliers et du private equity. Autre atout : une tarification attractive, sans frais d'entrée, de versement ni d'arbitrage, et des frais de gestion très compétitifs (0,5 % par an sur les unités de compte). Le fonds en euros Nouvelle Génération a servi un rendement de 3,08 % net de frais de gestion en 2025. A noter aussi la présence d'un fonds croissance, doté d'un objectif de rendement compris entre 3 et 5 % par an. Enfin, on apprécie la gestion à horizon retraite intégrant de l'international et du non coté, ainsi que l'accès à une gestion sous mandat, en supplément.

**5 PLACEMENT-DIRECT RETRAITE ISR (DISTRIBUÉ PAR PLACEMENT-DIRECT, ASSURÉ PAR L'UMR)**
Ce PER se distingue par son positionnement résolument tourné vers l'investissement responsable. En gestion libre, il donne accès à une centaine de supports en unités de compte, tous labellisés ISR, dont cinq SCPI. Les épargnants peuvent également opter pour une gestion pilotée ou une gestion à horizon, confiées à Mirova, spécialiste de l'investissement durable. Autre atout : une tarification compétitive, sans frais sur les versements ni sur les arbitrages, et des frais annuels de gestion limités à 0,5 % sur les unités de compte. Le fonds en euros, accessible sans obligation d'investir en unités de compte, a rapporté 4 % en 2025.

**6 PER GARANCE VIVACITÉ (DISTRIBUÉ ET ASSURÉ PAR GARANCE)**
Particulièrement intéressant pour les épargnants prudents ou proches de la retraite, ce PER se distingue par la performance de son fonds en euros, qui a servi 4,5 % en 2024 comme en 2025, parmi les meilleurs rendements du marché. Son offre financière, relativement resserrée avec 49 supports, permet néanmoins une diversification satisfaisante grâce à des fonds actifs, des ETF actions et obligataires et des supports spécialisés, notamment dans les infrastructures.

Les frais sont compétitifs, avec 0,7 % de frais annuels sur les unités de compte, aucun frais d'arbitrage et des versements sans frais en cas de souscription en ligne (jusqu'à 1,5 % autrement). Ce contrat est accessible avec un premier versement à partir de 50 euros et des versements programmés dès 20 euros par mois.

**7 SIGNATURE RETRAITE (DISTRIBUÉ ET ASSURÉ PAR AG2R LA MONDIALE)**
Fraîchement commercialisé, ce PER individuel propose une soixantaine de supports financiers (fonds en euros, actions, ETF, immobilier, ISR…) et plusieurs modes de gestion, dont une gestion pilotée par âge avec des orientations thématiques. Son principal atout réside dans ses garanties de prévoyance, notamment une garantie plancher décès et, pour les travailleurs indépendants, la prise en charge des versements programmés en cas d'invalidité accidentelle.

Une option permet également de garantir la table de mortalité utilisée pour calculer la future rente viagère. En revanche, ses frais ne font pas d'étincelles : comptez jusqu'à 2,5 % sur les versements et 0,84 % par an sur le fonds en euros comme sur les unités de compte.

**8 CARDIF ELITE RETRAITE (DISTRIBUÉ PAR LES CONSEILLERS EN GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURÉ PAR CARDIF)**
Accessible à partir de 1 500 euros, ce PER individuel se distingue par la richesse de son offre financière et ses nombreuses possibilités de personnalisation. Il donne accès à une large sélection de supports d'investissement et propose quatre modes de gestion : libre, pilotée, à horizon et déléguée (auprès de 17 sociétés de gestion, à partir de 10 000 euros).

L'accompagnement par un CGP constitue un atout supplémentaire, mais il se ressent dans la grille tarifaire, avec 0,85 % de frais annuels de gestion sur les unités de compte, auxquels s'ajoutent les frais propres aux supports. Le contrat reste donc surtout intéressant pour les épargnants qui souhaitent bénéficier d'un conseil approfondi. ✶ **A. F.**



PER

# Les bons réflexes à l'heure de la retraite

**Une fois en fin de carrière, rien n'oblige à débloquer son plan d'épargne. Plusieurs stratégies sont possibles. Mais prudence !**

Organiser un pot de départ, rendre son badge, récupérer les ultimes documents administratifs auprès de la DRH : les derniers jours de la vie active sont rythmés par des passages obligés. Et puis vient le premier jour de la retraite. Se pose alors la question, pour celles et ceux ayant ouvert un plan d'épargne retraite (PER) il y a quelques années, de son utilisation. Le premier réflexe consiste sans doute à le débloquer : c'est l'essence même de cette enveloppe dédiée à la préparation de la retraite. Le capital accumulé reste inaccessible avant la cessation d'activité, sauf dans des cas exceptionnels (invalidité, etc.), et l'épargnant peut enfin y piocher librement une fois qu'il a liquidé sa pension.

En cas de sortie sous forme de capital, quelques précautions s'imposent. « Les besoins financiers ne sont pas linéaires : les loisirs, les dépenses de santé et ceux liés à la perte d'autonomie diffèrent à 65 ans et à 85 ans, rappelle Françoise Kleinbauer, consultante senior du cabinet de conseil France Retraite by Diot-Siaci. En revanche, la pension de retraite ne varie pas, aux revalorisations près. » Il faut donc bien calibrer ses retraits pour éviter de consommer trop rapidement son enveloppe.

Par ailleurs, « il est recommandé de fractionner ses retraits pour des raisons fiscales », explique Thaïs Castang, associée du cabinet L&A Finance. Car lorsque les versements ont donné lieu à un avantage fiscal à l'entrée (ils restent déductibles des revenus dans une certaine limite), la sortie en capital est imposée. Plus précisément, la part correspondant aux versements est soumise à l'impôt sur le revenu tandis que les gains sont taxés au prélèvement forfaitaire unique de 31,4 %.

« Autrement dit, un épargnant réalisant un retrait important, par exemple de plusieurs dizaines de milliers d'euros, risque de passer dans la tranche supérieure du barème de l'impôt sur le revenu cette année-là », poursuit Thaïs Castang. La solution consiste à étaler ses retraits sur plusieurs années, au fur et à mesure de ses besoins.

## LA SORTIE EN CAPITAL EST PRÉFÉRÉE

Il est aussi possible d'opter pour une sortie en rente viagère, dont le montant se trouve là aussi imposable à l'impôt sur le revenu après certains abattements. Le montant de la rente dépend du capital accumulé et de l'âge de l'épargnant au moment où il convertit son capital. Mais attention, convertir son capital en rente signifie que la propriété est transférée à l'assureur. Il n'y a plus de retour en arrière possible et aucune transmission aux héritiers ne sera envisageable, ce qui explique une préférence fréquente des épargnants pour la sortie en capital.

Certains jeunes retraités n'ont pas forcément besoin des sommes accumulées sur leur PER car ils ➤➤

MASTER1305/SHUTTERSTOCK


matmut
Des conseils pour bien préparer sa retraite et en profiter quand elle est là, c'est plus juste pour tous.
Bénéficiez d'un accompagnement gratuit à chaque étape et des rendez-vous avec nos conseillers en agence ou en visio.
matmut.fr
Communication non contractuelle à caractère publicitaire. Matmut - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, immatriculée au RCS de Rouen n° 775 701 477. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen. Annonce Presse Épargne 11/26. Saatchi&Saatchi. Crédit Photo : Getty Images.

conservent d'autres sources de revenus. « Ce n'est pas parce qu'on prend sa retraite qu'il faut systématiquement clôturer son PER, précise Henri Réau, le directeur général de Placement-direct.fr. Au contraire, il peut continuer à se valoriser pendant encore de nombreuses années puisqu'on a encore entre vingt et vingt-cinq ans d'espérance de vie. » On peut aussi bien continuer à alimenter son plan. « Attention, depuis le 1er janvier 2026, les versements effectués sur un PER après 70 ans ne sont plus déductibles de l'impôt sur le revenu », prévient toutefois Henri Réau.

Les retraités n'ayant pas l'intention de puiser à court ou moyen terme dans l'épargne accumulée dans cette enveloppe doivent par ailleurs s'interroger sur sa gestion. « Dans le cadre d'une gestion à horizon, le capital est automatiquement sécurisé à 100 % à l'âge de la retraite, explique Stanislas de Vasselot, directeur général de Linxea. Si vous n'avez pas besoin d'effectuer de rachats, mieux vaut passer en gestion libre ou en gestion pilotée afin de prendre un peu de risque pour viser une performance supérieure à moyen ou long terme. » Dès lors, le retraité peut par exemple conserver une fraction de son épargne sur le fonds en euros, à capital garanti, et investir le solde sur des unités de compte (actions, obligations, etc.) dans une optique de performance sur huit à dix ans.

**« LES VERSEMENTS EFFECTUÉS SUR UN PER APRÈS 70 ANS NE SONT PLUS DÉDUCTIBLES DE L'IMPÔT SUR LE REVENU »**

Enfin, il faut aussi prendre en compte son objectif en matière de transmission. Comme pour l'assurance-vie, l'épargnant désigne le ou les bénéficiaires de son PER, auxquels le capital sera transmis à son décès. Les conséquences fiscales dépendent de l'âge de l'épargnant à ce moment-là. En cas de décès avant 70 ans, les capitaux ouvrent droit à un abattement de 152 500 euros par bénéficiaire. Au-delà, ils sont taxés à 20 % jusqu'à 700 000 euros puis à 31,25 %. Mais en cas de décès après 70 ans, le capital issu du PER se trouve réintégré à la succession après un abattement de 30 500 euros commun à l'ensemble des bénéficiaires. Le PER semble donc moins avantageux que l'assurance-vie si le titulaire décède après son 70e anniversaire. « C'est vrai, sauf pour le conjoint survivant, car celui-ci est intégralement exonéré de droits de succession : le capital décès se transmet au conjoint sans imposition, quel que soit le montant, ce qui demeure un atout de taille en faveur du PER », pointe Henri Réau.

En effet, dans un monde où l'objectif serait d'optimiser la fiscalité, un épargnant alimenterait son plan d'épargne retraite durant sa vie active en bénéficiant de la réduction d'impôt, tout en prenant soin de désigner son conjoint comme bénéficiaire. Il laisserait ensuite cette enveloppe intacte. A son décès, le conjoint recevrait le capital hors fiscalité, alors que si le titulaire du PER avait réalisé des rachats progressifs durant sa retraite, ces derniers auraient été soumis à l'impôt sur le revenu (et aux prélèvements forfaitaires uniques pour les gains). Cette stratégie, sous réserve de convenir aux objectifs du couple, nécessite de détenir par ailleurs un contrat d'assurance-vie dans lequel puiser pour compléter ses besoins financiers pendant la retraite.

Plus globalement, il faut donc peser le pour et le contre avant de réaliser un rachat, qu'il s'agisse du PER ou de l'assurance-vie, en tenant compte des conséquences fiscales de l'opération mais aussi de ses objectifs en matière de transmission. « Il faut aussi prendre en compte l'évolution du taux marginal d'imposition, rappelle Stanislas de Vasselot. S'il reste élevé, il reste préférable de puiser dans l'assurance-vie puisque les retraits du PER sont soumis à l'impôt sur le revenu. » A contrario, si celui-ci a baissé, l'impact fiscal sera moins douloureux. ✷ **A. L.**



ROMAN SAMBORSKYI/SHUTTERSTOCK

# Comme on était pressés de vous annoncer qu'on est la première mutuelle des agents du service public, on a choisi L'Express.

MGEN est la première mutuelle des agents du service public, et couvre 72 % de celles et ceux qui s'engagent pour l'intérêt général.

Mais cette position va bien au-delà d'un simple classement.
C'est être responsable de 4,7 millions d'adhérentes et adhérents partout en France, et les protéger pour qu'ils puissent mieux vivre au quotidien.

C'est aussi rester au plus près d'eux, grâce à 130 agences et espaces d'accueil répartis sur le territoire.

C'est faire vivre un modèle mutualiste où la performance est au service du progrès social, sans actionnaire et au service de l'intérêt général.

Alors, si on s'adresse à vous aujourd'hui, c'est surtout pour vous dire :

## Être la première mutuelle des agents du service public, ça nous engage.

mgen
GROUPE VYV

Santé
Prévoyance
Épargne
Retraite

MGEN, membre du Groupe VYV, est une mutuelle immatriculée sous le n° SIREN 775 685 399 soumise au code de la mutualité et la première mutuelle en cotisations santé individuelle. Classement Argus de l'assurance, oct 2025.

Immobilier

# Acheter en démembrement temporaire

**Acquérir un logement à prix décoté pour en récupérer la pleine propriété la retraite venue : une stratégie qui impose le long terme.**

Vous souhaitez diversifier votre patrimoine en investissant dans un actif tangible pour disposer, au moment de votre retraite, d'un capital ou de revenus réguliers ? L'immobilier a de sérieux arguments à faire valoir. Mais s'il constitue un placement de choix, il présente aussi un inconvénient majeur : une fiscalité plus lourde que celle des produits financiers. Il existe toutefois une solution pour limiter la facture fiscale : acheter la nue-propriété d'un bien temporairement démembré. Concrètement, « une société fait l'acquisition d'un immeuble neuf, ou ancien à réhabiliter, puis vend la nue-propriété des logements à des particuliers et l'usufruit à un bailleur social, pour une durée qui va, en général, de quinze à vingt ans », explique Guillaume Berthiaux, président de Sofidy Gestion Privée. Plusieurs opérateurs se sont spécialisés dans ces opérations (Agarim, Catella Patrimoine, Fidexi, Perl, Sinea…).

### DES ATOUTS ET DES CONTRAINTES

A l'acquisition, vous n'achetez donc que les murs, le droit d'habiter ou de louer le logement revenant à l'usufruitier. En contrepartie, vous bénéficiez d'une décote sur le prix, dont l'ampleur dépend de la durée de l'opération. « En moyenne, elle oscille entre 30 et 40 % de la valeur de marché et se révèle d'autant plus forte que le démembrement est long », précise Guillaume Berthiaux. Pendant toute cette période, l'usufruitier assume les dépenses courantes (entretien, charges…). De votre côté, vous ne percevez aucun loyer et n'avez donc pas de revenus fonciers à déclarer. Autre avantage : la nue-propriété n'entre pas dans votre patrimoine taxable à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Enfin, au terme du démembrement, vous récupérez la pleine propriété du logement, remis en état, sans droits à régler. Vous pouvez alors l'occuper, le mettre en location pour en tirer des revenus complémentaires ou le vendre pour récupérer un capital.

Si cette opération présente de nombreux atouts, attention toutefois à ne pas en négliger les contraintes. A commencer par l'absence de loyers pendant toute la durée du démembrement. Mesurez donc bien la portée de votre engagement : si vous achetez au comptant, votre capital restera immobilisé pendant de longues années sans générer le moindre revenu. Si vous financez votre acquisition à crédit, vous devrez disposer de ressources suffisantes pour rembourser vos mensualités pendant toute la durée du prêt. Bon à savoir : si vous êtes déjà bailleur, un achat à crédit peut, sous certaines conditions, alléger votre facture fiscale. En effet, « les intérêts d'emprunt sont déductibles des revenus fonciers tirés d'un patrimoine locatif déjà constitué », précise Benjamin Levesque, directeur du service immobilier du Groupe Equance.



SOLARISYS/SHUTTERSTOCK

Un achat en démembrement temporaire s'envisage sur le long terme. Mais si vous avez besoin de récupérer votre capital avant l'échéance prévue, vous pouvez toujours tenter de revendre votre nue-propriété. « Les opérateurs organisent un marché secondaire pour leurs clients, mais la revente n'est pas assurée, car il faut trouver un investisseur qui accepte de racheter la nue-propriété sur la durée résiduelle », met en garde Benjamin Levesque. Pour trouver preneur, vous devrez parfois consentir une décote sur le prix. A l'inverse, ces marchés secondaires peuvent offrir de belles opportunités aux épargnants qui approchent de la retraite, en leur permettant d'investir sur des biens démembrés à des prix intéressants.

Dernier conseil : même si vous n'achetez que la nue-propriété, ne perdez jamais de vue que vous investissez dans l'immobilier. Soyez attentifs à la qualité du logement et de son environnement (proximité des transports, commerces…), comme vous le feriez pour un investissement locatif classique. Assurez-vous également que le prix du bien en pleine propriété n'est pas surévalué, ce qui arrive parfois. Enfin, intéressez-vous aux perspectives de développement de la ville et du quartier, car la valorisation future de votre placement en dépendra. ✷

**MARIE PELLEFIGUE**




**Les investissements réalisés sur des supports financiers présentent un risque de perte en capital.**

Avant de souscrire, pour une description plus complète des risques, reportez-vous aux prospectus/règlements et DIC disponibles sur www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com. BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises est un métier de BNP Paribas, S.A. au capital de 2 203 201 214 € - Siège social : 16 bd des Italiens 75009 Paris - Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE FR766620-42449 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre ORIAS sous le n°07022735 (www.orias.fr) - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du code des assurances - www.bnpparibas.com

Long terme

# Faites de votre assurance-vie la tirelire de vos vieux jours

**Souple, accessible et fiscalement avantageux, ce contrat constitue une alternative crédible au plan d'épargne retraite.**

Faut-il nécessairement souscrire un produit dédié à la retraite pour préparer ses vieux jours ? Pas forcément ! L'assurance-vie constitue une solution particulièrement intéressante pour se bâtir un capital sur le long terme, puis en tirer des revenus complémentaires une fois à la retraite. « Dans cette perspective, le plan d'épargne retraite [PER] est particulièrement adapté aux profils avec une tranche marginale d'imposition élevée, qui anticipent une forte chute de revenus à la retraite et qui disposent de liquidités à placer, sinon l'assurance-vie reste imbattable, en particulier en matière de transmission », souligne Ali Hamrouni, directeur produits et plateformes patrimoniaux du CCF.

Son premier atout réside dans sa souplesse. Contrairement au PER, dont les sommes sont en principe bloquées jusqu'à la retraite, l'assurance-vie permet de récupérer son épargne à tout moment, sans avoir à justifier sa demande. Un avantage précieux pour faire face à un imprévu ou financer un projet avant la cessation de son activité professionnelle. Ce peut être un élément décisif pour de jeunes actifs, réticents à l'idée de s'engager sur un placement tunnel. « Et pourtant, plus vous commencez tôt à épargner et plus l'effort est limité, souligne Ludovic Sinatra, chef de produits financiers et assurance-vie à l'Asac-Fapes. Ainsi, un versement régulier de 50 euros par mois dès 25 ans, placé pendant quarante ans à 6 % par an de rendement en moyenne, permettra d'obtenir un capital de 103 000 euros une fois à la retraite. »

Comme il est possible de multiplier les contrats, le plus simple consiste à ouvrir une assurance-vie par objectif, afin de conserver une bonne visibilité. « Cela permet de se rappeler pourquoi on a fait cet investissement et ainsi éviter la tentation de changer de stratégie en cours de route », conseille Ludovic Sinatra. Cette liberté se retrouve également à la retraite, puisque l'épargnant peut effectuer des retraits ponctuels ou programmés, selon ses besoins et quand il le souhaite. De quoi se constituer un complément de revenus à la carte, sans être contraint de liquider son contrat.

### DIVERSIFIER SON ÉPARGNE

Autre avantage : une fiscalité particulièrement douce après huit ans de détention. A cette échéance, les gains compris dans les retraits bénéficient d'un abattement annuel de 4 600 euros pour une personne seule et de 9 200 euros pour un couple soumis à imposition commune. Un avantage considérable par rapport au PER lorsque les versements ont été déduits du revenu imposable : dans ce cas, le capital récupéré à la sortie est soumis au barème de l'impôt sur le revenu, tandis que les plus-values sont taxées ➤➤

### Quelle taxation sur les retraits ?

| ÂGE DU CONTRAT | PRIMES VERSÉES AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2017 | PRIMES VERSÉES À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2017 |
|---|---|---|
| AVANT 4 ANS | **52,2 %**<br>35 % (PFL) + 17,2 % (PS)<br>ou barème progressif | **30 %**<br>12,8 % (PFU) + 17,2 % (PS)<br>ou sur option global<br>au barème progressif |
| ENTRE 4 ET 8 ANS | **30 %**<br>12,8 % (PFU) + 17,2 % (PS)<br>ou barème progressif | |
| APRÈS 8 ANS | Après 8 ans, vous pouvez bénéficier d'un abattement annuel de 4 600 € si vous êtes seul(e) ou de 9 200 € si vous êtes un couple marié ou pacsé soumis à une imposition commune. | |
| | **24,7 %**<br>7,5 % (PFL) + 17,2 % (PS)<br>ou barème progressif | **24,7 %**<br>7,5 % (PFU) + 17,2 % (PS)<br>pour les gains réalisés sur la part des primes inférieures à 150 000 €<br>(30 % au-delà) ou barème progressif |

PFL : prélèvement forfaitaire libératoire
PFU : prélèvement forfaitaire unique
PS : prélèvements sociaux
SOURCE : MACIF

L'EXPRESS

IROKO
L'épargne immobilière

# À la retraite, votre revenu est divisé par 2*.
# Vous avez prévu quoi pour *l'autre moitié* ?




Chaque mois, les SCPI Iroko peuvent
vous verser des revenus potentiels,
issus des loyers de +200 biens immobiliers.

Simulez vos revenus
potentiels sur ~~iroko.eu~~

Investir en SCPI comporte des risques, notamment de perte en capital et de liquidité.
Les revenus ne sont pas garantis.

*Taux de remplacement net moyen pour les cadres du secteur privé (51,9 %), Conseil d'Orientation des Retraites (COR), juin 2026. Données sur la base du portefeuille au 30/06/26, susceptible d'évoluer selon la stratégie d'investissement décrite dans la documentation réglementaire. Veuillez vous référer à la note d'information des SCPI Iroko et au document d'informations clés avant de prendre toute décision d'investissement. Ceci est une communication publicitaire.

Iroko : SAS 883 362 113 R.C.S. Paris - Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP-20000014 en date du 08 juin 2020.



au prélèvement forfaitaire unique de 31,4 %. En pratique, il est donc possible de percevoir chaque année plusieurs milliers d'euros de son assurance-vie sans payer d'impôt sur le revenu, voire davantage puisque seule la part de gains comprise dans les sommes retirées est imposable. Les prélèvements sociaux restent toutefois dus. Sur ce point, l'assurance-vie bénéficie encore d'un petit atout puisqu'elle a échappé à la hausse de la CSG entrée en vigueur début 2026.

Sur le plan financier, l'assurance-vie n'a pas non plus à rougir. Comme le PER, elle permet de diversifier son épargne entre différentes classes d'actifs : actions, obligations, immobilier ou encore actifs non cotés, selon les contrats. Depuis l'entrée en vigueur de la loi relative à l'industrie verte, en 2023, les assureurs doivent d'ailleurs proposer une gestion pilotée intégrant une part de non coté. Elle donne également accès au fonds en euros, dont le capital est garanti par l'assureur, quand les plans d'épargne-retraite n'y recourent pas systématiquement. Ce support sécurisé peut notamment être privilégié à l'approche de la retraite, afin de protéger une partie du patrimoine accumulé et de préparer les futurs retraits. Seul bémol : les contrats prévoient rarement une réduction de l'exposition aux actions à l'approche de la retraite, comme on peut le trouver sur le PER. « Il faudra réaliser des arbitrages régulièrement pour désensibiliser le portefeuille, généralement manuellement, indique Ludovic Sinatra. Ce qui peut être une bonne chose car cela permet de s'adapter au contexte de marché. » Par ailleurs, si vous n'êtes pas sûrs de conserver vos capitaux jusqu'à cette échéance, cela peut avoir un impact sur le choix des supports d'investissement. « Si on veut se garder la possibilité de sortir avant la retraite, il semble cohérent d'adopter une allocation moins dynamique », estime Guillaume Edery, directeur de l'offre financière de l'UFF.

**UN OUTIL DE TRANSMISSION EFFICACE**

Enfin, l'assurance-vie est aussi un outil de transmission particulièrement efficace. Au décès de l'assuré, les capitaux sont versés aux personnes désignées dans la clause bénéficiaire, dans un cadre fiscal avantageux. Pour les primes versées avant 70 ans, chaque bénéficiaire peut notamment recevoir jusqu'à 152 500 euros en franchise de prélèvement successoral spécifique. Après cet âge, un abattement global de 30 500 euros s'applique aux primes versées, les gains correspondants restant exonérés de droits de succession. Dans cette perspective, la rédaction de la clause bénéficiaire mérite une attention particulière : elle permet d'organiser la répartition du capital entre ses proches et doit être adaptée à sa situation familiale et patrimoniale. « A la souscription, il faut prendre le temps de bien la rédiger et se faire aider si nécessaire, recommande Ali Hamrouni. Il ne faut pas non plus hésiter à la revoir régulièrement, puisque l'on peut la modifier autant de fois que nécessaire. »

Finalement, assurance-vie et PER ne doivent pas nécessairement être opposés. Les deux enveloppes peuvent au contraire se compléter : le PER pour profiter d'une économie d'impôt pendant la vie active, l'assurance-vie pour conserver une épargne disponible et disposer de revenus complémentaires faiblement fiscalisés à la retraite. Une stratégie qui permet de conjuguer optimisation fiscale, souplesse et préparation de la transmission. ✷ **A. F.**

MASTER1305/SHUTTERSTOCK




**La Fondation Perce-Neige *accueille* les personnes en situation de handicap, au sein de *60* Maisons Perce-Neige, accompagnées par *2000* professionnels engagés.**

Don en Confiance
VOTRE DON, NOTRE ENGAGEMENT

## Vos *dons* sont si *précieux* !

**JE FAIS UN DON** en flashant le QR code,
par **carte bancaire, virement instantané,**
ou par **SMS** (10 €) en envoyant **PNEIGE** au **92030.**
**Par chèque :** à l’ordre de la Fondation Perce-Neige.

**www.perce-neige.org**

7, bis rue de la Gare - CS 20171 - 92594 Levallois-Perret Cedex

Perce-Neige, reconnue association d’utilité publique depuis 1976, devenue Fondation reconnue d’utilité publique par décret en date du 13 mai 2016.
Toute reproduction est interdite.

60 ANS

FONDATION PERCE NEIGE

Stratégie patrimoniale

# Comment faire fructifier une grosse rentrée d'argent

**Héritage, donation, prime… Placer cette somme sur un PER peut offrir un bel avantage fiscal. Mais certaines précautions s'imposent.**

Que faire d'une somme importante reçue par donation ou à l'occasion d'un héritage ? La question se pose aussi pour les salariés percevant une prime substantielle. C'est évidemment l'occasion de se faire plaisir. Mais il faut surtout en profiter pour reconstituer son épargne de précaution si nécessaire. Placée sur des produits ultra liquides et sans risque (livrets réglementés, etc.), celle-ci doit représenter entre trois et six mois de salaire. Si la rentrée d'argent exceptionnelle représente une somme plus élevée ou si ce matelas est déjà constitué, il convient de prendre un peu de recul pour mettre en place une véritable stratégie patrimoniale.

Tout part de vos besoins. « Si vous envisagez d'acheter votre résidence principale, il faut conserver tout ou partie de la somme pour vous constituer un apport nécessaire pour réaliser votre projet », conseille Stanislas de Vasselot, directeur général de Linxea. Cet apport est d'autant plus essentiel que les taux des crédits immobiliers se dirigent vers 4 % sur vingt ans. Quelques dizaines de milliers d'euros d'apport en plus changent radicalement la donne sur le coût

**« SI VOUS ENVISAGEZ D'ACHETER VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE, IL FAUT TOUT CONSERVER, OU PRESQUE »**



total du crédit, puisqu'ils permettent de réduire sensiblement le montant emprunté.

### RÉALISER UNE ÉCONOMIE D'IMPÔT

En l'absence de projet immobilier, ce sont vers les placements de long terme qu'il faut naturellement se tourner une fois l'épargne de précaution consolidée. « La bonne stratégie consiste à répartir la somme entre l'assurance-vie, pour sa liquidité, et le plan d'épargne-retraite pour bénéficier de l'avantage fiscal à l'entrée, recommande Marc Tempelman, cofondateur de Cashbee. Mieux vaut en effet ne pas tout verser sur le PER, car cette enveloppe se trouve bloquée jusqu'à la retraite, sauf cas exceptionnels. » Pour mémoire, il est certes autorisé de débloquer un PER pour acheter sa résidence principale, mais ce n'est pas idéal d'un point de vue fiscal. En effet, si l'épargnant a bénéficié de l'avantage fiscal à l'entrée du PER, les sommes débloquées pour acheter son logement sont soumises au barème de l'impôt sur le revenu pour la part correspondant aux versements, et au prélèvement forfaitaire unique de 31,4 % pour la part correspondant aux plus-values. L'avantage fiscal initial est donc perdu.

Verser une partie d'un héritage sur un plan d'épargne-retraite reste cependant une bonne idée dans une optique long terme. En effet, l'avantage fiscal à l'entrée du PER est soumis à un plafond annuel. Mais « on peut bénéficier du plafond non utilisé des trois années précédentes, en plus de l'année en cours », précise Thaïs Castang, associée du cabinet L&A Finance. A noter, la loi de finances pour 2026 a étendu à cinq ans, au lieu de trois ans, le report des plafonds non utilisés. Mais cette règle n'entrera en vigueur qu'à partir du plafond calculé l'an prochain.

Autrement dit, les versements réalisés en 2026 sont plafonnés à un montant correspondant au plafond de 2026, auxquels s'ajoutent les plafonds non utilisés en 2025, 2024 et 2023. Inutile de s'inquiéter pour le calcul : la somme maximale que vous pouvez investir sur votre PER tout en bénéficiant de l'avantage fiscal figure sur votre avis d'imposition. Un célibataire sans enfant dont le salaire s'élève à 80 000 euros en 2025 peut ainsi déduire 7 200 euros de ses revenus s'il réalise un versement de ce montant sur un PER en 2026 d'après le simulateur du courtier en épargne retraite My pension. Imaginons qu'il ait bénéficié du même plafond les trois années précédentes et qu'il n'ait jamais réalisé de versements sur un PER auparavant. Il peut alors verser 28 800 euros sur un PER et les déduire de ses revenus. Cela lui permet de réaliser une économie d'impôt de 8 640 euros, car il est imposé dans la tranche marginale à 30 %. Une somme qu'il pourra, s'il le souhaite, réinvestir dans son PER pour optimiser la préparation de sa retraite. ✶ A. L.

IGOR LINK/SHUTTERSTOCK

LEGS | DONATIONS | ASSURANCES-VIE

PUBLICITÉ

# VOTRE ASSURANCE-VIE PEUT CHANGER LE MONDE

## TRANSMETTEZ AU CCFD-TERRE SOLIDAIRE

**« Pendant des années, j'ai mis de côté. Pour mes proches, pour mes projets. Puis, un jour, j'ai voulu que mon épargne continue à porter les valeurs qui m'animent : la dignité humaine, la solidarité, la terre nourricière. J'ai contacté le CCFD-Terre Solidaire. Un simple rendez-vous avec ma banque m'a permis de désigner l'association comme co-bénéficiaire de mon contrat d'assurance-vie. Ainsi, mon engagement ne s'arrête pas avec moi. »**

**— Janine, donatrice et bienfaitrice**

CCFD TERRE SOLIDAIRE



© Anush Babajanyan /CCFD-Terre Solidaire

### DEMANDEZ NOTRE BROCHURE GRATUITE, CONFIDENTIELLE ET SANS ENGAGEMENT.

**Scannez ce QR Code ou renvoyez ce coupon au CCFD - Terre Solidaire,** à l'attention de Nataliya Zagorodnya, 4 rue Jean Lantier 75001 Paris ou rendez-vous sur transmettre.ccfd-terresolidaire.org

☐ M. ☐ Mme ☐ M. et Mme

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

- Libre de tout droit de succession
- Modifiable à tout moment
- Facile à mettre en place
- Impact immédiat au moment du décès

Don Confiance — VOTRE DON, NOTRE ENGAGEMENT

En choisissant de transmetttre une partie ou la totalité d'assurance-vie au CCFD-Terre Solidaire, des milliers de personnes dans 72 pays peuvent développer leur autonomie alimentaire, préserver leurs droits, faire face à l'urgence climatique.

Le CCFD-Terre Solidaire, représenté par Madame Virginie Amieux, conserve vos coordonnées pour la gestion de vos dons et l'envoi d'informations, dans l'intérêt légitime de ses actions. Les données concernées sont vos coordonnées. Elles sont destinées à la Direction du Développement des Générosités. Nous ne vendons pas vos coordonnées à des tiers, mais ponctuellement nous permettons à des organismes du secteur caritatif ou de la presse de vous adresser leurs messages. Pour toute demande de rectification ou de suppression de vos informations personnelles, ou pour vous opposer à recevoir nos messages, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données personnelles, par courriel à contact@ccfd-terresolidaire.org ou par courrier postal à CCFD-Terre Solidaire (DPO) - 4 rue Jean Lantier - 75001 Paris. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez vous adresser à la CNIL. ☐ Je m'oppose à ce que mes coordonnées soient utilisées à des fins de prospection caritative.

L26PIPSLXP

# CERTAINS TABLEAUX ONT DE LA VALEUR



# D'AUTRES EN CRÉENT.

**PERFORMANCE CUMULÉE**

**BDL REMPART**

3 ANS : **+21,5%**

5 ANS : **+62%**

DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS : **+149,6%**

ISIN : FR0010174144

**PERFORMANCE SUR 10 ANS**

| ANNÉE | BDL REMPART | INDICE DE RÉFÉRENCE* |
|---|---|---|
| 2016 | **+0,8%** | -0,3% |
| 2017 | **+2,9%** | -0,4% |
| 2018 | **-9,1%** | -0,4% |
| 2019 | **+6,9%** | -0,4% |
| 2020 | **-6,4%** | -0,5% |
| 2021 | **+16,1%** | -0,5% |
| 2022 | **+14,9%** | +0,0% |
| 2023 | **+6,0%** | +3,3% |
| 2024 | **-2,8%** | +3,8% |
| 2025 | **+18%** | +2,2% |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Ce fonds présente un risque de perte en capital.

Chez BDL Capital Management nous mettons nos convictions au service de votre épargne.

BDL CAPITAL MANAGEMENT

NIVEAU DE RISQUE - SRI

risque plus faible | 1 | 2 | **3** | 4 | 5 | 6 | 7 | risque plus élevé

- **Parlez de BDL Rempart à votre conseiller financier.**
- **Ou bénéficiez du meilleur de notre gestion sur clubinvest.com dès 5000 €.**

Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée.

*** Indice de référence : ESTER. Ceci est une COMMUNICATION PUBLICITAIRE. RISQUES DU FONDS : RISQUE ACTIONS, LIQUIDITÉ, CRÉDIT, CONTREPARTIE, DE CHANGE ET DE PERTE EN CAPITAL. Pour plus d'informations sur les risques et les caractéristiques du fonds, veuillez vous référer au prospectus de BDL Rempart et au document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) disponibles sur www.bdlcm.com/rempart. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds. La décision d'investir dans BDL Rempart doit tenir compte de toutes les caractéristiques, de tous les objectifs et de tous les risques du fonds promu, tels que décrits dans son prospectus ou dans le DICI. Avant tout investissement, contactez votre intermédiaire financier habituel. BDL Capital Management :**
**24, rue du Rocher - 75008 Paris - Numéro de Siret : 48109448000029 | N° d'agrément AMF : GP-05000003 - www.bdlcm.com**